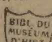
Volume XXIV 4e Trimestre 1954

L'OISEAU
ET LA
REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

(Revue Trimestrielle)



ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE
ET DE L'UNION FRANÇAISE
Rédaction : 55, rue de Buffon, Paris (Ve)



Société Ornithologique de France
et de l'Union Française

Fondée le 9 août 1921, reconnue d'utilité publique le 23 mai 1929

SIÈGE SOCIAL, SECRÉTARIAT et BIBLIOTHÈQUE : 55, rue de Buffon, Paris (V^e)

La Société a pour but la diffusion des études ornithologiques pour tout ce qui concerne l'Oiseau en dehors de l'état de domesticité. Ses travaux sont publiés dans :

« *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* ».

La cotisation annuelle est de 1.500 francs pour la France, et de 2.000 francs pour l'Etranger, à verser au Compte Chèques Postaux de la Société, Paris 544-78. Par faveur spéciale, la cotisation sera diminuée de 300 francs pour les étudiants français ou étrangers de moins de 25 ans.

Tous les membres de la Société reçoivent gratuitement la *Revue*, les *Bulletins* et, sur demande, les *Mémoires* à paraître.

Liste des donateurs 1953

MM. LANGUETIF.
CASTAN.
BLANCOU.

Mme BILLOT.
MM. CLERC.
LEGENDRE.

MM. RÉGNIER.
ROUSSEL.

Cette liste ne comprend pas les noms d'un certain nombre de donateurs qui ont désiré rester anonymes, ainsi que ceux des organismes qui nous ont subventionnés.

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



SOMMAIRE

DONNEES OOLOGIQUES SUR L'AVIFAUNE DE TERRE ADELIE

Expéditions Polaires Françaises
(Missions Paul-E. Victor)
Expéditions antarctiques en Terre Adélie, 1949-1953
Note Ornithologique n° 12

par R. D. ETCHÉCOPAR et J. PRÉVOST

Nous connaissons déjà les principaux résultats des recherches ornithologiques effectuées par les trois biologistes des expéditions qui se succédèrent en Terre Adélie au cours des années 1950-1951-1952. Ces travaux ont fait l'objet des onze publications signées respectivement par les Docteurs SAPIN-JALOUSTRE, CENDRON, et M. PRÉVOST que nous énumérons dans la bibliographie *in fine*. Jamais, cependant, le matériel oologique rapporté par les trois missions, quoique important et incontestablement digne d'intérêt, n'avait encore fait l'objet d'une étude spéciale approfondie. Aussi avons-nous pensé qu'il serait utile d'en donner ici les caractéristiques détaillées et d'en essayer l'analyse.

Pour éviter autant que possible les répétitions, nous renvoyons le lecteur aux divers articles précités et nous nous bornerons à l'étude des données purement oologiques. Nous passerons en revue chaque espèce reconnue nidificatrice dans ces régions et commencerons, comme il se doit, par le Manchot empereur, but numéro 1 poursuivi par les naturalistes qui s'embarquèrent successivement sur le « Commandant Charcot » et le « Tottan » pour aller vivre toute une année dans cette possession française particulièrement difficile d'accès et considérée à juste titre comme la plus inhospitalière.

Aptenodytes Forsteri

Nous avons lu par ailleurs les tribulations qui marquèrent les efforts imposés à chacune des expéditions, d'abord pour trouver la colonie de Manchots empereurs, ensuite pour suivre son évolution quotidienne.

L'Oiseau et R.F.O., V. XXIV, 4e tr. 1954.

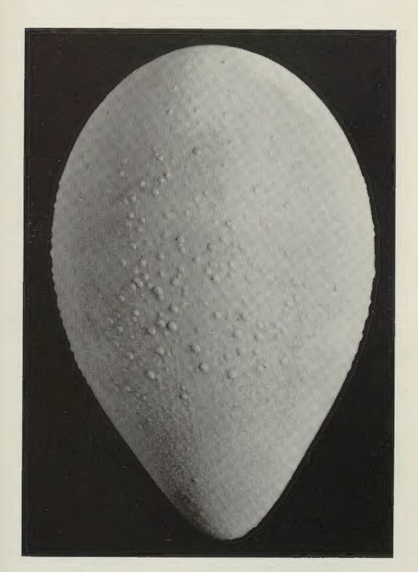
En 1950, le Dr. Sapin-Jaloustre parvint à situer une rookerie, mais trop tard pour connaître les premières phases de la reproduction.

En 1951, le Dr. Cendron espérait profiter de l'expérience acquise. Il fut malheureusement retardé par le dramatique incident qui bouleversa la base et dont, en son temps, nous avons lu les détails dans la grande presse. L'un des membres de l'expédition dut être opéré d'une occlusion intestinale. La gravité de l'intervention était encore accrue du fait qu'elle devait être effectuée dans une cabane en planches qui n'offrait en rien les caractéristiques utiles et nécessaires d'une salle d'opération ! Ce fut tout à l'honneur du jeune chirurgien de s'en être sorti avec un plein succès. Mais le retard était acquis. Le malade remis, le Dr. Cendron monta immédiatement un raid dans l'espoir de rattraper une partie du temps perdu. Il réussit à parvenir sur la rookerie beaucoup plus tôt dans la saison que son prédécesseur, mais pas encore assez pour être en mesure d'observer méthodiquement chaque phase du cycle complet, car l'incubation se révéla fort avancée et beaucoup de jeunes étaient éclos.

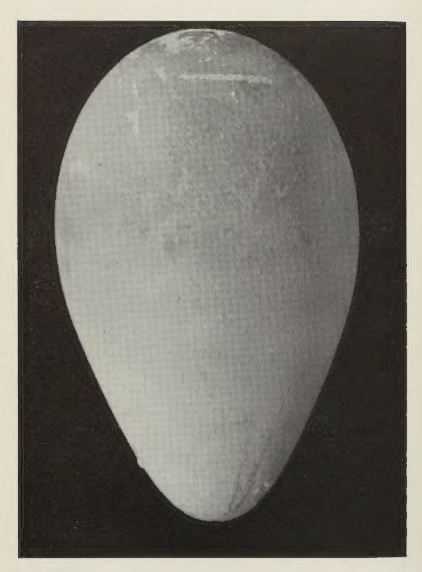
Tous les espoirs se reportèrent alors sur la troisième expédition. Hélas ! la malchance allait encore s'acharner sur la mission ; ce fut une nouvelle tragédie, elle aussi abondamment commentée par les journaux : l'incendie de la base de Port-Martin au cours de la relève de la seconde équipe par la troisième, en décembre 1951. La destruction totale des bâtiments, des stocks et de l'appareillage semblait devoir anéantir définitivement tous les projets en obligeant la troisième équipe à réembarquer avec la seconde.

Pourtant, sept membres du personnel refusèrent de s'incliner devant ce nouveau coup du sort. Dans l'unique but d'étudier les « Empereurs », ils acceptèrent, non sans quelque témérité, de rester sur place, seuls dans ce pays hostile totalement coupé du monde, pendant dix mois au moins, sans autre moyen de communication qu'un modeste poste de radio, et surtout sans base de secours accessible en cas de gros avatars.

Pendant toute une année, ces sept personnes allaient tenter de dévoiler le mystérieux processus reproductif de cet extravagant oiseau qui, non content d'élire les terres les plus froides du globe pour lieu de ses amours, pousse encore plus loin l'originalité et choisit l'époque la plus sinistre de l'année



Spécimen d'œuf de Manchot empereur avec nodules
(grandeur naturelle)



Spécimen d'œuf de Manchot empereur avec zone foncée
(grandeur naturelle)

polaire pour se reproduire ! C'est, en effet, le plein cœur de l'hiver antarctique qui le verra s'accoupler et nicher, quand les tornades soufflent à 150 km/heure, que le thermomètre descend à — 35°, que la luminosité est réduite au maximum (le soleil n'effleurant l'horizon que deux heures à peine par jour), lorsqu'enfin l'épaisseur de la neige et de la glace est telle que l'oiseau ne peut atteindre la mer sur place. Pour se nourrir, il lui faut alors couvrir un trajet représentant plusieurs jours de marche (puisque c'est son seul moyen de se déplacer hors de l'eau !), ce qui le met dans l'obligation soit de jeûner pendant plusieurs semaines, soit d'abandonner sa progéniture tout aussi longuement. En fait, la femelle s'absente pendant toute l'incubation qui sera entièrement assurée par le mâle, soit environ soixante jours consécutifs. Celui-ci, à son tour, partira dès l'éclosion du poussin après avoir jeûné plus de trois mois et perdu plus de 10 kilos ! (Voir : Notes 3, 4 et 8.)

Jusqu'à ces dernières années, le matériel oologique connu, concernant cette espèce, était extrêmement réduit. En dehors de l'œuf historique rapporté par Dumont d'Urville en 1838 (1), nous ne connaissons de vraiment authentiques que les spécimens récoltés par le Dr. Wilson au cours de la première expédition dirigée par Scott (en 1901-1904), celle qui suivit en 1910 ayant eu la fin tragique que l'on sait.

La première expédition française de 1950, nous l'avons déjà dit, arriva trop tard pour recueillir des œufs ; la seconde fut plus heureuse sous ce rapport et le Dr. Cendron put en rapporter quelques-uns, mais aucun n'était frais, la plupart étaient en effet des spécimens trouvés abandonnés sur la glace de mer et plus ou moins en mauvais état : pourris, fendus, desséchés, etc... Ce fut à l'un de nous (J. P.) que revint la joie de réussir complètement dans la mission assignée, c'est-à-dire poursuivre les observations tout au long du cycle, depuis les premières arrivées d'adultes jusqu'au mouvement migratoire final, lorsque, divisée en groupes d'importance très variable, la colonie se laisse emporter vers le nord sur les « floes » en dérive d'une glace de mer qui, sous l'effet de la température printanière, se désagrège un peu plus à chaque coup de vent.

On savait déjà que cette espèce ne pondait qu'un œuf par couvée, comme le Manchot royal, son congénère des régions

(1) Voir le long passage relatif à ce spécimen dans l'ouvrage de Wilson, 1901-04, vol. II, Zoologie (Aves), p. 28 et 29.

moins nettement polaires. Cet œuf blanc a le gros pôle fréquemment d'une couleur plus soutenue, allant même quelquefois jusqu'à l'ocre. La coquille, parfois polie, parfois finement piquetée, est souvent couverte de nodules qui lui donnent une apparence caractéristique (v. pl. V). Ces nodules sont généralement répartis au hasard, quoique plus nombreux au gros pôle, mais parfois ils sont disposés en lignes tournant hélicoïdalement autour de l'œuf.

Voici les chiffres recueillis sur le matériel nouvellement rapporté :

DIMENSIONS. — Dans un premier tableau, nous donnons les dimensions prises au cours de la seconde expédition par le Dr. Cendron.

Les œufs y sont numérotés de 1 à 42, mais les vingt-huit premiers furent étudiés et mesurés sur place. Seuls ceux portant les numéros 29 à 42 furent rapportés en France, ce qui nous permit d'ajouter aux mensurations primitivement prises, celles correspondant à la largeur.

(*Voir : tableau I, p.* 231.)

Dans un deuxième tableau, nous donnons les dimensions du matériel rapporté par la troisième expédition. La présentation reste absolument la même, à l'exception toutefois des poids qui, dans le premier tableau, sont ceux de l'œuf plein, alors que dans celui-ci ils représentent celui de la coquille vide, les pesées ayant été effectuées au retour de l'expédition à Paris, soit plusieurs mois après le prélèvement. Les spécimens, quoique conservés dans l'alcool, étaient alors entièrement pourris ou desséchés et risquaient de fournir des données fausses, si l'on avait pesé l'œuf dans l'état où il se trouvait à l'ouverture des bidons d'expédition.

En fait, les prélèvements ont porté sur un matériel plus important (une soixantaine d'œufs) mais, outre qu'il eût été fastidieux de multiplier indéfiniment les chiffres, certaines mensurations étaient fragmentaires et n'offraient qu'un intérêt discutable. Nous en avons donc extrait ce qui nous a paru le plus susceptible d'être utile. La numérotation des spécimens est cependant suivie, celle-ci ayant été refaite à Paris pour les spécimens dignes de rentrer en collection.

(*Voir : tableau II, p.* 232.)

TABLEAU I

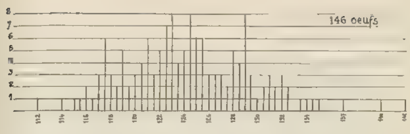
N°	Longueur (en mm)	Largeur (en mm)	Poids (plein) (en gr)	Date de collec.	Observations			
1	120		421	Premier raid, du 24 au 28 juin 1951	couvé	fendu	Embryon	N° II (1)
2	125,5		419		d°	d°	d°	VI
3	117,5		355		d°	d°	d°	III
4	123,5		443		d°	d°	d°	VII
5	117,5		413,5		d°	d°	d°	V
6	118		371		d°	d°	d°	IV
7	117,5		440		non couvé	d°		
8	127	-	504		d°	d°		
9	116		360		d°	abandonné	d°	XI
10	114		381,5		couvé	d°		
11	125		399		d°	d°		
12	128		451		d°	d°		
13	123,5		412		d°	d°		
14	115		339		d°	d°		
15	126,5		419		d°	d°		
16	129		478		d°	fendu	d°	XII
17	124		474		d°	intact		
18	117		369		d°	d°		
19	121,5		[illegible]		d°	d°		
20	128		[illegible]		non couvé	pourri		
21	121		[illegible]		couvé	intact mais pourri		
22	127,5		407		d°	d°	d°	
23	[illegible]		[illegible]		non couvé	d°		
24	129		[illegible]		couvé	d°		
25	123		[illegible]		non couvé	d°		
26	126		444		couvé	d°		
27	118		374		d°	d°		
28	122		380		non couvé	d°		
29	120	85	369	Deuxième raid, du 6 au 24 sept. 1951		pourri		
30	129	88,5	[illegible]			d°		
31	[illegible]	87	[illegible]			d°		
32	120,5	84,5	344			d°		
33	118,5	81,5	320			d°		
34	116	83	213			pourri		
35	127,5	[illegible]	[illegible]					
36	115,5	83,5	265			fendu et pourri (à 1/2 vide)		
37	[illegible]	85	[illegible]			éclaté		
38	120	86	456				Embryon	N° XIII
39	128	[illegible]	381			pourri		
40	129,5	86	184,5			d°		
41	[illegible]	89	[illegible]			d°		
42	126	87,5	376			d°		

(1) N° des embryons en collection

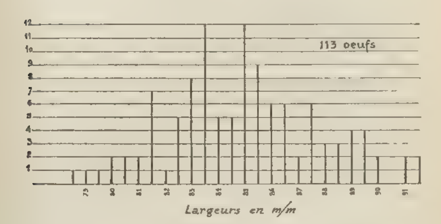
TABLEAU II

N°	Longueur (en mm)	Largeur (en mm)	Poids (œuf vide) (en gr.)	Date de collection	Observations
1001	130,5	[illegible]	74	Mai déb. juin	Mus Hist Nat. Paris
1002	120,5	89,5	[illegible]	»	
1003	125	85	69	»	Mus Hist Nat. Paris
1004	123,8	85	64	»	d°
1005	129	85,4	[illegible]	»	
1006	122,5	86	71	»	Mus. Hist Nat. Paris
1007	117	83,5	60	»	d
1008	122,8	87,5	66,5	»	d°
1009	122,8	89	69		d°
1010	112	80,5	49,5	»	d°
1011	121,5	83,7	63	7 Mai	d°
1012	129	89,5	[illegible]	Mai déb. juin	—
1013	128,3	91	77	»	Mus Hist. Nat Paris
1014	120,3	87,8	64,0	»	d°
1015	120,5	79,5	50	»	d°
1016	131	80	60	»	d°
1017	109	76,4	[illegible]	1er au 30 juillet	d°
1018	129	85,5	63,5	»	d°
1019	133,5	87	62,5	»	d°
1020	123	86,4	68,5	»	d°
1021	129	87,2	65	»	d°
1022	119	85	70	»	Mus. Hist Nat Melbourne
1023	116,4	83	60,5	»	Mus. Hist. Nat. Paris
1024	84	59,3	34		d°
1025	128,4	85	70	»	d°
1026	124	88,4	58	»	d°
1027	130,6	86,4	71	»	d°
1028	124,5	81	70	»	Mus. Hist. Nat. Melbourne
1029	132,5	88	[illegible]	»	Mus. Kruger Finlande
1030	118,5	62,5	[illegible]	»	d°
1031	122	83	67		Mus. Etchécopar
1032	119	82,5	68	»	d°
1033	128,5	80	64,5	»	Mus. Hist. Nat. Paris
1034	137	88	80	»	Mus. Hist. Nat. Melbourne
1035	131	84,6	66	»	Mus Hist. Nat. Paris
1036	125	84	69	»	Mus. Etchécopar
1037	124,6	86	70,5	»	Mus. Hist. Nat. Paris

Afin de connaître les dimensions moyennes de l'œuf de cette espèce, nous avons refusé de nous plier à l'usage de la moyenne arithmétique, qui est, à notre avis, peu parlante et parfois même arbitraire. Nous avons préféré présenter sous forme des deux diagrammes suivants la répartition en nombre des coquilles, suivant leurs dimensions prises au quart de millimètre. Ce procédé ne peut être évidemment utilisé que lorsqu'on dispose d'un important matériel, ce qui est le cas pour cette espèce.



Longueurs en m/m



Largeurs en m/m

De ces diagrammes, il ressort que l'œuf moyen varie de 117 mm à 130 mm pour la longueur, et de 80 mm à 90 mm pour la largeur, les chiffres les plus fréquemment atteints se plaçant aux environs de 125 mm pour l'une et de 84 mm pour l'autre.

Il est bien évident que l'œuf n° 1.024, dont les dimensions sont de 84 × 59,3 mm, est un spécimen nain qui ne peut entrer en considération pour le calcul des moyennes.

Poids. — Dans un troisième tableau, nous donnons les poids respectifs des diverses parties de l'œuf. Faute de mensurations suffisamment nombreuses, nous avons porté en dernière ligne la moyenne calculée suivant la formule habituelle.

TABLEAU III

	DIMENSIONS		POIDS				
	Longueur (en mm)	Largeur (en mm)	Albumine (en gr)	Vitellus (en gr)	Coquille (en gr)	Membrane coquillère (en gr)	Total (en gr)
	117,2	88,0	286,7	108,5	56,6	10,0	461,8
	117,5	81,0	302,0	102,0	59,5	11,7	475,2
	120,6	86,5	277,0	118,5	68,5	15,0	479,0
	121,0	83,0	255,5	115,5	60,5	9,9	441,4
	121,0	84,0	254,0	112,5	67,5	12,7	446,7
	122,6	81,5	236,9	127,9	53,5	8,0	426,3
	123,2	85,0	266,6	121,3	56,3	11,7	455,9
	124,5	85,4	280,0	122,7	59,4	12,6	474,7
	124,8	79,0	225,1	122,7	62,3	11,5	421,6
	125,2	83,4	261,5	128,5	62,3	11,4	463,7
	129,0	84,6	304,0	117,6	69,5	14,3	505,4
	129,2	89,0	325,0	128,8	72,0	12,7	538,5
	140,0	84,8	311,5	128,7	57,0	14,8	512,0
Moy.	124,0	84,2	275,83	119,63	61,83	12,02	469,40

De ces chiffres il résulte que les variations de poids les plus fortes s'observent pour la membrane coquillère (50 % par rapport au chiffre le plus faible) et l'albumine (44 %), alors qu'elle n'atteint que 35 % pour la coquille proprement dite et 28 % pour le vitellus. Ce fait est quelque peu surprenant en ce qui concerne la première donnée, car si la différence entre les variations de l'albumine et celles du vitellus peut s'expliquer par une certaine dessiccation, plus forte pour l'albumine qui contient 90 % d'eau alors que le vitellus n'en a que 40 à 50 %, le raisonnement n'est plus valable pour la membrane coquillère dont la teneur en eau est très faible (10 à 20 %). Nous avouons ne pas avoir trouvé de réponse au problème. Pour les variations se rapportant à la coquille, l'explication est autre, mais normale. Le poids de celle ci depend de l'état physiologique de la femelle pondeuse (âge et conditions de santé) qui réagit sur l'épaisseur du dépôt calcaire avant sa solidification. Ajoutons que la teneur en calcium ne peut entrer en ligne de compte pour expliquer ces variations, la densité de ce corps d'une part étant voisine de celle de l'eau (0,97 %) et, surtout, la coquille étant composée de 98 % de sel de calcium[1] (V. Bibliog. : ROMANOFF et ROMANOFF.)

Tableau IV

Date	*Température* Exter	Dans l'œuf	Moyen.	*Vent* Vitesse m sec.	Direction	*Hygrométrie*	*Précipitation*
14/5/52	— 15°5	24°1	26°6	0		85	Neige légère
		30°3					
»		24°3					
18/5/52	— 14°8	26°5	28°6	10	E-S-E	40	Blizzard léger
»		27°					
»		29°9					
»		31°7					
»		30°7					
»		26°					
23/5/52	— 26°6	32°8	30°1	2	E	57	Soleil
»		30°6					
»		29°9					
»		27°					
11/6/52	— 18°	32°5	31°6	6	E-S-E	97	Neige
»		31°8					
		30°8					
		32°3					
»		31°					
17/6/52	— 14°	32°5	33°2	0		70	Neige
»		34°2					
»		33°					
27/6/52	— 10°	33°3	33°4	13	E	92	Chasse-neige
»		33°4					
»		33°5					
28/6/52	— 10°7	34°	32°9	18	S-E	91	Blizzard
»		33°1					
»		31°8					
4/7/52	— 26°	31°4	31°	8	S-E		Blizzard léger
»		31°7					
		29°9					
18/7/52	— 24°	31°4	31°7	5	E-S-E	90	Chasse-neige
		31°2					
»		32°4					

TEMPÉRATURE. — Enfin, dans un quatrième tableau, nous présentons les relevés de température pris en plongeant un thermomètre à alcool à l'intérieur de l'œuf, immédiatement après le prélèvement. Les autres colonnes indiquent les conditions atmosphériques extérieures au moment de l'opération.

On remarque immédiatement que les températures prises les 14 et 18 juin sont, en moyenne, inférieures à celles observées par la suite, alors que la température externe est plutôt moins basse qu'au cours des expériences qui suivirent, notamment les 4 et 7 juillet. Nous attribuons le fait à ce qu'en début d'incubation, l'oiseau couveur est beaucoup moins assidu dans sa tâche. Il lui arrive d'abandonner son œuf sur la glace, et même quand celui-ci est dans la poche incubatrice, c'est-à-dire sur les palmures des pattes et sous le repli du ventre, le Manchot le découvre souvent, comme poussé par la curiosité et dans le dessein de le contempler. Rappelons que la température de la « poche incubatrice » varie entre 34°4 et 35°5.

INCUBATION. — Nous ne parlerons pas ici de la durée d'incubation, ceci ayant été déjà traité par l'un de nous (J. P., dans un précédent travail (v. Note 8). Rappelons seulement que, d'après nos précédents calculs, celle-ci varie de 62 à 64 jours.

Pygoscelis Adeliae

Nous ne nous étendrons pas longuement sur le Manchot d'Adélie, par ailleurs relativement bien connu et pour lequel un matériel important existe dans de nombreux Muséums. Il serait oiseux d'ajouter d'autres chiffres à ceux déjà connus, les nôtres n'apportant rien de nouveau.

Qu'il nous suffise de rappeler que les pontes sont le plus souvent de deux œufs, parfois d'un seul. Dans le premier cas, contrairement à ce qui se passe pour d'autres Manchots, notamment les Gorfous dorés, la ponte est assez homogène, aussi bien dans la forme, la taille et le poids, que dans la couleur et la contexture des œufs qui la composent.

L'œuf bleu vert pâle est recouvert d'une légère couche calcaire tendre et blanche souvent profondément rayée par les ongles de l'oiseau couveur, ce qui fait apparaître la cou-

leur de la véritable coquille en dessins parfois curieux sous le blanc superficiel souvent pollué par la boue du nid et les déjections des propriétaires. Ces derniers semblent n'attribuer aucun intérêt à la propreté de leur ponte, alors qu'ils attachent beaucoup de prix aux pierres qu'ils entassent sur les bords du nid avec patience et même orgueil, semble-t-il, si l'on en croit les querelles qui éclatent à chaque instant dans la colonie au sujet d'un modeste caillou.

A toutes fins utiles, et afin de confirmer ce que nous venons de dire et prouver qu'en cette partie du Pôle antarctique l'œuf de l'Adélie ne diffère en rien de ceux des autres régions, nous donnons les mensurations de cinq pontes complètes de deux œufs chacune, prises par le Dr. Cendron.

Tableau V

N° de l'œuf	Largeur	Longueur	Poids (plein)	Observations
XI	70,1 mm	56,2 mm	?	ovoïde régulier, 2 taches blanches
XII	72,2 mm	56,3 mm	?	» » 1 tache à la pointe effilée
XIII	68,5 mm	57,4 mm	?	presque sphérique, qq. taches blanches
XIV	68,7 mm	54,9 mm	?	nombreuses taches blanches, un mamelon
XV	74,5 mm	56,1 mm	131 g	bleu vert clair, plusieurs mamelons et taches blanches
XVI	75,0 mm	56,2 mm	133 g	*id*
XVII	69,5 mm	56,9 mm	127 g	presque blanc et uni
XVIII	69,0 mm	56,1 mm	124 g	*id*
XIX	73,9 mm	56,9 mm	137 g	bleu-vert très clair, plusieurs mamelons blancs
XX	70,9 mm	58,1 mm	136 g	» » uni

Fulmarus glacialoides

Si le Manchot empereur tint la vedette au cours de ces trois années de recherches, il n'est pas moins vrai que la découverte et l'étude de colonies de Fulmars antarctiques nous permit de recueillir des renseignements tout aussi inédits, pour ne pas dire plus rares encore.

En effet, nous ne connaissions jusqu'ici, en collection, que trois œufs de cette espèce. Le premier prélevé par Anderson à Cap Roquemaurel, aux îles Kerguelen, le 27 décembre

1902, les deux autres pris sur l'île Haswel (Queen Mary Land) en 1915. La chance permit cette fois d'en découvrir une colonie de trente-deux nids.

Nous ne parlerons pas des diverses phases de la reproduction, car celles-ci furent longuement décrites par l'un de nous (J. P., voir Note 9). Par contre, nous croyons utile de donner ici (tableau VI) la répartition du poids entre les différentes parties de l'œuf et les dimensions des huit spécimens qui furent mis en collection et semblent prouver que l'œuf de Kerguelen était bien identifié.

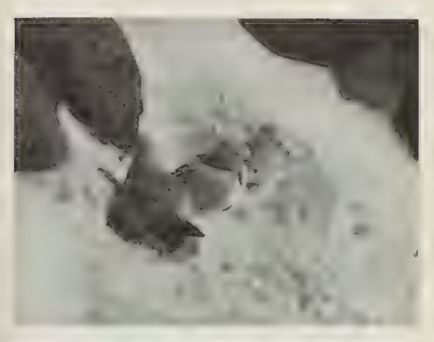
TABLEAU VI

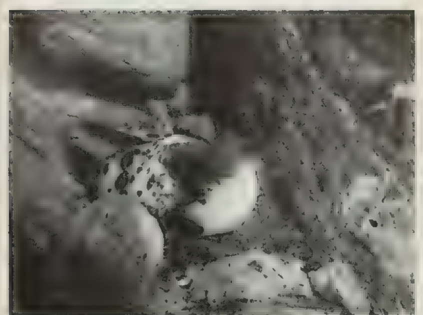
Fulmarus glacialoides

	N	DIMENSIONS Longueur (en mm)	Largeur (en mm)	POIDS Albumine (en gr)	Vitellus (en gr)	Coquille fraîche (en gr)	Total (en gr)	Coqu. le sèche (en gr)
Œufs mesurés sur place. Coquilles non conservées		71,0	54,0	56,19	32,55	11,96	100,70	-
		73,5	50,4	57,32	31,80	11,15	100,27	
		74,0	53,5	75,10	31,44	12,26	118,80	
		76,6	50,8	69,50	30,20	11,90	111,60	
	—	72,7	48,4	56,60	32,50	10,70	99,80	—
Œufs dont les coquilles collectées du 10 au 18 12/52 sont en collection	101	76,5	51,2	?	?	?	?	7,85
	102	75,4	49,8	57,90	32,12	13,48	103,50	8,65
	103	71,8	49,2	58,04	29,10	9,66	96,80	7,95
	104	76,0	50,5	61,40	28,30	10,40	100,10	8,05
	105	73,0	54,0	?	?	?	?	10,10
	106	72,5	49,5	?	?	?	?	8,15
	107	72,5	50,5	?	?	?	?	10,00
	108	77,0	49,0	62,50	26,90	9,80	99,20	7,95
	Moyen.	74,0	50,8	61,62	30,55	11,25	103,42	8,58

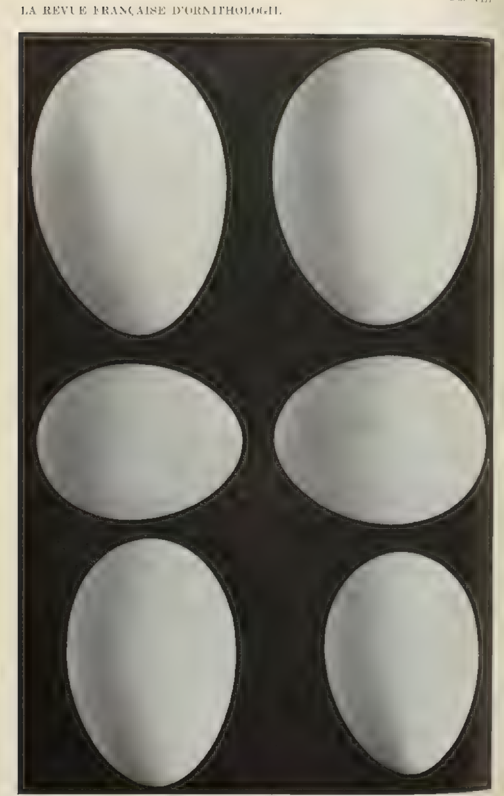
Ces œufs blancs, comme tous ceux des Petrels dont ils possèdent l'odeur caractéristique, sont parfois superficiellement jaunis par l'incubation.

Les nids, semblables à ceux du Damier du Cap, sont placés sur des falaises, mais à l'opposé du vent dominant et, par suite, presque toujours enneigées. Il n'y a jamais plus d'un œuf par nid. Notons enfin les résultats d'une expérience faite le 11 décembre : par 2° et un vent d'Est de 14 m/seconde, la température interne de quatre œufs était de 27°2 - 28°3 - 28°8 - 33°. Il y avait alors un léger chasse-neige et l'hygromètre marquait 86.





(*En haut*) : groupe de Fulmars sur lieu de nidification.
(*En bas*) : Damier du Cap couvant.



Pagodroma nivea et *Daption capensis*

Il peut paraître singulier, au premier abord, de parler de ces deux oiseaux sous le même paragraphe, car ce sont deux bêtes bien différentes à tous points de vue. Même le plus novice des observateurs ne pourrait se tromper en les voyant, le Petrel des neiges ayant un plumage blanc immaculé alors que le Damier du Cap est élégamment varié de blanc et de noir.

Mais il n'en va pas de même en oologie, et leurs œufs sont les seuls qui, dans ces parages, peuvent être confondus. Tous deux sont blancs, ceux du premier peut-être légèrement moins allongés. C'est la comparaison des dimensions qui donne le plus de sureté dans leur identification, quoique les tableaux VII et VIII fassent ressortir des chiffres qui se juxtaposent.

Tableau VII

Pagodroma nivea

		Dimensions		Poids				
	Nº	Longeur (en mm)	Largeur (en mm)	Albumine (en gr)	Vitellus (en gr)	Coq. fraîche (en gr)	Total (en gr)	Coquille sèche (en gr)
Œufs mesurés sur place Coquilles non conservées	—	62,0	40,4	31,60	18,30	6,10	56,0	—
	—	62,0	42,7	36,26	19,30	6,14	61.7	—
		57,5	39,5	26,14	18,37	4,69	49,2	
		59,7	41,0	33,32	17,15	3,78	54.25	
	—	62,0	44,0	35,00	22,9	7,10	65,0	
	—	59,4	40,0	30.06	20,2	5,14	55.4	—
Œufs dont les coquilles sont en collection	130	57,2	41,4	—	—	—	—	3,95
	131	54,0	41,6	—	—	—	—	4,00
	132	57,4	45,0	—	—	—	—	4,40
	133	58,0	43,2	—	—	—	—	3,90
	134	58,0	41,4	—	—	—	—	3,90
	135	57,0	43,5	—	—	—	—	4,00
	136	59,0	42,5	—	—	—	—	4,40
Moyen.		58,7	42,0	31,90	19,37	5,49	56,9	4,08

Légende de la planche VIII

(En haut) : Deux œufs de Fulmar antarctique
(Au centre) : Deux œufs de Pétrel des neiges.
(En bas) : Deux œufs de Damier du Cap.
(Tous de grandeur naturelle)

Tableau VIII

Daption capensis

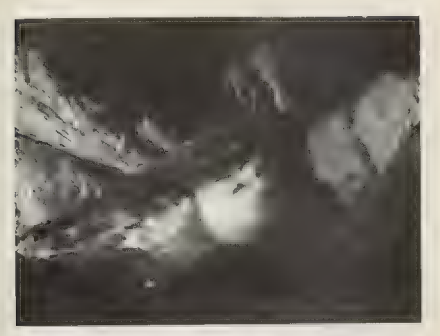
	N°	DIMENSIONS Longueur (en mm)	Largeur (en mm)	POIDS Albumine (en gr)	Vitellus (en gr)	Coquille fraîche (en gr)	Total (en gr)	Coquille sèche (en gr)
Œufs mesurés sur place Coquilles non conservées	–	63,8	41,0	30,00	21,90	7,37	59,27	—
		60,2	42,4	32,45	21,85	7,15	61,45	–
	–	63,5	43,0	40,93	19,49	7,32	67,74	—
		62,8	45,8	47,73	22,10	8,03	77,86	
		61,4	45,4	41,51	22,15	7,45	71,11	—
		64,2	45,5	42,20	22,54	7,41	72,15	
		65,4	45,3	43,12	22,63	8,43	74,18	—
	-	60,0	42,2	30,84	20,28	7,43	58,55	
Œufs dont la coquille est en collection	120	63,0	43,7	36,30	22,11	7,19	65,60	5,3
	121	62,8	43,0	—		—	–	5,1
	122	64,0	43,0		–	–	—	5,0
	123	66,0	44,0			—	—	5,2
	124	60,0	41,4			—	—	4,6
	125	60,0	44,0	38,23	18,76	7,91	64,90	5,3
	126	67,7	45,0			—	—	5,1
	Moyen	63,00	43,6	21,38	38,33	7,57	67,28	5,1

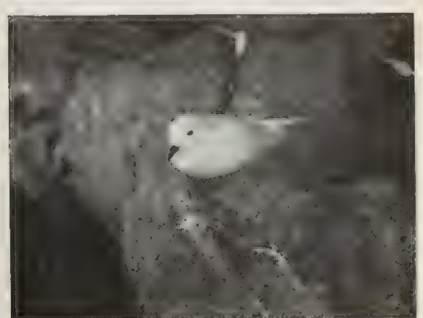
Il ressort de ces chiffres que l'œuf du Pétrel des neiges est plus petit, sa longueur *maximum* étant de 62 mm et sa largeur *maximum* 45 mm, alors que pour l'autre espèce, les *minima* sont de 60 mm pour la longueur et 41 mm pour la largeur. En série, l'œuf de Damier paraît aussi moins rond ou plus allongé.

Mais c'est encore le poids de l'œuf plein qui trahit la plus grande différence, le chiffre moyen étant de 56 gr 9 pour le premier (avec un maximum de 65 gr), alors que pour le second il est de 67 gr 28 (avec un minimum de 58,55 gr).

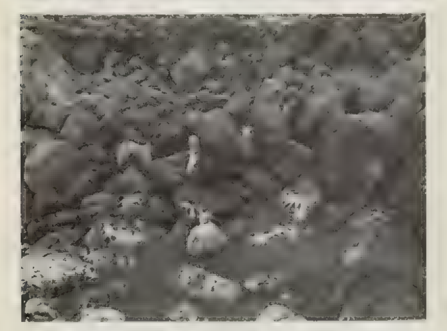
La nidification elle-même fait ressortir quelques différences sensibles entre ces deux espèces. Alors que le Pétrel des neiges utilise des cavités assez profondes ménagées dans les éboulis de roches, et dont l'entrée se trouve au niveau du sol, le Damier du Cap accepte des sites moins bien protégés. Ajoutons encore que la première espèce reste typiquement Pétrel par son comportement et son chant, tandis que le Damier se rapproche davantage du Fulmar.

Il semble qu'il y ait également une différence dans la tem-





(En haut) Poussin de Pétrel des neiges
(En bas) Pétrel des neiges adulte près de son nid



(En haut) : Poussins de Skua au nid
(En bas) : Couple de Petrels géants et leur poussin au nid

pérature moyenne d'incubation. C'est ainsi que le même jour : neuf œufs de Pétrel des neiges ont donné les chiffres suivants : 27°2 - 31°6 - 25°4 - 21°4 - 22°4 - 25°2 - 26°2 - 26°6 - 28°, soit une moyenne de 26°, alors que dix œufs de Damier ont donné : 32°2 - 25°6 - 33°2 - 32°8 - 30°7 - 31° - 27° - 22°9 - 31° 36°6, soit une moyenne de 30°.

Notons, enfin, que les œufs de Pétrel des neiges subissent d'assez grosses pertes par suite de l'enneigement des trous d'entrées d'une part, et d'autre part parce que les œufs sont fréquemment déposés sur des nids couverts de neige ; la chaleur de la couvaison fait alors fondre celle-ci, qui se transforme en glace, enrobe complètement l'œuf et arrête l'incubation.

Thalassoica antarctica

Malgré de longues et fastidieuses recherches, il ne fut pas possible de trouver les lieux de nidification du Pétrel antarctique. Quoique celui-ci fût aperçu plusieurs fois à Pointe Géologie, son comportement ne laissait guère d'espoir sur les résultats des investigations dont il fut l'objet. Bon voilier, ce Pétrel survolait pendant de longues heures les colonies nidificatrices et notamment celles de Damier du Cap. Mais, le soir, il repartait vers le nord. Il est probable que ses lieux de reproduction n'étaient pas très éloignés, mais situés sur des îles à peu près inaccessibles, la glace étant peu sûre à cete époque de l'année.

Oceanites oceanicus

Quoique le Pétrel de Wilson soit facile à reconnaître en ces régions antarctiques (sa couleur sombre et sa petite taille lui valurent de la part des marins le nom d'hirondelle), ses points de nidification étaient extrêmement difficiles à repérer. Malgré de longues recherches, trois œufs seulement purent être trouvés quelques jours avant notre départ, dont deux seulement furent recueillis. Ceux-ci malheureusement ont été détruits pendant le trajet de retour. Aussi nous est-il impossible d'en donner les mensurations.

Les observations concernant la nidification de cette espèce furent gênées par un enneigement particulièrement important pour l'époque et par le fait que la reproduction semble

battre son plein au cours du mois de janvier, c'est-à-dire au cours de la relève, alors que d'autres travaux absorbent l'activité de la mission.

Ses mœurs nocturnes, son arrivée tardive, sa petite taille le rendent toujours difficile à étudier. Si son chant est relativement fort, l'oiseau nous a souvent surpris par ses talents de ventriloque et dérouta maintes fois nos recherches.

Ses nids cachés sous des roches avaient des entrées très étroites. L'œuf y était déposé à 50 ou 60 cm de profondeur parfois plus sur un lit léger de plumes et de débris divers où l'on trouve parfois des ossements desséchés.

Macronectes giganteus

Le Pétrel géant est abondant en Terre Adélie. Toutefois, nous n'avons pas cru devoir collecter de nombreux œufs, ceux-ci étant, par ailleurs, fort bien connus.

Voici les dimensions de cinq spécimens :

Tableau IX

	Dimensions		*Poids*			
Nº	Longueur (en mm)	Largeur (en mm)	Albumine (en gr)	Vitellus (en gr)	Coquille (en gr)	Total (en gr)
1	101	65	160	62	19	241
2	101	67	142	68,5	30,5	241
3	100,3	63	135,5	60	25	220,5
4	102	66	148	66	30	244
5	96,0	65,5	127,5	68,5	26,5	222,5
Moyen.	100	65,3	142,5	65	26,2	233,8

Lui aussi niche en colonie. Le choix de l'emplacement est presque toujours le même : une zone caillouteuse assez dégagée pour permettre le lourd envol de ces énormes bêtes. Les nids, assez rapprochés, sont établis sur des aires dégagées dès que celles-ci ont plus de 1 m² de surface.

La première ponte fut relevée le 23 octobre, la première naissance le 26 décembre. La durée d'incubation est de 60 jours.

Catharacta skua Maccormicki

Le Skua de ces régions, quoique de teinte plus claire, est très voisin du nôtre dont il partage les mœurs peu recommandables. Il vit de rapine, razziant les colonies qu'il surveille sans cesse, pillant les nids et sacrifiant les poussins qui par malheur échappent à la vigilante attention des parents. Parfois il pousse même l'astuce jusqu'à dévier l'attention de ceux-ci pour permettre à un partenaire d'agir plus commodément.

Il nous a paru rechercher le voisinage des rookeries de Manchots Adélie et nous avons été frappés par la concordance entre ses dates de départ (15 avril) et d'arrivée (7 octobre) et celles de l'Adélie (8 avril et 20 octobre). Malgré les ravages effectués par lui dans les populations de Manchots, ces derniers ne semblent lui vouer ni crainte, ni haine. Inconscience, sottise ou manque absolu d'intérêt ?

Son nid, souvent inaccessible, est placé en plein vent, sur des roches escarpées. Il est rare d'en trouver deux rapprochés. Le Skua est un solitaire et le couple semble jaloux de son territoire comme la plupart des prédateurs, exception faite des Pétrels géants dont nous venons de souligner le comportement grégaire.

TABLEAU X

No	Longueur (en mm)	Largeur (en mm)	Poids de la coquille (en gr)	Observations
140	70,0	51,0	détruite	même nid
141	70,0	52,0	7,2	même nid
142	71,5	48,0	6,3	
143	73,0	52,3	8,4	
144	73,4	52,0	7,8	
145	73,7	51,8	8,1	
146	72,0	53,0	8,2	
147	72,0	51,5	7,6	
Moy.	71,9	51,4	7,6	

N

Cuvier

Lion

Bernard

Buffon

Lamarck

PETRELS

Rostand

Carrel

0 500 m

Glacier Terra Nova

Colonies de Manchots d'Adélie.

— de Pétrels géants.

Nids de Damiers.

— de Skuas.

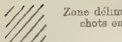
— de Pétrels de Wilson.

— de Pétrels géants.

— de Pétrels des neiges.

— de Fulmars.

B Baignades de Manchots d'Adélie.



Zone délimitée par les déplacements de la rookerie de Manchots empereurs en 1952.

CONCLUSION

Les deux espèces oologiquement les plus intéressantes de ce matériel sont, sans contestation possible, le Manchot empereur et le Fulmar antarctique.

Si nous nous reportons aux tableaux I et II, nous remarquons qu'il ne peut y avoir aucune confusion possible entre les œufs de l'Empereur et celui du Manchot royal, les premiers ayant de 10 à 20 mm de plus en longueur moyenne. C'est à peine si l'on peut parler de chevauchements, les plus petits œufs normaux d'Empereurs ayant 115 mm alors que les plus gros Manchots royaux atteignent juste cette dimension. Certes, nous trouvons deux coquilles du premier mesurant respectivement 109 et 84, mais nous l'avons déjà dit : ce sont des anomalies, et le second particulièrement peut être même considéré comme un œuf anormal.

Enfin, notons que les granulations si communes et typiques des œufs d'Empereurs sont rares et beaucoup moins nombreuses sur l'espèce plus petite.

Les œufs de Manchots Adélie conservent dans une même ponte une homogénéité de taille, de forme et de couleur que l'on ne retrouve pas dans les Gorfous.

Nous n'avons trouvé aucune différence notable dans l'apparence externe et les dimensions de l'œuf des Fulmars antarctiques et celles de l'œuf de Fulmars de nos régions nordiques.

Le Petrel des neiges a des œufs d'une contexture très voisine de celle des œufs de Damiers du Cap, mais ils sont plus petits et de formes plus rondes. D'autre part, les modes de nidification et de comportement des oiseaux nicheurs sont, nous l'avons vu, très différents.

Sous un angle plus général, il est curieux de constater la perte de poids considérable subie par les coquilles desséchées.

Pour trois espèces, nous trouvons les différences moyennes suivantes :

FULMAR (Tableau VI)
11,25 gr — 8,58 gr, soit une différence de 2,67 gr, soit 32 % du poids sec

PÉTREL DES NEIGES (Tableau VII)
5,49 gr — 4,08 gr, soit une différence de 1,41 gr, soit 34 % du poids sec

DAMIER DU CAP (Tableau VIII)
7,57 gr — 5,1 gr, soit une différence de 2,47 gr, soit 48 % du poids sec

Cette différence considérable ne peut être attribuée à l'extraction des membranes intérieures, qui n'ont pas été systématiquement enlevées comme ce fut le cas pour certains œufs d'Empereurs. Ce ne peut être non plus un simple phénomène de dessiccation, puisque la quantité d'eau contenue dans une coquille (d'après ROMANOFF) ne rentre que pour 2 % dans son poids. Nous étions arrivés aux mêmes conclusions lorsque nous parlions des œufs d'Empereurs (v. p. 234).

C'est un problème que nous nous proposons d'étudier ultérieurement sur des œufs d'oiseaux domestiques.

BIBLIOGRAPHIE

Notes ornithologiques des Expéditions polaires françaises 1951-52 :

N° 1) Incubation et développement du poussin chez le Manchot Adélie, par J. SAPIN-JALOUSTRE et F. BOURLIÈRE. *Alauda*, 1951, p. 65.

N° 2) Parades et attitudes caractéristiques de *Pygoscelis Adeliae*, par J. SAPIN-JALOUSTRE et F. BOURLIÈRE. *Alauda*, 1952, p. 39.

N° 3) Découverte et description de la rookerie de Manchots empereurs de Pointe Géologie, par J. SAPIN-JALOUSTRE. *L'Oiseau et la R.F.O.*, 1952, p. 143 et 225.

N° 4) Une visite hivernale à une rookerie de Manchots empereurs, par J. CENDRON. *Terre et Vie*, 1952, p. 101.

N° 5) Une technique de dénombrement et d'étude d'une rookerie de Manchots Adélie par la photographie systématique, par J. SAPIN-JALOUSTRE et J. CENDRON. *Terre et Vie*, 1953, p. 1.

N° 6) La mue du Manchot Adélie adulte, par J. CENDRON. *Alauda*, 1953, p. 77.

N° 7) Notes sur les oiseaux de la Terre Adélie, par J. CENDRON. *L'Oiseau et la R.F.O.*, 1953, p. 212.

N° 8) Formation des couples, ponte et incubation chez le Manchot empereur, par J. PRÉVOST. *Alauda*, 1953, p. 141.

N° 9) Note sur la reproduction du Fulmar antarctique *Fulmarus glacialoides* (A. Smith), par J. PRÉVOST. *Alauda*, 1953, p. 157.

N° 10) Capture de Manchots inattendus en Terre Adélie et considérations systématiques sur *Eudyptes chrysolophus Schlegeli*, par Chr. JOUANIN et J. PRÉVOST. *L'Oiseau et la R.F.O.*, 1953, p. 281.

N° 11) Notes sur l'Ecologie des Pétrels de Terre Adélie, par J. PRÉVOST. *Alauda*, 1953, p. 205.

ANDERSON. — Das hohere Tierleben im antarktischen Gebiete.

BAGSHAWE (T. W.). — Notes on the habits of the Gentoo and Ringed or Antarctic Penguins. *Trans. of the Zool. Soc.*, vol. XXIV, Part 3.

Bierman (W. H.) et Voous (K. H.). — Birds observed and collected during the Whaling expeditions of the « Wilhem Barentsz » in the Antarctic 1946-48.

Falla (R. A.). — British Australian-New-Zealand antarctic research expedition (1929-31).

Gain (L.). — Deuxième expédition antarctique française (1908-10) Oiseaux

Lindsey (Alton A.) et Siple (P. A.). — Ornithology of the Second Byrd antarctic expedition. *The Auk*, 1937, p. 147.

Lowe (P. R.) et Kinnear (N. B.). — British antarctic expedition (Terra Nova), 1910 B. M. Zoology, vol. IV, nº 5 Birds

Menegaux. — Expédition antarctique française (1903-1905). Oiseaux

Murphy. — Oceanic birds of South America.

Romanoff et Romanoff. — The avian egg.

Sharpe (R. B.). — Report on the collections of Natural History made in the antarctic regions during the voyage of the « Southern Cross », 1898-99 B.M. 1902 Aves

Stonehouse. — The Emperor penguin breeding behaviour and development

Wilson. — National antarctic expedition. B.M. Vol. II, Zoology Aves

---

NOTES ORNITHOLOGIQUES PRISES AU COURS D'UN VOYAGE DANS LE SUD MAROCAIN

par J. DORST et G. PASTEUR

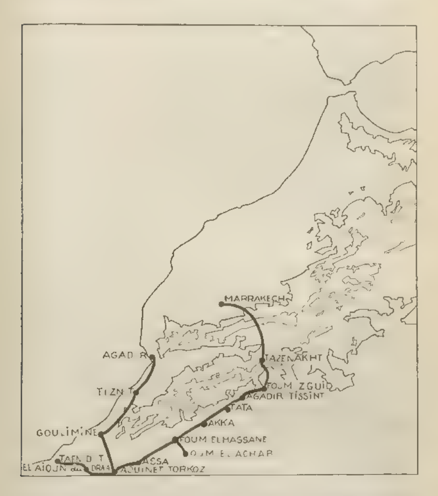
Les confins septentrionaux du Sahara témoignent d'une grande diversité, non seulement selon la latitude, mais également selon la longitude. La portion la plus occidentale présente en particulier des différences assez importantes par rapport aux régions situées plus à l'est. L'influence de l'Océan est très nette et vient tempérer le caractère désertique de cette région qui, de la sorte, s'avère steppique plutôt que subdésertique. C'est d'ailleurs ici qu'ont persisté jusqu'à nos jours le plus d'espèces animales et végétales d'affinités éthiopiennes.

Nous avons eu l'occasion de parcourir le sud marocain au cours du mois d'avril 1954. Ce sont les quelques notes prises au cours de ce voyage que nous avons rassemblées ici. Nous tenons d'ailleurs à exprimer notre gratitude à l'Institut Scientifique Chérifien pour la mission accordée à l'un de nous (J. D.), et pour l'aide qui nous a permis de réaliser cette étude.



Nous ne décrirons pas, bien entendu, la géographie de cette région du sud marocain essentiellement axée sur la vallée du Draa. La frontière avec le Rio de Oro en forme la limite sud ; la limite nord est constituée par l'Anti-Atlas. Mais ces chaînes de montagnes ont cependant des orientations très variées et déterminent un complexe montagneux dont les traits dominants sont assez confus. Le Jebel Bani, aux chaînons multiples, s'étend en effet en direction du S.-W. et délimite vers l'ouest une région assez bien définie, dont le centre est Goulimine. Cette zone, largement ouverte vers la mer, reçoit des précipitations relativement importantes : il pleut en moyenne 120 mm par an à Goulimine, 90 mm à El Ayoun du Draa. Cette pluviosité est cependant irrégulière : sauf en

septembre, où les précipitations sont plus régulières, on n'enregistre guère que des pluies orageuses. Une autre caractéristique climatique réside dans des brumes nocturnes et matinales qui se dissipent dès que le soleil est suffisamment élevé, mais qui peuvent néanmoins entretenir une certaine humidité.



Ces conditions du milieu permettent à une végétation steppique de prosperer. Les peuplements végétaux ont donné lieu à un important travail de Ch. SAUVAGE (*Vol. jubilaire Soc. Sci. Nat. Maroc*, 1948, 107-146), auquel nous empruntons

quelques notes. Deux groupements végétaux principaux se partagent le terrain. D'une part une *steppe à remth* (*Haloxylon scoparium*, Salsolacées), qui occupe principalement les collines et les pentes des jebels où elle s'étend en peuplements énormes et donne une physionomie très particulière au paysage. D'autres plantes font, bien entendu, partie de ces peuplements, et en particulier l'Arganier (*Argania spinosa*), arbre très typique du sud-ouest marocain où il est endémique. Dans la région qui nous occupe, il n'atteint toutefois qu'une taille très réduite. Cette apparence misérable lui vient évidemment de la sécheresse ainsi que des déprédations des animaux domestiques, chèvres en particulier, contre lesquelles ses piquants ne lui procurent qu'une protection insuffisante.

Il n'en existe pas moins, sur la plupart des reliefs, vers le sud jusqu'au Draa et même au delà ; il se tient le plus souvent au bord des oueds non permanents, dont il dessine le tracé plus nettement que ne peut le faire le jeu de l'ombre et de la lumière sur la montagne.

Un grand nombre de plantes herbacées profitent de l'humidité du printemps pour recouvrir le terrain d'un tapis végétal, certes très clairsemé, mais qui pare néanmoins le paysage de vives couleurs au moment de la floraison.

Parmi ces plantes figurent principalement des Crucifères jaunes et diverses espèces à fleurs bleues.

Le printemps 1954 a été fort pluvieux, ce qui fait que la végétation était remarquablement dense lors de notre passage. L'action de la pluie a été également nette sur la faune, à laquelle elle a permis une plus grande extension. Au sud est du Jebel Bani, en particulier au-delà de Foum el Hassane, le milieu change cependant nettement et devient beaucoup plus désertique ; la végétation herbacée s'efface. On voit apparaître des arbres sahariens, comme le *talha*, *Acacia raddiana*, qui forment, en certains points, une sorte de savane très ouverte rappelant, en dépit de la densité très nettement inférieure, celle que l'on voit en Afrique Noire.

Cette région du Maroc n'a curieusement pas donné lieu à de nombreux travaux ornithologiques. En plus de ceux de Heim de Balsac, on ne possède guère que l'article de Meinertzhagen, qui n'a toutefois pas dépassé Tiznit vers le sud. Quant à Bannerman, à part la périphérie de Goulimine, la région qu'il a parcourue est beaucoup plus orientale. Aussi

croyons-nous utile de rapporter quelques unes de nos observations qui, bien entendu, ne forment pas, et de loin, un inventaire exhaustif ni une étude biologique poussée de l'avifaune des confins pré-sahariens du Maroc. Cette faune est surtout typique d'une steppe aride avec, çà et là, des îlots nettement désertiques (1).

Au point de vue biogéographique, on remarquera que les territoires situés à l'ouest du Bani forment une enclave de caractère spécial où l'on assiste à l'avancée d'une faune plus « humide » au milieu de régions arides. La présence du Corbeau commun d'Afrique du Nord *Corvus c. tingitanus* et non *C. ruficollis*, de la Pie, de l'Alouette de Thekla et, par contre, l'absence d'oiseaux caractéristiques du désert, comme le Sirli, sont typiques de l'avifaune de ces districts atlantiques.

Comme dans toutes les régions arides, les variations dans l'abondance des précipitations engendrent des fluctuations importantes dans l'extension ou la régression de la faune. La répartition des oiseaux est, de ce fait, assez variable d'année en année et dépend largement des circonstances ; elle ne devra jamais être considérée comme définitive.



Partis de Rabat (13 avril), nous n'eûmes guère le temps de nous arrêter avant Goulimine. Un arrêt rapide fut cependant ménagé après Agadir pour observer les oiseaux vivant au voisinage de l'oued Sous. Tout près du pont métallique qu'emprunte la route, se trouve, en effet, une colonie d'Hirondelles de rivage d'Afrique, *Riparia paludicola mauritanica*, qui se différencie aisément de nos Hirondelles de rivage, *Riparia riparia*, par l'absence de la collerette foncée si caractéristique de celles-ci. Dans l'eau basse de l'oued pêche une Aigrette garzette, *Egretta garzetta*, solitaire, tandis que sur les bords s'agitent des Bergeronnettes grises, *Motacilla alba*

(1) Les travaux auxquels nous faisons allusion sont les suivants : Bannerman, D., et J. Priestley, 1952. An ornithological Journey in Morocco in 1951. *Ibis*, 94 : 406-433, 654-682. — Bannerman, D., et J. Bannerman, 1953. An ornithological Journey in Morocco in 1951. *Trav. Inst. Sc. Chérifien*, n° 10, 68 pp. ; A second Journey to the Moroccan Sahara in 1952 and over the Great Atlas. *Ibis*, 95 : 128-139. — Heim de Balsac, H. et T., 1949-51. Les migrations dans l'Ouest du Continent africain. *Alauda*, XVII-XVIII : 129-143, 200-221 ; XIX : 19-39, 97-112, 157-171, 193-210. — Meinertzhagen, R., 1940. Autumn in Central Morocco. *Ibis* : 106-136, 187-234.

subpersonata, et des Chevaliers guignettes, *Tringa hypoleucos*. Des Martinets à croupion blanc, *Apus affinis*, un couple de Martins pêcheurs, *Alcedo atthis*, et des Cochevis complètent le tableau des oiseaux observés. Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de scruter en détail les arbustes, pour une bonne part des tamaris, qui bordent l'oued et où paraissent se tenir de nombreux Sylviidés de passage. Nous avons cependant aperçu des Fauvettes diverses parmi lesquelles des Fauvettes à tête noire, *Sylvia atricapilla*, et des Pouillots. Dans les roseaux retentissent les cris caractéristiques de la Bouscarle de Cetti, *Cettia cetti*.

Vers le sud, la route quitte l'arganeraie déjà très clairsemée et les cultures, pour pénétrer dans une région plus aride Au-delà de l'oued Massa, s'ouvre la plaine de Tiznit, sorte d'enclave à allure saharienne au nord de l'Anti-Atlas. Le biotope le plus répandu est formé d'étendues pierreuses où ne pousse qu'une végétation herbacée appauvrie et déjà desséchée. Dans certains endroits sont cependant cultivées quelques céréales formant des touffes clairsemées. L'aridité de ce milieu est attestée par la faune avienne : les représentants les plus typiques en sont le Traquet triste (ou Traquet à tête grise), *Oenanthe moesta*, dont le mâle est reconnaissable à son dos foncé contrastant avec la tête et la nuque gris clair, son croupion lavé de roux. La femelle se reconnaît aisément à son capuchon roussâtre ; l'Ammomane à queue barrée, *Ammomanes cinctura arenicolor*, qui se tenait par couple, et le Traquet du désert, *Oenanthe deserti*. Des Calandrelles pispolettes, *Calandrella rufescens minor*, assez communes, complètent le tableau de la petite faune de ces pseudo-déserts de pierres. Dans les zones cultivées, surtout en orge, se tiennent les Cochevis de Thekla, *Galerida Theklae ruficolor* ; ils y paraissent nombreux. Une femelle tuée avait une grappe ovarienne bien développée.

Dans les arbustes qui bordent la route, se tiennent quelques Pouillots de Bonelli, *Phylloscopus Bonelli*, des Pies-grièches grises, *Lanius excubitor*, ainsi que partout, mais toujours par individus isolés, des Pies grièches à tête rousse, *Lanius senator*. Cet oiseau sera retrouvé pendant tout notre voyage, depuis Rabat. En pleine migration à cette époque, il se rencontre partout, perché sur quelque buisson ou sur les poteaux télégraphiques, mais toujours par individus solitaires. Cet oiseau insociable voyage en migration en se tenant à quel-

que distance de ses semblables. Des Corbeaux, *Corvus corax tingitanus*, émettant leur « coua » bref, et un Milan royal, *Milvus milvus*, complètent le tableau des oiseaux observés, avec une Fauvette orphée, *Sylvia hortensis*, facilement reconnaissable au milieu des tamaris poussant dans le lit de l'oued, à l'intérieur de la cité de Tiznit.

La faune ne va guère changer jusqu'à Goulimine. Partout des Cochevis de Thekla, surtout sur les pentes des collines, ainsi que de nombreux Guêpiers, *Merops apiaster*, sur les fils télégraphiques longeant la route. Nous aurons l'occasion de retrouver cet oiseau un peu partout en migration, toujours en troupes d'une vingtaine d'individus ou plus. En arrivant à Goulimine, une bande nombreuse se tenait dans les arbres du poste et donna le spectacle d'un carrousel aérien accompagné de cris sonores. Dans ces mêmes arbres se tenait un autre oiseau en plein passage, la Tourterelle, *Streptopelia turtur*. Dans toutes les palmeraies, l'espèce pullule littéralement à cette époque de l'année ; ces Tourterelles se tiennent dans les palmiers et se montrent d'ailleurs très farouches, probablement en raison de la chasse dont elles sont l'objet. Nous les avons rencontrées dans toutes les palmeraies de la vallée du Draa, de Tafnidilt à Foum Zguid. En mars, l'un de nous (G. P.) n'en avait pas rencontré une seule. Nous n'avons malheureusement pas pu observer la Tourterelle du Cap *Streptopelia capensis*, trouvée par Heim de Balsac à Taghjicht, et qui doit sans nul doute exister en certains points du sud marocain.

Dans les arbres du poste se tiennent également des Moineaux espagnols, *Passer hispaniolensis*, en troupes d'une vingtaine d'individus au plus. Ce sont les premiers que nous avons l'occasion de rencontrer au cours de ce voyage ; nous en reverrons d'autres, mais peu souvent. Leur comportement et un cri différent de celui de leurs congénères, les Moineaux domestiques, permettent de les reconnaître aisément.

Nous faisons également connaissance avec le Bouvreuil githagine, *Bucanetes githaginea*, joli petit Passereau au plumage délicatement coloré de rose, au bec rouge corail vif, dont quelques individus sont venus boire, le soir, dans une petite mare.

Les environs du poste ne nous ont pas permis d'étudier une avifaune variée. Des Cochevis de Thekla nichent sur les croupes recouvertes d'Euphorbes cactoïdes ; un nid placé

sous une touffe d'une plante épineuse, à l'ombre de quelques rochers, contenait quatre jeunes recouverts d'un duvet allongé, leur donnant une apparence étrange. Les parents, très inquiets, papillonnaient à quelque distance, en poussant leur cri d'appel très particulier, puis essayaient de détourner notre attention du nid en s'enfuyant, l'aile pendante et à demi ouverte, dans une attitude simulant une blessure.

Des Ammomanes du désert, *Ammomanes deserti Payni*, au plumage rose-beige fortement mêlé de gris, fréquentent les mêmes biotopes. Elles se tenaient par couples et la présence d'un insecte dans le bec de l'une semble indiquer qu'un nid ne devait pas se trouver très loin. Un couple d'Oedicnèmes, *Burhinus oedicnemus*, se leva également à flanc de colline. S'agissait-il de migrateurs ou d'un couple de reproducteurs ? Nous ne saurions trancher la question vu la date et le lieu.

Les étendues caillouteuses aux environs de Goulimine abritent également des Gangas, une bande de *Pterocles orientalis* dont le ventre noir permet une identification facile.

Notons enfin que, tard dans la soirée, alors que la nuit était complète, un oiseau traversa le poste en criant d'une manière ininterrompue. Il s'agissait, à coup sûr, d'un Engoulevent, non de celui d'Europe, mais probablement de l'Engoulevent à collier roux, *Caprimulgus ruficollis*.

Le lendemain 15 avril, notre voyage continuait à travers les chaînes entrecroisées du Jebel Bani, où se succèdent les étendues plates et les défilés resserrés entre les pentes plus ou moins abruptes, jusqu'à Aouinet Torkoz, petite palmeraie située dans la vallée du Draa, au pied des derniers contreforts du Bani. L'Institut Scientifique Chérifien y a aménagé l'ancien poste des Affaires Indigènes, aujourd'hui désaffecté, en un laboratoire où le chercheur trouve de vastes locaux, des instruments de travail et un confort très agréable. Comble de raffinement, un réfrigérateur y satisfait les vœux les plus exigeants !

Nous avons eu l'occasion de rayonner autour d'Aouinet Torkoz et en particulier d'effectuer un circuit en direction de la mer jusque dans la région de Tafnidilt. Les milieux naturels sont assez variés, depuis la vallée du Draa, avec ses étendues plates, jusqu'aux défilés plus ou moins encaissés que suit la piste en direction de la mer.

Le poste d'Aounet Torkoz est lui-même un lieu fort intéressant pour l'observation de maints oiseaux. On y voit notamment le Fringilaire ou Bruant striolé du Sahara, faussement appelé « Moineau » du Sahara, *Emberiza striolata Saharae*, qui se montre d'une singulière familiarité et vient picorer des mies de pain dans les cours intérieures. Le poste comporte également de vastes dépendances, aujourd'hui désaffectées et tombant en ruines. Les trous et les surplombs que comportent les murs sont hautement appréciés par de multiples oiseaux qui viennent y élever leur nichée. C'est le cas des Bouvreuils githagines, dont un couple avait construit son nid sur le rebord d'un pilier, à deux pas de la porte de l'habitation. La couveuse ne quittait pas ses cinq œufs même si l'on s'approchait à moins d'un mètre, tandis que son conjoint, perché sur quelque mur, faisait entendre son curieux cri, ressemblant au bruit d'une sonnette mal réglée.

Un autre nidificateur du poste est le Traquet à tête blanche, *Oenanthe leucopyga*, ainsi appelé en dépit du dimorphisme de la couleur de sa tête, tantôt blanche, tantôt noire, le familier « Bobchir » bien connu de tous ceux qui ont fréquenté le sud de l'Afrique du Nord, que nous avons d'ailleurs déjà rencontré à Goulimine. Plusieurs couples de ce Traquet avaient choisi les trous de murs pour nicher. Les oiseaux couvaient leurs quatre œufs bleuâtres lors de notre séjour. Les couples étaient composés pour la plupart de deux oiseaux à tête blanche, seul l'un d'entre eux associait un individu à tête blanche et un individu à tête noire.

Les environs du poste sont, eux aussi, des lieux d'élection pour l'observation des oiseaux. Le lit de l'oued, où se trouvaient encore de grandes mares peuplées de grenouilles, abrite une végétation de tamaris qui donne asile, au moment des passages, à une riche faune de Sylviidés. Leur nombre était cependant diminué et nous ne vîmes là que des Pouillots de Bonelli, des Hypolaïs pâles, *Hippolais pallida*, sans compter quelques Agrobates perchés au sommet des arbustes. Quelques Bergeronnettes jaunes fréquentent les bords humides de l'oued.

Les plaines au sud d'Aounet Torkoz, au nord des Rich, chaînes peu élevées qui bordent le lit du Draa, sont recouvertes d'une pierraille uniforme au milieu de laquelle ne poussent que peu de plantes, si ce n'est une maigre végétation herbacée et quelques Arganiers rabougris. Ces étendues pier-

reuses sont habitées par l'Ammomane à queue barrée, et par un autre Alaudidé très typique et facilement reconnaissable, l'Alouette de Clot-Bey, *Rhamphocorys Clot bey*. Cette Alouette au gros bec volumineux, aux oreillons plus ou moins érectiles, de couleur noire, contrastant avec le dessus du plumage sable, est absolument caractéristique de ce reg steppique, et nous l'avons trouvée par couples chaque fois qu'apparaissait ce biotope. Cet oiseau, peu farouche, contrairement aux Ammomanes du désert, émet un cri faible sans rapport avec les proportions plutôt massives de l'animal. Une autre particularité qui surprend au premier abord est l'aspect que prend l'oiseau au vol : de beige on le voit devenir subitement blanc et noir en raison de la couleur de ses ailes.

Un autre oiseau typique de ce milieu est la Calandrelle pispolette, *Calandrella rufescens minor*, plus rare que sa congénère la Calandrelle brachydactyle, *Calandrella brachydactyla hermonensis*, qui fréquente plus volontiers les terrains moins pauvrement recouverts de végétation. Les deux espèces se trouvaient par petites troupes comptant jusqu'à une vingtaine d'individus, qui faisaient le plus souvent preuve d'assez de sauvagerie. Elles s'envolaient et changeaient rapidement de cap toutes ensemble, avec un comportement assez typique de leur espèce, mais revenaient souvent à leur point de départ. Il n'est pas toujours facile de distinguer ces deux espèces l'une de l'autre dans la nature ; néanmoins, les taches foncées se trouvant de chaque côté du cou et la couleur plus chaude avec une tête nettement roussâtre de *brachydactyla* permettent de distinguer celle-ci de *rufescens*, plus grise et plus pâle sur le dessus, du moins dans le sud marocain.

Quand les étendues pierreuses se recouvrent de végétation, en particulier d'épineux, apparaissent les Ammomanes du désert *Ammomanes deserti*, dont la forme *Payni*, propre au sud marocain et à l'ouest de l'Algérie, est aisément reconnaissable de l'Ammomane à queue barrée : alors que l'une est rose isabelle grisâtre, l'autre est nettement sable, avec une bordure foncée à la queue qui fait défaut à la première. Remarquons que l'Ammomane du désert fréquente, dans le sud marocain, un désert pierreux et non des étendues sablonneuses comme dans certaines autres régions du Sahara. Cet oiseau était en pleine période de reproduction lors de notre passage. Nous avons découvert quelques nids, tous constitués d'une coupe végétale logée entre quelques pierres et à l'abri

d'un bloc projetant de l'ombre sur la couvée. Les nids visités contenaient de deux à trois œufs.

D'autres habitants familiers de ces étendues plates, couvertes d'une végétation clairsemée, sont les Gangas dont nous avons observé quatre espèces au cours de notre voyage dans le sud. La plus abondante nous a semblé être le Ganga du Sénégal, *Pterocles senegallus*, dont les troupes importantes séjournent au milieu des étendues pierreuses. Mais on rencontre également des Gangas couronnés, *Pterocles coronatus* dont les mâles sont reconnaissables aux marques céphaliques noires et les femelles à leur plumage largement barré sur le dessus. Le Ganga cata, *Pterocles alchata*, et le Ganga unibande, *Pterocles orientalis*, très facilement reconnaissable à son ventre entièrement noir, étaient bien entendu présents bien qu'en moins grande abondance semble-t-il ; nous ne les avons, en effet, jamais rencontrés que par individus isolés ou par petits groupes, alors que le Ganga du Sénégal formait, le plus souvent, des bandes.

Selon l'habitude de ces oiseaux, ils se rendent tous les matins à l'abreuvoir au bord de l'oued, puis, dans la matinée, ils regagnent leurs lieux d'élection au milieu des étendues pierreuses, en formations bruyantes, faisant entendre leur cri si caractéristique. Ils s'alimentent principalement l'après-midi : alors que ceux que nous avons tués vers midi avaient le gésier presque vide, ceux qui étaient tués dans la soirée avaient cette poche littéralement gonflée de graines d'une petite Asphodèle annuelle très commune dans le sud, *Asphodelus tenuifolius* Cav., mêlées de quelques feuilles d'arganier. (Détermination dûe à notre collègue Ch. SAUVAGE, auquel nous tenons à exprimer nos vifs remerciements.) Ces matériaux formaient la base exclusive du régime des Gangas à cette époque.

Un autre habitant de ce même biotope est le Courvite, *Cursorius cursor*, abondamment répandu partout et qu'on ne peut confondre avec aucun autre oiseau.

Ces étendues pierreuses sont parfois parsemées de quelques arganiers rabougris ; c'est au voisinage de ceux-ci que se tiennent, par petits groupes, les Cratéropes, *Argya fulva*, oiseaux facilement reconnaissables, très vifs dans leur allure et en perpétuel mouvement. Ils ne sont certes pas fréquents et nous ne les avons trouvés que par petits groupes largement séparés les uns des autres. Mais ces groupes comportaient

chaque fois cinq ou six individus qui évoluaient au milieu des arganiers.

La piste qui mène d'Aouinet Torkoz à Tafnidilt traverse, par une série de défilés, les chaînes complexes du Jebel Bani. Les pentes de ces montagnes sont couvertes d'une végétation en général maigre. Au milieu des amoncellements de rochers nous retrouvons les Écureuils palmistes, *Atlantoxerus getulus*, déjà vus dans le Sous, jolis petits Écureuils terrestres peu farouches, dont les évolutions animent les milieux sévères où ils vivent. Ces reliefs sont également le domaine de la Gazelle de montagne, *Gazella gazella Cuvieri*, espèce plus rare et de formes moins fines que la Gazelle dorcas, *Gazella dorcas*, si abondante par ailleurs dans toutes les régions basses et, en particulier, sur les *graras*, vastes étendues argileuses particulièrement plates et sur lesquelles poussent, entre autres, des plantes plus ou moins charnues, qui paraissent hautement appréciées de ces élégants Ongulés.

Ces régions rocheuses sont habitées par une avifaune sans caractéristiques bien spéciales. On y rencontre, en particulier, des Ammomanes du désert, des Cratéropes, ainsi que de nombreuses Perdrix gambras, *Alectoris barbara*, qui fréquentent surtout les fonds d'oueds couverts de broussailles.

Le Traquet rieur, *Oenanthe leucurus syenitica*, se complaît sur les pentes au milieu des amoncellements de rochers où on le trouve chaque fois qu'apparaît ce biotope. Il est souvent difficile de le distinguer du Traquet à tête blanche quand celui-ci a la tête noire. On y arrive cependant en examinant la queue dont la coloration est quelque peu différente chez les deux espèces ; le Traquet rieur a la queue largement bordée de noir, alors que le Traquet à tête blanche a les rectrices, sauf la paire médiane, entièrement blanches (du moins chez les adultes). La femelle du premier est, de plus, brune, alors que celle du second est semblable à son conjoint. Les caractères du milieu confirment le diagnostic, car le Traquet à tête blanche ne montre pas la même prédilection pour les rochers que le Traquet rieur.

En allant vers l'ouest, les pentes du Jebel Bani se couvrent d'énormes peuplements d'Euphorbes cactoïdes. Aucun oiseau ne paraît se tenir spécialement dans ce milieu pourtant si caractéristique au point de vue botanique. Les Cochevis de Thekla y sont particulièrement abondants, alors qu'ils sont pour ainsi dire absents dès qu'on a franchi, vers l'est,

les chaînes du Bani. La reproduction battait d'ailleurs son plein lors de notre passage, et partout les parents nourrissaient leurs jeunes d'insectes divers : tel un sujet tué à El Ayoun du Draa qui tenait dans son bec l'abdomen d'un gros papillon nocturne. On y trouve également d'autres oiseaux et, en particulier, des Perdrix, des Ammomanes, des Calandrelles brachydactyles. L'Outarde Houbara, *Chlamydotis undulata*, est très généralement répandue dans toute cette zone mais n'y paraît nulle part très abondante. Chassée, elle se montre très farouche, elle ne se laisse pas approcher et disparaît avec une facilité déconcertante par d'habiles manœuvres.

Les lits des oueds desséchés sont bordés d'une importante végétation arbustive. C'est dans ce milieu que se tient la Huppe, *Upupa epops*, par individus isolés, probablement en migration vers le nord. C'est là également que nous découvrîmes la Pie, *Pica pica mauritanica*, alors que nous ne nous attendions pas à la rencontrer si loin vers le sud, dans un pays presque désertique. On ne la trouve cependant pas à l'est du Bani.

Les lits des oueds suivent parfois des pentes très abruptes ; c'est dans un tel milieu, sous une vaste roche en surplomb, que nous découvrîmes le nid d'une Hirondelle de rocher, dont nous avons vu un couple évoluer au-dessus de l'oued, tout près de Foum Taskala.

Cette Hirondelle pose d'ailleurs un problème quant à son identification. En effet, l'unique spécimen collecté est, en quelque sorte, intermédiaire à *Riparia rupestris* et *R. obsoleta* ; s'il a la taille et la couleur de la première espèce, sa gorge est d'un blanc ocre parfaitement uniforme, sans trace d'une striation quelconque, tout comme chez la deuxième. Nous remercions notre ami le Dr. Ch. VAURIE, American Museum of Natural History, New-York, qui a bien voulu comparer notre spécimen à plus d'une centaine de peaux de chacune des deux espèces.

Il serait souhaitable que d'autres individus soient collectés pour préciser l'identité de cette Hirondelle. Signalons que *R. obsoleta*, jamais signalée au Maroc, que dans la région de Figuig, est une espèce du Sahara central et méridional. Il est cependant plausible que des colonies plus occidentales existent au Maroc, présentant peut-être des caractères morphologiques différant des races actuellement connues.

3

Ces Hirondelles avaient edifié leur nid sous le toit formé par la dalle rocheuse en surplomb. Composé d'une paroi maçonnée assez épaisse et d'un revêtement intérieur de fines brindilles et de plumes (plumes de Columbides entre autres), il ne contenait aucun œuf lors de notre visite. Une première ponte avait, cependant, vraisemblablement eu lieu, comme l'attestaient la présence de debris de coquille et de nombreuses fientes tout alentour sous le nid.

Les Hirondelles les plus communes dans le sud marocain, sont, cependant, les Hirondelles de cheminée, *Hirundo rustica,* qu'on retrouve en troupes importantes dans tous les endroits favorables.

Si le cours inférieur du Draa comporte de véritables gorges (cañon du Draa), il s'élargit aussi en certains endroits en guellas plus ou moins vastes, sortes de mares entourées de végétation. Ces gueltas forment un paradis pour de nombreux oiseaux. L'oued est souvent même entouré d'une veritable forêt galerie, en particulier de tamaris, qui sert de refuge à de nombreux Sylviidés au moment des passages. Parfois s'établissent des sortes de marécages salés, recouverts d'une végétation de Salsolacees, comme c'est le cas de la zone qui s'étend dans le bas du poste de Tafnidilt. Deux oiseaux fréquentent en abondance le biotope : le Cochevis de Thekla et l'Agrobate, *Agrobates galactotes,* que l'on retrouve dans le fond de tous les oueds. Ce joli petit Passereau très remuant possède une queue étagée marquée de taches blanches et noires contrastant avec son plumage roux et qu'il tient souvent relevée, à la manière des Troglodytes ; il évolue avec beaucoup de grâce au milieu de cette végétation envahissante, tout en faisant retentir son chant varie, aux notes douces et flûtées. L'Agrobate est très abondant dans tous les milieux qui lui conviennent dans le sud marocain.

Dans d'autres endroits, les crues périodiques de l'oued recouvrent une étendue considerable de terrains où les indigènes établissent ensuite des cultures assez sommaires, surtout d'orge. En raison des pluies abondantes cette annee, ces formations, appelées *ma'der,* étaient particulièrement riches. C'est le cas du Ma'der Enziz, situe sur le Draa au sud d'Aouinet Torkoz, qui prenait presque des allures normandes. On y trouve de nombreux Sylviidés, notamment au moment des passages ; nous aurons l'occasion de revenir à ces oiseaux en

parlant des palmeraies. Les Hirondelles de cheminée et de fenêtre y trouvent une abondante nourriture. Des Bergeronnettes jaunes courent sur le bord des mares où stagne encore de l'eau. On y trouve également des Limicoles, en petit nombre toutefois ; quelques Chevaliers guignettes, *Tringa hypoleucos*, et une ou deux Echasses, *Himantopus himantopus*. Nous retrouverons cette dernière de ci de-là, dans tout le sud marocain, toujours bien entendu au voisinage de l'eau et par individus isolés ou par petites troupes de quelques individus. Deux Casarcas, *Casarca ferruginea*, fréquentaient le Ma'der Anziz et se montraient d'ailleurs très sauvages ; s'envolant à la moindre alerte, ils décrivaient de grands cercles en poussant leur cri caverneux bitonal caractéristique. Au voisinage de ce Ma'der se tenaient une grande quantité de Cigognes blanches, *Ciconia ciconia*, formant deux groupes d'une centaine d'individus chacun. Elle se tenaient en formations serrées, seuls quelques individus perchaient dans un arbre, comme pour faire le guet. La présence de ces troupes importantes de Cigognes ne peut manquer de surprendre dans cette région, vu la date (19-20 avril). Nous avions déjà auparavant eu l'occasion d'en rencontrer quelques sujets épars, isolés au milieu des oueds (dont un couple à Aoumet Torkoz, un individu solitaire pêchant dans l'eau de l'oued à Foum Taskala, le 16 avril), mais jamais en aussi grand nombre qu'au Ma'der Enziz. Peut on admettre que ces Cigognes étaient des attardées en route vers leurs territoires de reproduction d'Europe ? L'importance des effectifs est, en tous cas, en contradiction avec ce que les auteurs signalent à une telle époque de l'année.

Un autre habitant de cette région est le Corbeau à cou roux, *Corvus ruficollis*, proche parent du Grand Corbeau, *Corvus corax*. En Afrique du Nord, le Corbeau le plus commun, *Corvus corax tingitanus*, est très abondant depuis la côte septentrionale jusqu'aux confins sahariens. Dans le sud marocain, il est remplacé par le Corbeau à cou roux, surtout à l'est du Bani.

A bon éclairage, cet oiseau se reconnaît assez aisément de son homologue par son aspect général plus efflanqué ; ses ailes sont plus allongées, plus pointues que celles de *tingitanus*. La décoloration des plumes du cou, de coloration brunâtre, n'apparaît pas, sauf peut-être dans des conditions très favorables. Ses manifestations vocales sont, par contre, bien reconnaissables : au « coua » bref de *tingitanus* se

substitue un cri beaucoup plus rauque, plus allongé, qui facilite la distinction entre les deux espèces.

A notre surprise, nous n'avons pas eu l'occasion d'observer de nombreux Rapaces. La Buse féroce, *Buteo ferox cirtensis*, est, cependant, assez commune dans tout le sud marocain. Sa silhouette et sa queue rousse, nettement visible au vol, permettent une facile détermination.

Le Milan noir, est très commun, comme partout au Maroc. Il est d'ailleurs, d'une manière générale, extraordinairement abondant dans tout l'ouest africain saharien, l'une des voies de migration principale de ce Rapace. Nous l'avons rencontré un peu partout, depuis Goulimine, par individus isolés et par petites troupes. Mais c'est à Tata, le 25 avril, que nous eûmes le spectacle d'un carrousel aérien auquel prenaient part des centaines de Milans, accompagnés de Corbeaux, tournoyant en plein midi dans les courants d'air chauds ascendants, presque au dessus de la palmeraie. Le ciel était réellement empli d'oiseaux pris dans ce gigantesque mouvement giratoire et montant de plus en plus pour disparaître finalement dans le ciel.

Les Faucons Crécerelles et Crécerelettes, *Falco tinnunculus* et *Naumanni*, étaient, par contre, absents du pays traversé et nous n'en vîmes que quelques-uns aux abords de Goulimine, alors que l'un d'entre nous (G. P.) en avait dénombré des multitudes au mois de mars. La migration de ces rapaces est, en effet, précoce et intervient dès février et mars.

Nous n'avons vu aucun Vautour si ce n'est des Percnoptères, *Neophron percnopterus*, par contre abondants comme un peu partout sur toute l'étendue de l'Empire chérifien. L'espèce niche dans le sud et y est également de passage lors de ses déplacements saisonniers qui l'entraînent jusqu'en Afrique tropicale. Nous avons pu observer d'assez près le Gypaète, *Gypaetus barbatus*, dans le véritable cañon au milieu duquel coule l'oued près de Tight, milieu sauvage qui convient parfaitement à ce grand rapace. Il était posé à terre, au flanc d'un escarpement, sans doute occupé à quelque proie. Il s'envola à notre approche, présentant ses ailes allongées si caractéristiques de son espèce.

En quittant Aouinet Torkoz, nous suivîmes la piste remontant la vallée du Draa au pied du Jebel Bani, en direc-

tion de l'est, par Assa et Foum el Hassane. De cette localité nous avons eu l'occasion de descendre vers le sud, jusqu'à Oum el Achar, par la piste impériale de Mauritanie. Au cours de ces différents trajets, nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion d'étudier à fond l'avifaune des régions traversées en raison du peu de temps imparti. Elle nous a cependant paru pauvre et composée des mêmes éléments que ceux que nous avions rencontrés précédemment. L'aridité est beaucoup plus marquée que dans les régions plus occidentales ; la végétation maigre était déjà presque entièrement desséchée. La température était d'ailleurs nettement plus élevée.

Après Foum el Hassane, le milieu change plus complètement encore. Ce ne sont que de vastes étendues plates, recouvertes de cailloux fins et non plus de blocs comme jusqu'alors. Le sable est aussi bien plus fréquent ; le milieu ne comporte qu'une végétation herbacée en touffes très clairsemées, avec des talhas dans les dépressions. Deux oiseaux assez typiques apparaissent aussitôt : le Sirli du désert, *Alaemon alaudipes*, et la Glaréole, *Glareola pratincola*. Le premier, Alaudidé bien particulier, se reconnaît aisément aussi bien à son chant plaintif caractéristique formant une gamme, qu'à son apparence générale. Ses grandes ailes noires et blanches lui donnent une allure et une silhouette de vol à nulle autre pareille. Nous l'avons rencontré sur toutes les étendues par couples.

Quant à la Glaréole, elle se trouvait également par couples ou par petits groupes isolés au milieu du cailloutis. Ces oiseaux qui piètent longtemps avant de s'envoler d'un vol rapide, ont un art consommé pour disparaître derrière le moindre accident de terrain. Nous avons eu l'occasion d'en observer d'autres au vol, notamment le soir au-dessus du poste de Tata ; sa silhouette de vol, caractéristique grâce à ses ailes pointues et sa queue très largement fourchue, permet d'ailleurs une diagnose facile. Parmi les autres oiseaux habitant ce milieu, se trouvent des Calandrelles et des Ammomanes à queue barrée.

La grande palmeraie d'Akka nous a donné l'occasion d'observer les oiseaux qui fréquentent ce milieu, si hospitalier, notamment lors des passages. Cette palmeraie, qui groupe près de cent mille palmiers, est enserrée entre les pentes du Bani ; un chapelet de ksars se trouvent à sa périphérie, tandis que coule en son milieu un oued entouré d'une très importante ceinture de roseaux et de plantes aquatiques.

Dans l'eau ou sur la berge de l'oued se trouvaient diverses espèces d'Ardeidés : un couple de Hérons cendrés, *Ardea cinerea*, des Hérons pourprés, *Ardea purpurea*, quelques Aigrettes garzettes ainsi qu'un Bihoreau, *Nycticorax nycticorax*. Dans les roseaux, un Blongios, *Ixobrychus minutus*, évoluait en prenant les attitudes si caractéristiques de son espèce. Ces oiseaux représentent probablement des migrateurs attardés, peu pressés de regagner leurs territoires de reproduction. Tous se montraient d'ailleurs d'une grande sauvagerie et s'envolaient à la moindre alerte. Des Echasses, en petites troupes, et des Chevaliers guignettes cherchaient leur nourriture dans la vase des berges.

Dans les pousses qui partent de la base des palmiers, des Bruants sahariens font montre de leur familiarité coutumière, accompagnés de Merles, *Turdus merula*, beaucoup plus sauvages.

Les panaches terminaux de ces mêmes palmiers abritent une avifaune riche et très variée. Faisons, bien entendu, abstraction des multitudes de Tourterelles, dont les vols se succèdent d'une manière ininterrompue à travers la palmeraie. Un des plus gracieux habitants de ce milieu est, sans nul doute, le Bulbul, *Pycnonotus barbatus*, perpétuel agité qui parcourt, en petites troupes, les frondes des palmiers, à la recherche de ses proies favorites, faisant admirer son masque noirâtre tranchant sur un plumage plus clair. Ses cris, aux notes très flûtées, animent les palmeraies de la plus heureuse manière.

De nombreux Sylviidés fréquentent ce biotope au moment des passages. Nous y avons trouvé des Hypolaïs polyglottes, *Hippolais polyglotta*, très nombreux, et dont la collecte nous a permis de vérifier l'identité. L'Hypolaïs ictérine, *Hippolais icterina*, était vraisemblablement présent lui aussi, mais nous ne saurions l'affirmer, n'en ayant pas tiré ; ces deux espèces ne se distinguent pas dans la nature en l'absence de chant. Parmi les Fauvettes proprement dites, nous avons noté la présence de Fauvettes à tête noire, *Sylvia atricapilla*, de Fauvettes mélanocéphales, *S. melanocephala*, de Fauvettes passerinettes (ou subalpines), *S. cantillans*, et de Fauvettes désertiques, *S. deserticola*. Certains de ces Passereaux fréquentent plus spécialement les palmeraies ou les cultures leur assurant une nourriture abondante d'insectes : telle la Fauvette à tête noire, qui se rencontre surtout dans

les jardins irrigués. D'autres fréquentent, avec la même assiduité, les buissons des étendues désertiques. C'est le cas des Fauvettes désertiques, migrateurs berbères qui vont hiverner dans les oasis sahariennes, et des Fauvettes passerinettes, que l'on voit souvent évoluer dans les talhas.

Les migrateurs les plus abondants sont, cependant, sans nul doute, les Pouillots véloces, *Phylloscopus collybita*, et les Pouillots fitis, *Ph. trochilus*, dont nous avons obtenu plusieurs spécimens. La palmeraie d'Akka en abritait d'innombrables individus qui s'agitaient aussi bien dans les palmiers que dans les tamaris et les roseaux bordant l'oued. D'autres, perchés dans les buissons des jardins, menaient une chasse active aux insectes fréquentant ce milieu si favorable à leur pullulation. Nous avons également rencontré quelques Pouillots de Bonelli, en très petits nombres toutefois.

Des Loriots, *Oriolus oriolus*, rencontrés à Akka le 24 avril et le 25 à Tata, se trouvaient à ce moment en migration remontant de l'ouest africain, où vont probablement hiverner ces oiseaux. Que faisaient, par contre, des Chardonnerets, *Carduelis carduelis*, à Akka ? Ce Fringillidé ne parait jamais avoir été signalé aussi loin dans le sud.

Parmi les autres migrateurs Sylviidés présents à Akka figurait la Rousserolle effarvatte, *Acrocephalus scirpaceus*. Elle n'y atteignait cependant pas l'extraordinaire densité que nous avons remarquée à Agadir-Tissint, au milieu de tamaris de l'oued encaissé dans un défilé du Bani. Les oiseaux s'y comptaient par dizaines et faisaient entendre leurs cris caractéristiques et même leur chant si varié. Heim de Balsac a déjà insisté sur l'abondance de l'Effarvatte dans les lieux qui lui sont favorables, premières étapes après la traversée du désert inhospitalier.

Aux environs de Tata, l'oued Tirhemt présente au nord de cette localité une série de falaises abruptes, percées dans les calcaires. Ces grottes, aux multiples entrées, sont habitées, en plus de Chauves-souris (*Rhinopoma*), par d'innombrables Pigeons Bisets, *Columba livia*, qui trouvent là des endroits rêvés pour édifier leurs nids.

Mais nous devons quitter le sud pour remonter vers le Grand Atlas. Au-delà de Foum Zguid, où l'on traverse la chaîne du Jebel Bani, la piste s'engage dans un dédale montagneux dont on suit les contours. Les palmeraies se succèdent, entrecoupées de fonds de vallées pierreux. Ces éten-

dues sont encore habitées par de nombreuses Ammomanes du désert. Puis la piste monte jusqu'au Tizi n'Taguergouat, col situé entre des montagnes de près de 1.600 m. On débouche alors sur un vaste plateau, au milieu duquel se trouve Tazenakht. L'avifaune change notablement. Les étendues plates nous ont paru absolument vides : en parcourant la plaine des Enagas, nous n'avons pas rencontré le moindre oiseau ! La vie avienne paraît se concentrer dans les fonds d'oueds (oued Timjicht par exemple). Nous avons trouvé le Traquet du désert en abondance, mais aussi le Tarier, *Saxicola torquata rubicola*, dont un jeune mâle en premier plumage, et le Pipit champêtre, *Anthus campestris*. Sur les bords des oueds, des Bergeronnettes jaunes et des Petits Pluviers, *Charadrius dubius curonicus*. Dans les buissons bordant l'oued, s'agitaient des Pouillots de Bonelli, tandis que, non loin, des Cochevis de Thekla nourrissaient leur nichée abritée dans la broussaille. Une troupe d'Hirondelles rousselines, *Hirundo rufula daurica*, très facilement reconnaissables, chassait aussi au-dessus de l'oued Timjicht.

Enfin, c'est à Tazenakht que nous devions revoir un vaste vol giratoire ascendant de Milans et de Corbeaux, semblable à celui de Tata, auquel s'étaient joints, cette fois, quelques Percnoptères ; comme il se trouvait plus bas au début de notre observation qu'à Tata, nous avons pu y évaluer les proportions approximatives suivantes :

Milans	: 60 — 65 %
Corbeaux	: 30 — 35 %
Percnoptères	: 5 %

Nous devions, à nouveau, retrouver des oiseaux plus « désertiques » en redescendant en direction d'Ouarzazate, et notamment des Ammomanes du désert. Non loin de là, au milieu des champs d'un vert cru, en violent contraste avec la roche rouge des montagnes, une bande d'une huitaine d'Ibis chauves, *Comatibis eremita*, cherchait sa nourriture dans les terres irriguées. Sans doute ces oiseaux doivent-ils nicher non loin de là, dans les falaises qui bordent la vallée. Nous montions cependant par la magnifique route en lacet qui franchit le Grand Atlas au Tizi n'Tienka. Le paysage change alors brusquement. D'ailleurs, une violente pluie nous surprit avant même d'arriver au col et nous montra, aussi bien que les changements dans l'avifaune, que nous avions quitté le sud.

QUESTIONS POSÉES AU SUJET DE LA REPRODUCTION DE *CUCULUS CANORUS* L.

par André LABITTE

Comme il est admis, d'une façon quasi générale, que chaque femelle pond des œufs d'un type qui lui est personnel, pendant non seulement la durée annuelle de reproduction, mais aussi pendant presque tout le cours de son existence (1), il est permis de reconnaître la pondeuse par les caractères distinctifs de ses œufs.

La femelle Coucou n'échappe pas à cette règle et, bien que la diversité de coloration des œufs de chaque femelle soit grande (2), la stabilité de la répartition des taches et la teinte de fond de la coquille se retrouvent sur chaque œuf lui appartenant.

Il est alors relativement facile d'attribuer à une femelle déterminée les œufs que l'on a découverts et aussi de définir le nombre d'œufs approximatif de sa ponte. Le chiffre peut ne pas être complet par suite de la difficulté à découvrir tous les œufs, mais cela permet tout au moins d'établir un chiffre minimum, de connaître la durée de la période pendant laquelle l'oiseau se reproduit, et l'étendue de son canton de reproduction.

Ces points admis, il est alors possible de constater :

1) la fidélité à un secteur déterminé pendant plusieurs années consécutives ;

2) le choix fait par telle ou telle femelle Coucou d'une espèce définie, spécialement recherchée pour être parasitée ;

(1) *The Oologist record*, 1931, p. 37. — GRIFFITHS a pu démontrer qu'une femelle de *Turdus merula* ne pond pas toute sa vie durant le même type d'œufs (Ceci se constate principalement en fin de saison, lorsque plusieurs pontes de remplacement ont epuisé la pondeuse au point d'altérer la coloration normale de ses œufs et même de produire quelquefois des aberrations.) (Notes de l'auteur.)

(2) R. VERHEYEN, Les Pics et les Coucous de Belgique, 2e édition Bruxelles, 1946, p. 122. Si l'on parvient à établir l'influence des spermatozoïdes sur l'aspect général de l'œuf, on pourra en conclure que la femelle Coucou serait à même de produire par métissage un grand nombre de types d'œufs. Pareille faculté serait évidemment favorable à l'adaptation de l'œuf du Coucou à celui de l'oiseau nourricier

3) les dates de début et de fin de ponte ;

4) le nombre d'œufs minimum et la cadence de ponte ;

5) la variabilité ou la constance des réactions dans un canton déterminé.

Si quelques points ont pu être déjà déterminés d'une façon à peu près exacte pour certains cas, il n'est pas permis néanmoins de tabler sur ceux-ci d'une manière générale, comme par exemple pour le calcul du nombre d'œufs pondus annuellement par chaque femelle. D'après mes observations, ce nombre est variable et conditionné :

1) par les facteurs climatiques et atmosphériques ;

2) par la possibilité de trouver des nids à parasiter.

Restant bien entendu que, suivant la latitude où se reproduisent les Coucous, le nombre de leurs œufs peut être sujet à variation, comme cela se constate également pour d'autres oiseaux.

En ce qui concerne la fidélité à se reproduire d'années en années dans un secteur défini, de nombreuses preuves ont été enregistrées, sur lesquelles je ne crois pas utile de revenir. Si une femelle Coucou dépose toujours son œuf dans un même secteur, c'est qu'elle y a reconnu son avantage pour diverses raisons répondant aux desiderata de son instinct.

En ce qui concerne le choix de l'espèce à parasiter, les opinions émises sont partagées (3) suivant les régions. Dans ma région, on s'accorde à reconnaître que l'espèce parasitée, préférée par le Coucou, est la Rousserolle effarvatte, *Acrocephalus scirpaceus* ; il faudrait essayer de savoir pour quelles raisons ?

Le nid de l'Effarvatte ne paraît pas être engageant : ses attaches en trois ou quatre points sur des roseaux fragiles, son emplacement très souvent au-dessus de l'élément liquide, sa faible grandeur et le peu de résistance des matériaux qui le composent ne semblent pas offrir à première vue les caractères favorables à l'adoption. Il est certes assez facile à découvrir, mais son accès l'est beaucoup moins pour un oiseau de la taille du Coucou. Son œuf ne semble guère pouvoir y être pondu directement, mais plutôt y être déposé après avoir été transporté dans la gorge de la femelle parasite.

Quant au mimétisme de l'œuf Coucou par rapport à

(3) Voir P. GÉROUDET, *Nos Oiseaux*, n° 210, juin 1950, pages 201 à 250 : Quels sont les hôtes du Coucou ?

celui de l'Effarvatte, l'adoption de la coloration est loin d'être parfaite. En général, il serait moins différenciable à côté des œufs de *Motacilla alba* ou d'*Erithacus rubecula*. « N'a-t-il pas été prouvé que, dans les milieux naturels où presque toujours le même type d'oiseau est choisi comme victime de son semi-parasitisme, tous les œufs de Coucou se rapprochent à peu près du même type (Rey-Schlegel-Chance-Makatsch-Scholey-Capek (4). »

Donc, si par son emplacement et sa composition, le nid de l'Effarvatte ne paraît pas devoir retenir spécialement le choix de la femelle Coucou, quelles peuvent donc être les raisons qui le font adopter en majorité ?

A mon avis il pourrait en être retenu trois plus ou moins valables :

1. l'Effarvatte, espèce mieux adaptée au parasitisme, accepterait plus volontiers que d'autres l'œuf étranger (en effet, les abandons et les éjections paraissent moins fréquents que pour d'autres espèces parasitées) ;

2. le nid de cette Rousserolle serait peut-être moins sujet que d'autres à être détruit, tout en étant plus facile à être repéré par le Coucou (quoique la similitude du nid de la Turdoïde, *Acrocephalus arundinaceus*, en plus volumineux, semblerait rendre celui-ci plus propice dans les endroits où ces espèces nichent ensemble) ;

3) la nourriture apportée par les parents Effarvattes conviendrait peut-être mieux au jeune Coucou que celle apportée par d'autres insectivores. L'état larvaire des jeunes Effarvattes (peau nue, lisse et noire à leur naissance) ainsi que la forme de la cuvette du nid sont peut-être des facteurs qui facilitent l'expulsion opérée par le jeune Coucou.

Donc, si le nid de la Rousserolle effarvatte paraît réunir les meilleures conditions, cette préférence exclut-elle le dépôt de l'œuf Coucou dans le nid d'autres insectivores même si les circonstances le permettent ?

Cette question reste encore sans réponse.

Il est certain que, dans les cas où cette Rousserolle est bien représentée dans une contrée, elle soit préférée par les femelles Coucou. Mais, dans d'autres endroits, si le nombre des nids d'Effarvattes est insuffisant, quelles peuvent être les

(4) R. VERHEYEN. Les Pics et les Coucous de Belgique. Bruxelles 1946, page 117 et suivantes.

espèces choisies en remplacement ? D'abord, est-ce que chaque ♀ Coucou est tenue de pondre un nombre déterminé d'œuf à chaque saison et quelles que soient les circonstances qui peuvent se présenter ? Je ne le pense pas. J'ai tout lieu de croire que le nombre d'œufs pondus par chaque femelle varie selon chacune et suivant des conditions déterminantes, comme cela se produit chez d'autres espèces, par exemple lorsqu'il s'agit de remplacer une ponte détruite avant éclosion, ce qui occasionne un nombre d'œufs variable suivant les besoins de la cause.

Ceci envisagé, il peut être admis que la même ♀ Coucou, lorsqu'elle ne rencontre pas suffisamment de nids à parasiter de l'espèce préférée, doit déposer son œuf indifféremment dans n'importe quel nid présentant les caractères propices à l'adoption. De ce fait, le nombre des œufs ne s'en trouve-t-il pas modifié et plus souvent restreint ? Mais ne pourrait-on aussi admettre que parfois la ♀ Coucou, ne trouvant pas les conditions adéquates pour le dépôt de son œuf (défaut de nids de l'espèce recherchée par exemple), modifie la cadence de sa ponte au point de l'interrompre et même de l'arrêter. On sait que si le nombre des œufs est fixé par hérédité chez certaines espèces, il ne l'est pas pour d'autres.

Il serait intéressant de savoir si telle ou telle femelle Coucou a sa préférence marquée pour telle ou telle espèce à parasiter.

Nous avons vu que, dans la majorité des cas, le nid d'*Acrocephalus scirpaceus* est choisi par la ♀ Coucou ; je citerai à l'appui les statistiques établies d'après les pontes de la collection Cogneau (provenant d'une localité de Seine-et-Oise) et les récentes observations d'André Claudon en Alsace.

Dans la collection Cogneau, l'espèce qui se trouvait avoir le plus de nids parasités était la Rousserolle effarvatte : cinquante-huit pontes sur un ensemble de soixante-dix-sept, soit un pourcentage de 75 %. A titre documentaire, les autres espèces parasitées comprenaient (5) :

Sylvia borin (Bodd.), Fauvette des jardins	6 nids
Sylvia atricapilla (L.), Fauvette à tête noire . .	3 nids
Acrocephalus schoenoboenus, Phragmite des joncs .	3 nids
Troglodytes troglodytes L., Troglodyte	3 nids

(5) *Bulletin* n° 2, juin-décembre 1938, de la Sté Ornithol. de France.

Erithacus rubecula (L.), Rouge-gorge .	2 nids
Emberiza schoeniclus Stein, Bruant des roseaux	1 nid
Acrocephalus arundinaceus, Rousserolle turdoïde	1 nid

Parmi tous les œufs de Coucou figurant dans cette collection, il y en avait sept reconnus imputables à la même ♀, tous parasitaient la Rousserolle effarvatte. Malheureusement je ne sais s'ils ont été trouvés au cours de la même saison ou en plusieurs années. Même remarque en ce qui concerne trois groupes de chacun quatre œufs semblables de Coucou, appartenant très certainement à la même ♀, plus quatre groupes de trois œufs, plus deux groupes de deux œufs. Donc nette prédilection à parasiter cette espèce.

En plus de ces « exclusivités », on y constate également qu'une même ♀ Coucou a parasité quatre fois le nid de l'Effarvatte plus une fois un nid de Fauvette des jardins. Une autre a parasité deux fois l'Effarvatte plus une fois le Bruant des roseaux. Une troisième a pondu deux fois dans le nid de la Fauvette des jardins. Une quatrième a utilisé trois fois les nids d'Effarvatte et deux fois ceux de la Phragmite des joncs. Une cinquième a pondu une fois dans le nid de la Fauvette des jardins et une fois dans celui de la Fauvette à tête noire. Enfin, à Romilly sur Seine, une autre femelle a parasité trois fois le nid de la Rousserolle turdoïde, et une autre deux fois de préférence à l'Effarvatte.

En Alsace, Claudon trouve chaque année une vingtaine d'œufs de Coucou, parfois plus, dans environ cent cinquante nids d'Effarvatte. Ici encore : préférence marquée des Coucous pour cette Rousserolle. La Pie-grièche grise, *Lanius excubitor* L., est aussi fréquemment parasitée. Elle niche avant l'Effarvatte.

Si certaines femelles Coucou ne parasitent uniquement qu'*Acrocephalus scirpaceus*, et comme la ponte de cette Rousserolle n'a jamais lieu avant le 25 mai, on est en droit de se demander s'il est courant qu'avant cette date la ♀ Coucou choisisse n'importe quel nid d'insectivore capable de recevoir son œuf au moment voulu ou si, parallèlement au choix fixé sur l'Effarvatte, elle ne jette pas son dévolu sur une autre espèce « en second » ?

On peut également se demander si dans des régions bien peuplées en Effarvattes, certaines femelles Coucou ne pondent que lorsqu'elles sont à même d'accaparer le nid de cette

Rousserolle, ne commençant ainsi leur reproduction qu'à partir du moment où celle-ci débute la sienne ?

Je soulève cette question parce que, depuis quatre ans, je trouve l'œuf de la même ♀ Coucou dans des nids d'Effarvattes établis dans un petit carré de roseaux d'à peine 1 hectare. Quoique la région soit presque dépourvue de cette Rousserolle, c'est uniquement celle-ci qui est parasitée. Sur cinq ou six couples formant comme une petite colonie, qui ont niché à cet emplacement les années 1951-52 et 53 (trois en 1954), il y a eu chaque année un et deux nids d'Effarvatte parasités à partir du 25 mai jusqu'au 4 juillet. Dans ce même site existent quatre ou cinq couples de Phragmites, *Acrocephalus schoenoboenus*, ceux-ci pondent à partir du 15 mai, à la périphérie des roseaux naissants ; à cette date, pourtant, je n'y ai jamais rencontré d'œuf de Coucou, alors que tout semble militer en faveur de son dépôt. Peut-être la cause réside-t-elle dans le fait que les nids de Phragmite sont en majorité mieux dissimulés que ceux de l'Effarvatte.

Cette année (1954), il y a eu un retard notable dans la ponte de l'Effarvatte. Le premier œuf n'a été pondu que le 9 juin, pourtant jamais un des nids de Phragmite n'a été utilisé avant cette date par le Coucou. Ce n'est que le jour de l'apparition du premier œuf d'Effarvatte que je constatais (donc le 9 juin) la ponte du premier œuf de Coucou de l'année.

Malgré mes recherches opiniâtres dans les environs de ce site pendant quatre années, je n'ai encore pu établir où et dans quels autres nids pouvait se faire la ponte des autres œufs de cette ♀ Coucou.

Avant 1950, il n'existait pas dans cette région de biotope approprié à la nidification de la Rousserolle effarvatte. Celle-ci ne s'est implantée qu'à la suite de la pousse de roseaux (phragmites) dans des excavations produites par l'éclatement des bombes, toutes concentrées sur un petit terrain en bordure de l'Eure, au voisinage d'un pont plusieurs fois attaqué en 1944 au cours des hostilités. La Rousserolle effarvatte est donc loin d'être une espèce répandue dans cette contrée.

Faut-il admettre une des hypothèses suivantes :

1) Cette ♀ Coucou ne parasite que l'Effarvatte. Dans ce cas, ne rencontrant à cet endroit qu'un faible nombre de nids à parasiter, elle doit entreprendre un parcours de plus de

5 km pour rechercher un biotope semblable renfermant d'autres nids d'Effarvatte ?

2) Les autres espèces parasitées (Troglodyte, Rouge-gorge, Fauvette, Accenteur) des environs ne m'ont jamais été dévoilées en quatre ans par suite d'un fâcheux concours de circonstances.

Sur un parcours de près de 6 km, en suivant la vallée de l'Eure, je n'ai jusqu'à maintenant reconnu que trois secteurs occupés à peu près régulièrement par des ♀ Coucous, et j'y ai contrôlé, d'après les œufs trouvés plusieurs années de suite, la présence d'une même ♀. Dans un de ces secteurs, il semblerait que ce soit le Troglodyte qui soit l'espèce parasitée de préférence ; dans le second, la Bergeronnette grise. Dans les deux emplacements, il n'existe pas de roseaux, ou d'Effarvatte, qui sont l'apanage du troisième.



En ce qui concerne le nombre d'œufs que peut pondre une ♀ Coucou, je l'ai déjà écrit, il est raisonnable d'admettre que celui-ci est variable. Il se présente des cas de pontes supplémentaires pour remplacer un œuf détruit, abandonné ou éjecté, ce qui permet d'en découvrir plus qu'il en est normalement pondu.

Le nombre d'œufs que l'on attribue à la femelle Coucou, et pour lequel on ne semble guère être d'accord (et pour cause, si celui-ci est variable !) comprendrait dans son total les œufs de remplacement, tout comme chez d'autres espèces. Ceci donnerait raison aux ornithologistes qui attribuent un grand nombre d'œufs par ♀ au cours de la saison. Comme je l'ai démontré, on ne peut se baser sur l'autopsie et le nombre d'œufs composant la grappe ovarienne (6).

Dans le petit massif de roseaux dont je parlais plus haut et qui fut habité pendant trois ans par cinq ou six couples d'Effarvattes et trois seulement en 1954, la même ♀ Coucou y a déposé régulièrement son œuf, et très probablement il n'y en aurait eu qu'un chaque saison à cet endroit, car aussitôt la date de dépôt de cet œuf, toujours accepté, l'incubation des autres pontes d'Effarvattes n'aurait pas permis à la ♀ Cou-

(6) *Oiseau et R.F.O.*, 1948, vol. XVIII. Quelques notes sur *Cuculus canorus* en pays drouais, p. 78, par A. LABITTE, et 1951, t. 3, p. 200. Notes sur le Coucou gris en Alsace, par A. CLAUDON.

ceau de déposer un nouvel œuf dans ces mêmes nids. Or, il s'est trouvé que par suite de circonstances spéciales toutes les pontes d'Effarvattes, plus l'œuf Coucou, ont été enlevées. Ceci a immédiatement déterminé l'établissement de nouveaux nids qui ont reçu des pontes de remplacement huit à dix jours après. Parmi ces pontes, la ♀ Coucou a déposé à nouveau un œuf de remplacement du précédent qui avait disparu. Je pense qu'il s'agit dans ce cas d'un remplacement plutôt que de la ponte d'un œuf normal à sa cadence régulière qui, à ces dates, n'aurait peut être pas pu être déposé facilement dans le nid d'une autre espèce. Ayant constaté ces faits en 1952, j'ai enregistré en 1954 le même comportement de cette ♀. Après avoir déposé son œuf dans un des trois nids d'Effarvatte édifiés à ce même endroit, je le trouvais seul très fraîchement pondu dans la matinée du 9 juin, dans un nid qui venait d'être terminé.

Il est à noter qu'à environ 2 m 50 existait un autre nid d'Effarvatte qui, lui, contenait un œuf frais de cette dernière. Après prélèvement ce même jour de l'œuf Coucou, le nid qui le contenait ne reçut aucun œuf d'Effarvatte par la suite, et celui qui en contenait un avait sa ponte complète de quatre œufs le 12 juin. Le troisième nid restait inoccupé. La ponte de quatre œufs d'Effarvatte ayant été enlevée le 12 juin, il s'ensuivit que les trois couples refirent un second nid en remplacement, et huit jours après, soit le 17 juin, un de ceux-ci était achevé et contenait déjà un œuf d'Effarvatte plus un œuf de la même ♀ Coucou, en tout semblable au précédent. Enfin un troisième œuf était découvert dans un nouveau nid d'Effarvatte le 9 juillet. Cet œuf était frais mais abandonné depuis douze à quinze jours environ. Le nid dans lequel il reposait seul n'était pas construit lors de ma visite du 22 juin, et comme l'on sait que l'Effarvatte emploie très peu de temps à l'édification de son nid à cette époque (deux jours et demi à trois jours), l'œuf de Coucou a dû y être déposé vers le 25-26 juin, soit environ huit à neuf jours après la découverte du précédent le 17 juin. Coïncidence ou fait voulu ? Le délai entre chaque trouvaille d'œufs se trouverait être chaque fois d'environ huit jours, 9-17-25 juin, correspondant vraisemblablement à une cadence de ponte de trois œufs en trois semaines.

Tous les œufs trouvés de cette ♀ Coucou étaient de coloration gris cendré pour le fond, très finement pointillé, mar-

bre et chiné de gris plus foncé. Ils ressemblaient assez bien à l'œuf de *Motacilla alba*. Forme arrondie mesurant :

1951	— 14 juin	:	22 × 17,1
1952	— 31 mai	:	22 × 17
»	— 5 juin	:	21,8 × 17,2
1953	— 4 juillet	:	22 × 17,2
1954	— 9 juin	:	21,3 × 17,1
»	— 17 juin	:	22 × 17,3
»	— 9 juillet	:	22,8 × 17

Encore une fois, si la reproduction des Rousserolles n'avait pas été dérangée, ce qui a provoqué l'établissement d'un nouveau nid, la ♀ Coucou n'aurait pu avoir l'occasion d'y déposer son œuf, alors qu'elle n'a pas utilisé les nids de Phragmite, de Troglodyte et de Fauvette des jardins qui se trouvaient disponibles à ce moment là dans les parages et en état réceptif.

Je suis entièrement d'accord avec ce qu'écrivait mon éminent collègue Eichélcopar (7) : « Or, dans tous les cas où les pontes de Coucou ont été sérieusement suivies et observées, il semble que les œufs ont toujours été prélevés. Ne serait-ce pas ce prélèvement qui aurait incité le Coucou à poursuivre sa ponte et qui aurait amené l'observateur à recueillir beaucoup plus d'œufs que le Coucou n'en aurait pondus normalement ? »

Il serait intéressant de poursuivre la question plus loin afin de savoir si la ♀ Coucou ne s'attacherait pas non seulement à parasiter une espèce choisie mais encore une femelle déterminée, celle-ci étant reconnue plus apte que les autres à accepter le parasitisme ? Je n'ai pu m'en rendre compte ni en 1952, ni en 1954, car en 1954 aucun œuf d'Effarvatte n'accompagnait celui du Coucou trouvé seul au nid, je n'avais donc aucun moyen de comparaison avec la ponte de remplacement de l'Effarvatte qui a été découverte le 17 juin.

En 1952, je ne pense pas que la ponte de l'œuf de Coucou pondu en remplacement ait eu lieu dans le nouveau nid du même couple d'Effarvatte : le délai entre la substitution du premier œuf (31 mai) et le prélèvement du second (5 juin) n'aurait pas permis à ce même couple de reconstruire un second nid et d'y refaire une ponte de quatre œufs.

(7) *Oiseau et R.F.O.*, vol. XVI, année 1946, page 153.

4

Mais que faut-il penser lorsqu'on trouve l'œuf du Coucou seul dans un nid ? Faut-il émettre l'hypothèse que la ♀ Coucou a retiré le premier œuf de la ponte de l'hôte pour y mettre le sien à la place, en pensant que la substitution passerait inaperçue et n'empêcherait pas la continuation de la ponte des autres œufs de la femelle adoptive et faciliterait ainsi son acceptation ? Ou bien la ♀ Coucou dépose-t-elle son œuf dans un nid vide, venant d'être terminé, en attendant et avant que la ponte de l'hôte soit commencée ?

Il est difficile de répondre. Peut-être les deux hypothèses sont-elles valables toutes les deux, quoique la seconde paraisse être moins favorable à l'adoption.

Toujours est il qu'en ce qui concerne cette ♀ Coucou, j'ai trouvé en 1954 deux fois son œuf seul dans un nid d'Effarvatte. Dans le deuxième cas (9 juillet) aucun doute ne peut subsister sur son abandon. Quant au premier œuf découvert le 9 juin, s'il était seul, bien que n'ayant pas vu la femelle adoptive partir du nid, il m'a paru être tiède ; peut-être venait-il d'être pondu ? L'œuf trouvé le 17 juin n'était accompagné que d'un seul œuf Effarvatte de dimensions anormales, très allongé et piriforme, mesurant 21 × 15,2. Je n'ai pu déterminer s'il y avait acceptation ou abandon.

Je rappelle qu'en 1953 un des œufs de cette même ♀ Coucou reposait, le 4 juillet, avec deux œufs d'Effarvatte, tous trois dénotant un degré d'incubation d'une huitaine de jours. En 1952, il accompagnait trois œufs d'Effarvatte, tous quatre incubés de huit à dix jours à la date du 31 mai, et le 5 juin de la même année j'en trouvai un nouveau fraîchement pondu avec quatre œufs d'Effarvatte. En 1951, c'était le 14 juin que j'en découvrais un presque à éclosion avec trois œufs de cette Rousserolle.

En tenant compte du degré d'incubation de chacun de ces œufs de Coucou, on peut établir à peu de chose près la date du début des pontes pour chaque œuf :

Pour 1951, vers le 3-4 juin ;
» 1952, vers le 20-21 mai, puis pour l'œuf de remplacement le 5 juin ;
» 1953, vers le 26 juin ;
» 1954, vers le 9 juin. Premier remplacement le 17 juin. Deuxième remplacement le 25 juin.

De ces considérations il ne peut malheureusement décou-

ler aucun enseignement positif au point de vue de la cadence de ponte. Tout au plus peut-on envisager une certaine corrélation dans les dates, mais qui n'est peut être que le fait du hasard pour les deux dates correspondantes du 25 26 juin 1953 et 1954, et ensuite entre le 4 juin 1951 et le 5 juin 1952. Il faudrait posséder une documentation beaucoup plus importante pour essayer d'en tirer des conclusions, et c'est justement pour inciter à publier des études plus poussées par ceux qui sont à même de le faire que je développe ce sujet.

En ce qui concerne les œufs de Coucou trouvés seuls dans un nid parasité, il m'est arrivé à plusieurs reprises de le constater personnellement quatre fois dans Troglodyte, les 21 juin 1930, 22 mai 1938, 17 mai 1946 et 21 mai 1947 (sur lesquelles une seule fois il n'était pas abandonné, puisque le Troglodyte le couvait le 21 juin 1930), et deux fois dans Bergeronnette grise, les 8 juin 1947 et 14 juin 1946. Si celui du 8 juin était nettement abandonné, mais frais et en bon état, celui découvert le 14 juin dénotait en plus des traces de coups de bec, probablement de l'hôte qui ne l'avait pas accepté.

Si on se rapporte à la littérature, RASPAIL a dit (*Œuvres Ornithologiques, Mémoires de la Soc. Ornithologique de France*, p. 153 et suivantes) : « D'abord il est exact que la femelle Coucou enlève toujours un œuf auquel elle substitue le sien dans le nid dont elle a fait choix ; je l'ai constaté par de nombreuses observations. Du reste, sur ce point, la plupart des Naturalistes sont d'accord. Je dois rappeler cependant que le savant ornithologiste FATIO est d'un avis tout contraire et qu'il pense que la ♀ Coucou ne détruirait pas toujours un œuf du nid auquel elle veut confier le sien. Il s'appuie sur ce que la ponte étant terminée, il avait trouvé souvent l'œuf du Coucou en plus du nombre de ceux déposés par l'espèce. »

Ceci s'explique très bien dans les cas où il y a déjà plusieurs œufs dans le nid parasité, ce qui peut faire passer la présence de l'œuf intrus comme moins flagrante, mais dans les cas où le nid ne compte qu'un seul œuf du propriétaire auquel la ♀ Coucou substitue le sien, je crois l'adoption par les hôtes plus difficile. Ceci expliquerait les abandons assez fréquents qui permettent de découvrir un seul œuf (celui du Coucou, dans un nid parasité mais abandonné, la ponte

légitime ne se poursuivant généralement pas quand le nid est violé dès la ponte du premier œuf.

Comme complément à ces notes, j'indiquerai que dans le secteur voisin du site décrit ci-dessus, composé en majeure partie de prairies alternant avec des bois d'aulnes, frênes et peupliers, distant d'environ 1 km 200 à vol d'oiseau du carré de roseaux, il a été trouvé le 18 juillet 1954 un œuf de Coucou tout près d'éclore dans un nid de Troglodyte avec trois œufs de ce dernier. Cet œuf n'émanait certainement pas de la même femelle faisant l'objet de ces notes, car il était beaucoup plus allongé et mesurait 23,7 × 17,4. Sa coloration plus claire était à fond plus blanchâtre avec pointillés plus espacés et des taches brun rougeâtre pâles, comme effacées après lavage. Ceci dénoterait que la ♀ pondant dans les roseaux, n'étendrait pas son aire de reproduction aussi loin qu'on pourrait le penser.

Dans cette contrée le dernier chant enregistré du Coucou l'a été le 13 juillet.

Il reste toujours à définir :

1. Quel est le nombre normal moyen des œufs que peut pondre une ♀ Coucou au cours d'une saison dans une région déterminée ?

2. Quelle peut être l'étendue du secteur où elle se reproduit ?

3. Quelle sont les raisons qui déterminent la ♀ Coucou à parasiter de préférence telle ou telle espèce et pourquoi choisit-elle plus souvent *Acrocephalus scirpaceus* en Eure-et-Loir ?

4. Y a-t-il une corrélation entre la date de ponte de la ♀ Coucou et celle de l'espèce choisie, ou parasite-t-elle indifféremment n'importe quelle espèce favorable à l'adoption et disponible au moment propice ? Étant tenu compte qu'il n'y a pas recherche de sa part des caractères de mimétisme de sa ponte avec celle de l'hôte.

5. Quelle interprétation donner, lorsqu'on trouve l'œuf du Coucou seul dans un nid ?

Pour conclure, je crois qu'il n'existe aucune règle rigoureuse régissant la biologie de la reproduction de *Cuculus canorus*, dont les mœurs suivent l'impulsion de l'instinct pour parer dans la mesure du possible aux irrégularités du rôle tributaire qu'il est appelé à jouer dans la nature.

De ce fait beaucoup d'observations pourront se montrer contradictoires, et bien des points resteront encore à élucider.

NOTES ET FAITS DIVERS

Notes sur les Becs-croisés, dans le nord de la Haute-Vienne

Les Becs-croisés apparaissent très irrégulièrement dans le nord de la Haute-Vienne ; nous pouvons rester deux, trois années de suite sans en voir, puis pendant cinq années consécutives il s'en montrera aussi bien au printemps qu'en été et en automne.

C'est évidemment au cours des mois de juin, juillet, août et septembre qu'ils séjournent en plus grand nombre.

Pourtant leurs apparitions sont très variables et inopinées, leurs départs tout aussi inattendus et leurs réapparitions se font souvent alors qu'on les croit définitivement partis.

J'en ai vu le jour de Pâques 1924, soit le 20 avril, franchement installés dans mon parc où ils sont restés pendant toute la belle saison.

En 1930, il y eut une véritable invasion qui débuta le 26 juin. On voyait des Becs-croisés tout le temps et partout. Je me souviens qu'une violente tempête, avec de grandes chutes de pluies, eut lieu les 19, 20 et 21 septembre. Au cours de ces trois journées j'avais trouvé plusieurs femelles adultes tombées par terre, au pied de Pins de Lord Weymouth. Elles étaient exténuées, avec des plumes agglutinées en paquets par la résine. Les Becs-croisés restèrent très nombreux jusqu'au 4 octobre, après quoi ils se raréfièrent. Le 2 décembre il y en avait encore de petits groupes ainsi que des sujets isolés.

A la suite de cette invasion et bien après sa fin, exactement le 20 février 1931, M. Roger Reboussin me disait avoir observé une bande de ces oiseaux. J'en avais été surpris, quand à mon tour je vis un Bec-croisé le 26 février, puis un autre le 7 mars. Enfin, le 22 avril, de nouvelles bandes venaient s'installer pour toute la belle saison.

En somme nous avions vu des Becs-croisés pendant seize mois de rang.

1953 a été une année à Becs-croisés, mais il ne saurait être question d'invasion comme en 1930.

Ce sont seulement de petits groupes que j'ai pu observer chaque jour en Basse-Marche, de juin à novembre. Durant cette même période, ils séjournaient également dans la Creuse et dans la Vienne.

Fin novembre leur disparition ne fut que partielle. Il y en avait encore autour de mon habitation, près de Magnac-Laval, le jour de Noël 1953, et aux environs immédiats de Poitiers les 23 décembre 1953 et 19 janvier 1954 où je pus les voir décortiquer des cônes de Pins sylvestres. Après un nouvel éloignement, ils furent revus chez moi du 9 au 12 mars 1954.

Lorsque les Becs-croisés ont séjourné chez moi en avril et en mai — ce qui est arrivé plusieurs fois — ils étaient sous plumage parfait d'oiseaux adultes. Il m'a paru surprenant de ne jamais voir deux sujets s'isolant et se prodiguant des marques d'attachement qui eussent pu les faire passer pour un couple. Malgré la saison avancée, je ne les ai jamais observés qu'en bandes.

Quel peut être le ou les facteurs qui incitent les Becs-croisés à faire des incursions ou séjours aussi irréguliers, aussi fantaisistes en apparence tant par la durée que par le nombre des oiseaux, dans nos régions du centre et du centre-ouest ?

René d'ABADIE.

Quelques raretés aux étangs de Saclay

(traduit de l'anglais par R.-D. ETCHÉCOPAR)

Quand je suis arrivé à Paris, je n'avais virtuellement aucune expérience du « Bird Watching » en France. Il me vint alors à l'esprit qu'il pourrait être intéressant de me concentrer (quoique pas exclusivement) sur un petit secteur afin d'essayer de le connaître à fond. Je choisis un étang à quelque 15 km de Paris, parce qu'il était d'un accès facile en partant de chez moi, et je le visitai aussi régulièrement que possible pendant 2 ans.

L'endroit comprenait des phragmitaies, des champs labourés, des herbes folles, quelques arbres et arbustes.

Dans un rayon de 500 m je vis cent onze espèces. Il est difficile pour un étranger de savoir lesquelles sont inhabituelles. Mais voici celles que je crois dignes d'être mentionnées : Bruant ortolan, Merle à plastron, Gorge bleu, Martin-pêcheur, Hobereau (6 ensemble), Busards harpaye, Balbuzard (printemps et automne), Héron pourpré (août), Guifette noire, Guifette moustac (nichant) et Porzane marouette.

Parmi les onze espèces de Canards que j'ai observées, les moins fréquentes étaient le Garrot (surtout des femelles), le Harle huppé (une femelle le 23 mai 1954), la Macreuse brune (une femelle).

Il y avait une grande variété d'Echassiers migrateurs comprenant : la Barge à queue noire ; les Bécasseaux : minute, cincle et cocorli ; les Chevaliers : sylvain, cul-blanc, gambette, aboyeur et arlequin ; le Combattant et les Grand et Petit Pluviers à colliers.

Je n'avais jamais imaginé que je pourrais observer une telle richesse avienne si près de Paris et ce m'est une consolation, en quittant la France, de penser que j'en ai connu un petit coin tout au moins relativement bien.

G. T. Corley-Smith.

Changement de mœurs

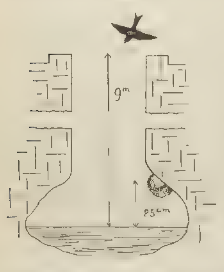
Après les Faucons pèlerins de l'Amérique du Nord, qui commencent à nicher sur les gratte-ciels, et les Mésanges anglaises, qui prennent l'habitude d'ouvrir les bouteilles de lait, voilà qu'on nous signale, depuis les périodes froides des hivers 1952-53 et 1953-54, de nouveaux exploits dus, cette fois, au Pic-vert. Alors que la terre gelée empêchait ces oiseaux d'obtenir leur pitance coutumière, ils s'attaquaient, le matin de bonne heure, aux ruches d'abeilles, faisant des trous dans les parois pour atteindre les habitants logés à l'intérieur.

Des apiculteurs ayant plus de vingt ans d'expérience n'avaient jamais observé un comportement semblable du Pic-vert auparavant. Des phénomènes analogues ont été rapportés dans la presse apicole, pour d'autres parties de la France.

P. Borovsky.

Sur un très curieux cas de nidification de *Hirundo leucosoma* en Moyenne Côte-d'Ivoire

Le 11 juillet, comme je campais avec quelques camarades près de Bouaké, dans les bâtiments d'une école vide à cette époque, mon attention fut attirée par un couple d'Hirondelles perchées sur des fils électriques et que je n'avais pas encore eu l'occasion de rencontrer. Après en avoir tiré une, j'identifiai *Hirundo leucosoma*, et mon intérêt s'en trouva suffisamment accru pour que je me mette à la recherche d'un nid problématique.



Je visitai ainsi minutieusement tous les bâtiments de l'école ; ceux-ci étaient aussi sombres que vétustes, abondaient en recoins, poutres et toiles d'araignées, et il me semblait tout à fait improbable qu'une Hirondelle ne soit pas attirée par tous ces heureux détails, d'autant plus que durant cette promenade j'en aperçus au moins deux autres couples.

Pourtant, je n'aurais jamais trouvé le nid si je n'avais vu une de ces Hirondelles entrer dans un puits situé au milieu de la cour de l'école. Ce puits mesurait de 8 à 10 m de profondeur ; des éboulis de sable l'avaient excavé dans sa partie inférieure à environ 25 cm au-dessus du niveau de l'eau. C'est cette excavation que l'Hirondelle avait choisie pour y établir son nid, lequel ne pouvait être ainsi repéré que par un observateur descendu dans le puits, ce que tint précisément à faire l'un de mes camarades.

Le nid était en forme de demi-coupe, comme celui de notre Hirondelle domestique. Fait à l'extérieur de terre gâchée, il

était intérieurement revêtu d'une bonne épaisseur de racines et contenait trois petits.

J'imagine mal quel concours de circonstances a pu inciter cette Hirondelle à choisir un pareil site et aimerais savoir si de pareils cas ont déjà été notés.

J.-C. VOISIN.

A propos de la Huppe en Basse-Bretagne

A la suite des notes que nous avons fait paraître ici-même sur la Huppe, nous avons reçu quelques nouvelles observations.

I

Le numéro de *L'Oiseau et la R. F. O.* du 1[er] trimestre 1953 me tombe sous les yeux. J'y vois une note de M. G. de KERROS signalant deux captures de Huppes en Finistère, comme s'il s'agissait d'une chose assez rare. Ce n'est pas l'impression que m'ont laissée mes expériences personnelles. Avant la dernière guerre, je passais régulièrement le mois d'août à Trémarec, commune de Landudal, canton de Briec, environ à 15 km N.-O. de Quimper.

Ces séjours ne se passaient habituellement pas sans que j'aie rencontré une ou deux Huppes, et cela sans les rechercher spécialement, mais simplement en me promenant avec mes jumelles dans un rayon maximum de 2 km. Elles étaient toujours dans la même région : des champs assez secs, sur les parties les plus hautes du pays. Sans être abondant, ce n'était certainement pas un oiseau rare.

Cela concorde d'ailleurs avec ce que j'ai pu constater dans d'autres provinces et ce que j'entends dire un peu partout, notamment en Bourbonnais et en Mâconnais Il en résulte que la Huppe doit être actuellement en voie d'extension en France.

Lieutenant-Colonel EBLÉ.

II

On sait que la Huppe, après une éclipse plus ou moins prononcée dans ses régions de nidification du nord de la

France, s'y montre partout de nouveau depuis quelques années.

L'extrême nord-ouest, dont le sud-Finistère marquait sa limite de dispersion comme nicheuse, n'échappe pas à la règle, et si, en 1934, nous écrivions dans « L'Ornithologie de Basse Bretagne » (1), qu'elle semblait avoir disparu, tout au moins s'être très raréfiée, nous ajoutions cependant que des recherches suivies devaient la faire découvrir en Cornouailles comme nidificatrice régulière sinon abondante.

Depuis lors, les rencontres de l'oiseau se sont trouvées plus nombreuses, et si certaines, se rapportant aux mois d'août et septembre, peuvent représenter des individus jeunes en migration, il n'en reste pas moins que des cas certains de nidifications ont été rapportés ces deux dernières années sans recherches spéciales.

Déjà EBLÉ nous signalait avoir levé une Huppe dans un champ de betteraves, le 20 juillet 1934, à Trémarec en Landudal, et que le propriétaire des lieux, M. de POMPERY, disait entendre le « houp houp » de l'espèce fréquemment chaque printemps et jusqu'à la Saint-Jean (24 juin). Il existait d'ailleurs à Trémarec une Huppe naturalisée, tuée sur la propriété avant 1914 (2).

Le même observateur signale encore une Huppe sur une pelouse de Trémarec le 9 août 1936 (3), et m'écrivait la nouvelle rencontre d'un autre oiseau levé deux fois dans un champ de genêt (Sarothamne), le 12 août 1937.

Dans le canton de Fouesnant, plus au sud, notre ami le Docteur MARSILLE nous signalait en leur temps une série de rencontres :

30 juillet 1937 — un sujet en vol au-dessus de Beg-Meil ;
8 septembre 1937 — un sujet en vol à Saint-Jean en Clohars-Fouesnant ;
été 1940 — un sujet à terre à Sainte-Véronique-en-Saint-Evarzec ;
11 août 1944 — un sujet en vol entre Beg-Meil et Mousterlin ;
25 mars 1948 — un sujet tué sur l'île Saint-Nicolas-des-Glénans ;

(1) LEBEURIER et RAPINE, Ornithologie de la Basse-Bretagne, *L'Oiseau et la R.F.O.*, 1934, p. 686.
(2) Cf. Vicomte EBLÉ, Notes d'été en Finistère, *Alauda*, 1935, p. 413.
(3) Du même, *Alauda*, 1937, p. 346.

10 juin 1953 — un sujet posé sur les fils de haute tension à 1 km de Pleuven, en direction de Quimper ;

12 juin 1953 — un sujet volant bas, à 2 km de Fouesnant, sur la route de Keroulac, passe si près de l'auto qu'on peut voir un gros coléoptère dans son bec.

Mais, chose curieuse, en 1954 il ne fit aucune observation de Huppe dans le canton.

En 1953, notre collègue R. D. ETCHÉCOPAR surprenait des Huppes dont le comportement laissait supposer qu'elles étaient nicheuses près de Douelan et près du Pouldu en Clohars-Carnoët (4).

Et G. de KERROS, rappelant la mention, dans l'*Ouest France* du 27 avril 1951, d'une capture à Ploneour-Lanvern, signalait la présence d'un sujet, dans une garenne en bordure de mer, qu'il put observer le 11 septembre 1953 à Sainte-Marine en Combrit. Oiseau qui devait se trouver là depuis le mois de Juillet (5).

Nous signalerons pour notre part une Huppe vue les 21 et 22 avril 1951 sur le bas-côté du G. C. 46, à hauteur de Milaudren en Primel-Plougasnou et la rencontre d'une autre, le 3 juillet 1954, s'envolant devant notre voiture sur la route entre le village de Trémeilloùr et le port de Belon en Riec (6).

Toutes ces observations laissaient supposer la découverte à brève échéance de faits certains de nidification. La première fut enregistrée le 11 juin 1953 par le Docteur MARSILLE, qui observa un couple nourrissant des jeunes dans un trou à 6 m de hauteur, dans un vieux châtaignier du parc de Creac'h Keat en Pleuven. L'orifice de 6 cm de diamètre de la cavité était orienté au N.-W., le nourrissage se faisant à son orifice. L'escalade de l'arbre permit de voir un jeune déjà grand (les autres invisibles).

L'observation de l'oiseau de Keroulac (à 7 km à vol d'oiseau de Creac'h Keta), portant un insecte au bec, laisse les plus grandes chances à un autre cas de nidification. Celle de

(4) R. D. ETCHÉCOPAR, Réflexions faites en Bretagne au mois d'août 1953. *L'Oiseau et la R.F.O.*, 1953, p. 242.

(5) G. de KERROS, La Huppe en Bretagne. *L'Oiseau et la R.F.O.*, 1953, p. 307.

(6) Signalons que le 8 juillet 1954, nous remarquions une Huppe de naturalisation récente dans une buvette de Beg ar Lann en Tréméven. Grande fut notre surprise d'apprendre que le spécimen venait d'Algérie, envoyé par le fils de la maison qui faisait là-bas son service militaire.

l'oiseau isolé du 10 juin est moins certaine, la distance à Creac'h Keta n'étant que de 2 km.

Par contre, le 2 juin 1954, M. STEPHAN DU GUILVINEC découvrait dans un trou de mur, au village de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon, un nid contenant six petits. Le fait fut signalé dans *Le Télégramme* du 5 juin où il était donné une description des oiseaux qui ne pouvait laisser de doute sur leur identification.

Nous ajouterons que le 1er juillet 1954, terminant une visite aux étangs de Trévignon en Tregunc, nous vîmes s'envoler de la bordure de l'étang de Kerouni une Huppe qui se perdit dans les arbres au-delà du village, mais qui bientôt après revint au même endroit, picora dans la bordure herbée, reprit son essor et recommença le manège à différentes reprises. Elle abéquait une famille, née dans la cavité d'un Orme le long d'un chemin creux. L'endroit était boisé et à la limite immédiate de dunes arides.

Ed. LEBEURIER.

Observations de comportement chez des oiseaux

C'est un fait banal et maintes fois signalé que le comportement des représentants d'un groupe animal peut se trouver modifié par l'application, à un certain nombre de sujets du groupe, de stimuli défavorables. Ainsi les Cigognes — *Ciconia ciconia* (L.) — ne s'établissent pour nicher que dans les régions où les hommes respectent leurs nids (BOUET) ; les Castors — *Castor fiber* (L.) —, trop chassés, abandonnent leurs constructions de surface ; les Rats et les Souris domestiques évitent les pièges et les appâts, qui ont causé la mort de quelques-uns des leurs ; le gibier des régions trop souvent prospectées par les chasseurs émigre vers d'autres cantons, etc... On pressent même l'existence de relations entre les caractéristiques de ces stimuli et celle des réactions qu'ils provoquent.

Or, si l'on conçoit aisément que l'animal qui a échappé à un danger en garde le souvenir et celui des circonstances qui l'accompagnaient, on peut se demander par quels mécanismes les autres sujets de la même espèce peuvent être, eux aussi, avertis de ce danger et apprendre à l'éviter.

Les deux observations que nous rapportons ci-dessous revèlent l'un de ces mécanismes.

Au mois de mai 1939, vers 11 heures du matin, au Parc Zoologique de Vincennes, notre attention fut attirée par des « piaillements » de Moineaux — *Passer domesticus* (L.) anormalement intenses, aigus et rythmés. La troupe bruyante était perchée dans un bouquet de cédrélas bordant un parc où vivaient des Munjacs *Muntiacus muntjac* Zimm., des Faisans argentés *Gennaeus nycthemerus* (L.), des Oies d'Egypte *Alopochen aegyptiaca* (L.), un Cerf axis *Cervus axis* Erxleb. et deux Jabirus d'Afrique *Ephippiorhynchus senegalensis* Shaw.

Les Moineaux des parcs environnants, dans un rayon que nous avons évalué à 100 mètres environ, quittent les uns après les autres leurs occupations, viennent se joindre à la troupe et piaillent avec elle, sur le même rythme.

Ce comportement anormal nous a paru en relation avec la situation particulière d'un Moineau, que nous avons aperçu, saisi par l'extrémité d'une aile dans le long bec d'un Jabiru. Il criait et s'agitait, comme s'il cherchait à se dégager. Si l'on sait que les Jabirus n'utilisent pas normalement leurs « doigts » pour maintenir leur proie, comme le font les Rapaces et bien des Galliformes, on conçoit que celui-ci n'avait d'autre solution que de secouer le malheureux Moineau, pour l'étourdir, afin de pouvoir, sans risquer de le laisser échapper, entrouvrir son bec et le refermer en meilleure place, pour assurer sa prise.

C'est ce qu'il advint : après plus d'une minute d'efforts, pendant laquelle les cris des moineaux s'associèrent à ceux du captif, notre Jabiru réussit à avaler sa proie. Aussitôt, un silence se fit chez les Moineaux qui, les uns après les autres, isolement ou par petits groupes de deux à cinq, se dispersèrent dans le jardin et reprirent leurs occupations.

De cette observation, nous rapprocherons un autre fait, beaucoup plus banal et certainement maintes fois constaté : en 1942, désirant, un jour de neige, capturer quelques Corbeaux freux *Corvus frugilegus* (L.) pour animer nos volières appauvries par les circonstances de l'époque, nous avions repéré un arbre sur lequel une demi-douzaine de ces Corbeaux perchaient chaque jour de 10 heures à 15 heures environ. Nous avons fait balayer, devant nous, à proximité de cet arbre, une surface d'à peu près trois mètres carrés, sur

laquelle nous avons dispersé de la paille, du fumier, quelques déchets de cuisine et des petits cubes de viande contenant de la chloralose.

Pendant ce travail, un Corbeau de forte taille nous survole, il décrit au-dessus de nous et de l'arbre un cercle de 10 à 15 mètres de diamètre, puis coasse fortement. Une demi-douzaine d'autres Corbeaux, venant des environs, le rejoignent bientôt et tournent avec lui. Dès que nous nous éloignons, les cris s'atténuent et cessent, puis la troupe s'éloigne... et se pose à 60 mètres environ de là, au sommet d'un rocher, qui n'était qu'exceptionnellement utilisé auparavant comme poste de guet. . Aucun de nos appâts ne fut touché, malgré le gel et la neige qui privaient ces oiseaux de nourriture et, pendant plus de deux semaines, aucun Corbeau ne revint sur l'arbre quotidiennement fréquenté avant notre passage.

Ces deux observations ont en commun des successions comparables de faits analogues :

Un premier cri est émis par un oiseau au moment où un stimulus défavorable lui est appliqué douleur et contrainte dans le premier cas, apparition d'hommes près du lieu de guet (territoire) dans le second.

Ce premier cri est suivi d'un rassemblement de nombreux individus de même espèce, qui répètent, tous ensemble, cette émission vocale.

Ce concert cesse au moment où disparaît le fait concomitant de son apparition.

De plus, la surface dont proviennent les oiseaux qui s'assemblent n'excède pas notre champ de vue et semble correspondre à la zone des cris.

Dans le second cas, une modification du comportement succède à ces faits. Mais nous ne pouvons pas être aussi affirmatifs en ce qui concerne le premier, quoique pendant longtemps nous n'ayons pas vu de Moineaux aux environs d'un Jabiru.

Nous avons, entre ces faits, une forte probabilité de relations de causalité, que nous aurions pu tenter de démontrer expérimentalement, au moins en partie, si nous avions pu disposer de l'appareillage nécessaire à l'enregistrement magnétique des sons et à leur reproduction.

Si l'on admet cette relation de causalité, nous pouvons dire, sans être taxés d'anthropocentrisme, qu'un stimulus défavorable a *provoqué* un cri qui, lui-même, a *déterminé* un

rassemblement d'animaux répétant ce cri et capables d'observer le phénomène originel, pendant tout le temps où il était perceptible, et enfin, dans le cas des Corbeaux, que cette série de faits *a eu pour conséquence* un changement du comportement de tous les individus de la troupe.

Si l'on fait abstraction de la possibilité d'une transmission verbale ou écrite des faits, qui est l'un des éléments, et probablement le principal, de la spéciation humaine, il ne nous paraît pas exagéré d'assimiler chacune de ces deux observations à ce que l'on désigne habituellement sous le nom d'Education et qui désigne, dans notre espèce, le « conditionnement du comportement ».

Nous souhaitons qu'il soit possible un jour d'entreprendre l'étude expérimentale de chacun des groupes « stimulus-réaction » des séries de faits rapportés dans cette observation, pour en analyser les bases psycho-physiologiques.

J. Nouvel,

(Laboratoire d'Ethologie des Animaux Sauvages. Muséum National d'Histoire Naturelle.)

BIBLIOGRAPHIE

Benson (C. W.)

A Check list of the Birds of Nyasaland
(including data on ecology and breeding seasons)

(Published by the Nyasaland Society and the Publications Bureau
Blantyre and Lusaka 1953)

Cette liste, **particulièrement** soignée, comprend une introduction définissant les types d'habitat, ainsi que différents addenda fort utiles traitant : de certaines espèces admises ou rejetées par d'autres auteurs, de la bibliographie des oiseaux de cette région, de la situation des localités citées dans le texte; elle donne enfin une liste de noms vernaculaires.

L'ordre choisi est celui de MM. C. W. Mackworth-Praed et C. H. B. Grant, mais il ne fait pas état des sous-espèces. Par contre, on y trouve la répartition, l'habitat de chaque oiseau, ainsi que des considérations répondant à leur reproduction : date de ponte, etc...

R. D. Etchecopar

Coppens de Houthulst (Ariane)

Oiseaux dans le temps, Oiseaux dans le vent

(Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1954, in 8°, 137 pp. 3 p

Dans cet ouvrage purement littéraire, l'auteur s'efforce « de retracer le fin réseau qui, depuis tant de siècles, lie l'aventure humaine à celle des oiseaux ». Et leurs chants, leur activité migratoire, aussi bien que leur mystérieux passé « gravé dans le roc », font l'objet de chapitres aux pages vivantes et parfois émouvantes.

Le livre se termine par un choix de poèmes que les oiseaux ont inspirés.

R. Ronsil.

Davidson (Alan)

A Bird Watcher in Scandinavia

(Chapman et Hall, London, 1954. Printed in Great Britain par W. et J. Mackay, Co. Ltd., Chatham, 208 pp., 32 pl. en noir. —
Prix : Sh. 21/- net.)

L'auteur a profité d'un long séjour à Copenhague pour étudier la Nature, et plus spécialement les oiseaux, du Danemark d'abord, puis des contrées voisines ensuite, pour terminer par le Finmark nordique. Il nous donne aujourd'hui le récit de ses expéditions et le fruit de ses observations, agrémenté de photographies d'Arthur Christiansen, dont la technique complète heureusement le flair naturaliste de l'auteur.

Ainsi nous prouve-t-il d'agréable façon qu'à eux deux ils ont formé une équipe qui a su découvrir ce que bien d'autres ont souvent recherché sans succès.

R. D. Etchécopar

EVANS (G.)

British Birds' Eggs

(Warne et Co. Ltd, Londres et New-York, 1954 Un vol. 9 × 14, 217 pp., 180 illustrations en couleur et en noir. — Prix : Sh. 5,-)

Publié quelques semaines seulement après la décision du Gouvernement anglais d'accentuer la protection des oiseaux en Angleterre par le vote d'un nouvel *Protection of Birds Acts*, cet ouvrage justifie par sa préface de P. E. BROWN, Secrétaire de la *Royal Society for the Protection of Birds*, une certaine forme d'oologie et démontre comment on peut s'en occuper sans être nécessairement un ennemi des oiseaux.

L'auteur nous donne la description de plus de 180 œufs, ainsi que celle des nids correspondants, avec la date de leur apparition en Grande-Bretagne. Les illustrations (154 en couleur et 26 en noir) sont l'œuvre de l'artiste H. D. SWAIN. Leur reproduction, sans être irréprochable, est fort correcte.

Cet ouvrage, le nº 18 de la classique Collection « *The Observer's Book* », complète heureusement le manuel simple et pratique de C. P. STAPLES, paru récemment à la même maison d'éditions : *Birds in a Garden Sanctuary*.

E. CATTELAIN

FISHER (James)

A History of Birds
(Birds as Animals, I)

(Hutchinson's University Library Hutchinson House London W. 1, 205 pp., in-8º. — Prix : Sh 6,-)

Primitivement, l'auteur avait envisagé une édition révisée de « Birds as Animals », publiée en 1939. Mais il s'aperçut bien vite que les progrès de l'Ornithologie avaient été si rapides depuis cette époque, qu'il lui était plus simple d'écrire un nouvel ouvrage plutôt que de modifier l'ancien.

Pour les mêmes raisons, il fut amené à diviser son travail en deux volumes, dont nous présentons aujourd'hui le 1er tome.

Dans celui-ci, J. FISHER traite de l'histoire et des grands problèmes de l'ornithologie, le second tome devant être consacré aux migrations et aux comportements.

S'adressant à tous ceux qui, professionnels ou amateurs, étudient les oiseaux, l'auteur évite d'alourdir son œuvre par de longues citations ou par une importante bibliographie. Il procède par références rapides et judicieuses, en un style très personnel, qui rend les questions les plus difficiles d'une lecture agréable et d'une compréhension aisée.

Non seulement nous y trouvons à chaque page des renseignements utiles, mais encore certains chapitres nous ont paru d'un intérêt tout particulier. Nous pensons spécialement à « Birds Speciation » et « Changing Bird population », qui sont traités avec un grand esprit critique en même temps que bon sens et clarté.

C'est à notre avis un excellent ouvrage de vulgarisation scientifique sur les grands problèmes de l'ornithologie, tels qu'ils se posent à l'heure actuelle.

R. D. ETCHÉCOPAR

HENRY (G. M.)

A Picture Book of Ceylon Buds

(Department of information, Ceylon, P. O. Box 500, Colombo, Ceylon, 43 pp., 30 pl. en couleurs. Prix : Rs 5)

L'auteur se confirme actuellement comme l'un des meilleurs peintres animaliers du Commonwealth.

Il prépare actuellement un *Guide des Oiseaux de Ceylan*, entièrement écrit et illustré par lui.

Pour satisfaire les amateurs de planches en couleurs, G. M. HENRY n'a pas hésité à déflorer son œuvre future en nous donnant préalablement la reproduction de 30 de ses compositions, qu'il commente par un texte succinct comme le trahit le nombre de pages (40) comparé à celui des planches. Celles-ci sont très artistiques et très bien reproduites.

R. D. ETCHÉCOPAR.

LENDON (Alan)

Australian Parrots in captivity

(The Avicultural Society, 61 Chase Road, Oakwood, London N 14, 106 pp., 1 pl. en couleurs, 7 pl. monochromes)

Ecrit par un fervent amateur d'oiseaux, ce petit livre rendra de réels services aux amateurs de Perroquets, en particulier à ceux qui s'intéressent aux magnifiques espèces australiennes. C'est du reste à ceux-ci qu'il s'adresse.

En effet, ces dernières années, M. LENDON avait fait paraître dans la revue anglaise *Avicultural Magazine* des articles très documentés sur ses élevages de Perruches en Australie, et c'est à la demande du Comité de cette revue que l'auteur a bien voulu les regrouper pour en composer cet opuscule qui traite de soixante espèces. Nous y trouvons également un dessin (pleine page) donnant le plan détaillé d'une volière de jardin, et huit planches photographiques d'oiseaux pris dans la nature, dont la première, en couleurs et représentant la Perruche de Stanley, sert de frontispice.

Ce livre présente une étude d'ordre général conçue de façon scientifique et avec toutes références utiles, en même temps qu'une partie élevage exposée avec clarté et une parfaite connaissance du sujet, par un auteur possédant une longue expérience.

Pour chaque espèce, il est donné : la synonymie, la distribution géographique d'après les écrits les plus récents, une description des adultes, du jeune, et des variations de plumage. Des références concernant les meilleures planches d'ouvrages connus sont aussi d'une grande utilité. Enfin, après quelques observations sur l'oiseau dans la nature (ce sont très souvent des notes personnelles de l'auteur : *Bird Notes*), l'auteur termine par l'alimentation et l'élevage en volière des oiseaux décrits dans son livre *Aviary Notes*, c'est la partie la plus longue.

Les succès d'éleveur de M. LENDON sont nombreux et nous retrouvons les noms d'un grand nombre de belles Perruches communes autrefois dans les volières françaises : Perruches mélanure, érythroptère, de Barraband, de Pennant, etc.., et de jolies Perruches du genre

Neophema. Les trois formes de la Perruche à bonnet bleu *Psephotus haematogaster* élevées avec un seul couple de Multicolores *P. varius*, dont l'auteur obtint 65 jeunes en dix ans. Faisons remarquer une légère erreur : la planche de cet oiseau, dans le vol. II des « Parrots in captivity » de V. T. Greene, est p. 26 et non p. 21.)

C'est avec grand plaisir que nous sont confirmés les faits suivants : la Perruche d'Alexandra *Polytelis Alexandrae*, très populaire chez les amateurs australiens, est à peu près domestiquée à l'heure présente, principalement dans le Sud. La Palliceps *Platycercus adscitus* est élevée également en grand nombre chez les amateurs (aux Etats-Unis elle est aussi devenue commune). Il en est de même pour la Calopsitte *Nymphicus hollandicus*.

Dans les petites espèces, la jolie Perruche de Bourke *Neophema Bourki* est maintenant élevée en très grand nombre, et si l'exportation était permise elle deviendrait chez nous une sérieuse concurrente pour la Perruche ondulée. La Perruche splendide *N. splendida*, que l'on croyait à un certain moment disparue, a pu être sauvée grâce aux éleveurs. Et on essaie d'en faire de même avec la Perruche d'Edwards *N. pulchella*, de plus en plus rare en liberté. Malheureusement, la Perruche de Paradis est peut-être disparue à l'heure actuelle.

Adressons nos remerciements à ces collègues australiens qui sont décidés à sauver, par l'élevage, ces magnifiques oiseaux d'une complète disparition.

Marcel Legendre

Lorenz (Konrad)

Comparative studies on the behaviour of the Anatinae

(The Avicultural Society, 61 Chase Road, Oakwood, London N 14, 87 pp., illustrations dans le texte. — Prix : Sh. 5/-)

Au cours des années 1951 à 1953, la revue anglaise d'élevage *Avicultural Magazine* a fait paraître en plusieurs fois une traduction par le Dr C. H. D. Clarke, d'un travail du Dr Konrad Lorenz sur le comportement des Anatinae, travail déjà paru en allemand dans le *Journal für Ornithologie* de 1951.

Cette traduction, légèrement augmentée et modifiée par K. Lorenz lui-même, nous est aujourd'hui offerte sous forme d'un opuscule de 88 pages, dans lequel on retrouve l'illustration de l'édition allemande grâce à un prêt du Dr E. Stresemann.

Qu'il nous suffise de rappeler à ce sujet l'appréciation de MM. Delacour et Mayr lorsqu'à la suite de la révision de ce groupe, ils commentaient le travail de Lorenz de la façon suivante :

« Ses conclusions sont en presque complet accord avec les nôtres. Nous espérons qu'il sera bientôt possible de mettre ce travail à la portée des Américains grâce à une traduction en anglais, non seulement à cause de l'importance de ses conclusions, mais aussi comme modèle d'étude technique moderne en éthologie. »

C'est maintenant chose faite. Rappelons que le Dr Lorenz tente une classification en partant seulement des phénomènes de comportement. Il est intéressant de voir qu'il en arrive aux mêmes conclusions que des systématiciens notoires.

R. D. Etchécopar

MAKATSCH (W.)

Die Vögel der Erde
(Duncker et Humblot, Berlin-Munich, 1954, 212 pp., 178 fig.
Prix : D.M. 15)

Ce livre constitue une excellente introduction à la systématique des oiseaux prise dans son ensemble. L'auteur y envisage chacun des ordres et des familles que l'on distingue à l'heure actuelle, rangés selon la séquence de MAYR et d'AMADON, et donne les caractères principaux, tant morphologiques que biologiques. Il cite également les types les plus représentatifs et leur répartition géographique.

Le texte est richement illustré de dessins au trait dus au talent de R. SCHOLZ. Ces figures sont d'un heureux effet, surtout celles qui représentent des oiseaux que l'artiste a eu l'occasion d'observer vivants. Nous regretterons simplement la facture un peu fruste de quelques-unes d'entre elles.

Cet ouvrage, bien conçu, rendra service à tous ceux qui désirent un aperçu général sur les oiseaux envisagés sous l'angle de leur classification.

Jean DORST.

MEINERTZHAGEN (R.)

Birds of Arabia

(Oliver and Boyd, 39 A. Welbeck Street, London W. I, in 4°, pp. 624, 19 pl. en couleurs, 9 pl. monochromes. — Prix : £ 4/4)

L'auteur de cet ouvrage s'est acquis depuis longtemps, par la qualité de ses publications et sa parfaite compréhension des études ornithologiques, une place éminente parmi les ornithologues du monde : aussi ceux-ci salueront-ils avec empressement la parution de ce superbe volume, qui se présente en quelque sorte comme un couronnement de son activité scientifique.

Ainsi qu'il le rappelle lui-même dès les premières pages, nul n'ignore que le colonel Meinertzhagen a toujours manifesté un penchant très vif pour l'étude des faunes déserticoles : que ce soit en science ou en littérature, le désert et ses misères trouvent, on le voit, des admirateurs... Dans ce domaine, l'Arabie, pays resté longtemps impénétrable en raison des conditions tant climatiques que politiques qui y règnent, devait tout naturellement solliciter l'intrépidité de son zèle, et il a pu y déployer, avec un égal succès, ses activités professionnelles et son goût pour l'ornithologie.

Ayant réuni, au cours de plusieurs voyages en ce vaste pays, des collections d'Oiseaux de haute qualité et sans rivales encore, y étant donné les difficultés des recherches (quelques spécimens de ces collections ont été généreusement donnés par lui au Muséum de Paris) il offre dans son nouvel ouvrage une synthèse détaillée de toute la documentation ainsi accumulée, commentée avec son expérience personnelle si subtile de la vie des animaux. Que ce soit dans les premiers chapitres, consacrés à quelques idées générales sur l'ornithologie, à une description géographique des biotopes, à l'interprétation des influences désertiques et à l'origine des espèces ainsi qu'à leurs migrations, ou que ce soit dans la partie plus méthodiquement systématique et descriptive qui leur fait suite, on retrouve partout cette clarté de vues et ce parfait équilibre des diverses notions essentielles à la connaissance des Oiseaux, qui caractérisent tant de ses écrits. Pas de digressions superflues, mais une

notation précise des détails biologiques intéressant la vie de chaque espèce complète la valeur documentaire de cet ouvrage, valeur qui se double du fait qu'il est le premier en date à donner une notion d'ensemble de l'avifaune de ce pays encore assez mystérieux qu'est l'Arabie.

La présentation de l'ouvrage est, comme il convenait, mieux que soignée, et fait honneur à l'éditeur. S'il se montre exempt de tous ces graphiques et autres notations mathématiques, qui alourdissent, souvent sans raison valable, tant de productions ornithologiques contemporaines, on y appréciera, par contre, une abondante illustration : photographies de paysages, excellentes, dessins au trait, cartes de répartition, et, en outre, 19 planches en couleurs, dues au pinceau de plusieurs artistes de talent et représentant les oiseaux les plus typiques dans leur milieu spécifique ; ces planches, sans être toujours d'une valeur artistique indiscutable, restent en tout cas rigoureusement documentaires, cette tendance compensant l'effet un peu « cru » des couleurs que produisent certaines d'entre elles.

Comme on le voit, ce livre dénote un plan et un esprit inspirés de la meilleure tradition classique. Ce n'est pas un des moindres mérites de son auteur d'avoir toujours suivi sans fléchir sa haute conception des buts de l'Ornithologie et de n'avoir pas cédé, ne fût-ce qu'en apparence, à certaines tendances scholastiques modernes, qui, sous la vaine illusion de « faire du nouveau », déforment si dangereusement le goût et l'étude des choses de la nature. A la fois élégant, probe, vivant et de consultation très pratique, l'ouvrage de Meinertzhagen restera, parmi les études modernes de faunes régionales, un des meilleurs modèles du genre, en même temps qu'un beau livre de bibliothèque.

J. Berlioz.

Salim (Ali)

The Birds of Travancore and Cochin

(Oxford University Press, Londres et Bombay, 1953, in 4°, 435 pp., 16 pl. en couleurs, 6 en noir. — Prix : Sh. 42, ou R's 25)

Peu d'ouvrages ont traité jusqu'ici de l'oiseau dans cette partie des Indes. On peut se demander pourquoi, car l'avifaune y est riche et intéressante, la région étant favorisée par une forte pluviosité et une végétation luxuriante.

L'auteur, que nous connaissions déjà par diverses publications, mettant l'étude des oiseaux à la portée de tous, nous donne encore un bon travail, où chaque espèce est traitée de façon classique, à l'exception de la description qui ne retient que les caractères de terrains, évidemment beaucoup plus utiles à l'amateur que les longues diagnoses. Une large part est consacrée au comportement.

Les nombreuses illustrations sont signées de D. V. Cowen. Elles seront d'une grande utilité pour l'identification, car une centaine d'espèces y sont représentées de fort heureuse façon, et la reproduction en est bonne.

R. D. Etchécopar.

Ornithological society of New-Zealand

Checklist of New-Zealand Birds

(A. H. et A. W. Reed, 182 Wakefield street, Wellington, 1954)

Inventaire des Oiseaux de Nouvelle-Zélande établi par MM. R. A. Falla, C. A. Fleming, B. J. Marples, R. B. Sibson, R. H. D. Stidolph et E. G. Turbott.

Cette liste nous donne la distribution de 333 espèces et sous-espèces néo-zélandaises. Il n'y a pas de synonymie ; par contre, on y trouve des noms anglais et parfois les noms vernaculaires indigènes.

Deux cartes finales reproduisent les territoires faisant l'objet du travail effectué.

Pour la critique de ce travail, nous renvoyons le lecteur à un article d'Olivier : « Avian taxonomy », paru dans *The Emu*, 1954, part. 3, p. 191, dans lequel ce dernier reproche à MM. Reed d'avoir trop cédé au désir de modifier une nomenclature bien établie par l'usage, les changements n'étant pas toujours basés sur des arguments bien convaincants.

R. D. Etchécopar

U.I.P.N.

Troisième Conférence Internationale
Protection de la Faune et de la Flore

Faite sous le patronage de la Direction (Agriculture, Forêts et Elevage, du Ministère des Colonies de Belgique)

Comptes-rendus dans les deux langues officielles des travaux de la Conférence réunie à Bukavu (Congo Belge) du 26 au 31 octobre 1953.

On y trouve notamment les discussions concernant le classement de certains oiseaux d'Afrique dans les différentes catégories de protection.

A ce propos, nous avons été frappés par le fait qu'il est constamment parlé de la protection de l'Ibis noir *Comatibis eremita*, alors qu'il n'est pas fait mention de l'Ibis chauve *Comatibis calva*, espèce d'Afrique du Sud encore plus rare. N'y aurait-il pas eu confusion par suite du chevauchement des noms latins et français, *Comatibis eremita* ayant souvent été appelé l'Ibis chauve. Nous aurions d'autant plus tendance à le croire que sa défense fut présentée par M. Vincent, délégué du Natal.

R. D. Etchécopar

Zoological Record
Aves

compiled by

Tenison (W. P. C. Lt.-Col.)
(The Zoological Society of London, Regent's Park, London, N. W. 1
Prix : Sh. 7/6)

Grâce aux efforts du colonel Tenison, chaque année voit petit à petit rattraper le retard de cette publication de toute première utilité. C'est en mars 1954 qu'est sortie cette brochure qui constitue le 89e volume de la série et qui traite des publications parues en 1952.

R. D. Etchécopar.

Le Gérant : P. André. Imp. Pacteau, Luçon. — Dépôt légal, 1er trimestre 1955

Supplément à
L'OISEAU ET LA REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE
Volume XXV — 1er Trimestre 1955

TABLE DES MATIÈRES

(Volume XXIV. — Nouvelle Série. — 1954)

TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS

DONT LES ARTICLES SONT PUBLIÉS DANS CE VOLUME

NOTES ET FAITS DIVERS

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

TABLE DES ILLUSTRATIONS

BULLETIN

DE LA

Société Ornithologique de France et de l'Union Française (1954)

SEANCE DU 19 MAI 1954

Assemblée générale

Présidence de M. le Docteur Bouet, Président

S'étaient excusés : Mme Éboué, MM. Barruel, Contrel de Corainville, Jouanin (Trésorier), Labitte, Malbrant, Rousseau-Decelle, Le Faucheux, de Commines.

Le Président informe l'Assemblée que le Conseil d'Administration de la Société, après s'être réuni conformément aux statuts en vue de pourvoir au remplacement ou à la réélection de ses quatre membres parvenus au terme de leurs mandats, avait émis un vote unanime favorable à la réélection de ces derniers.

L'Assemblée ratifie à main levée le vote du Conseil et réélit MM. Berlioz, Blanchard, Etchécopar et Malbrant pour une nouvelle période de 4 ans.

Le Président passe immédiatement la parole au Secrétaire Général qui, en l'absence du Trésorier, donne lecture du rapport financier (Bilan 1953 et Budget 1954). Commentant les chiffres, le Secrétaire Général rappelle que « l'année dernière, à la même occasion, l'un des membres présents avait souligné la nécessité d'équilibrer le budget. Ce but est actuellement atteint puisque, avant même le plein effet de l'augmentation des cotisations, le déficit de fin d'année est ramené de 72.817 fr. à 4.997 fr. ».

« Toutefois l'augmentation des cotisations n'est pas une décision superflue », ajoute-t-il, « car, ainsi que je le prévoyais déjà l'année dernière, certaines subventions ne seront pas renouvelées cette année, notamment celle venant des régions de l'Union française où les événements ne sont guère favorables aux travaux scientifiques. »

Puis le Secrétaire Général fait part des résultats obtenus par la publication de l'*Iconographie des Oiseaux de France* : « Si celle-ci exigea au départ un gros effort financier, par contre l'opération se solde par un très grand succès, la totalité des épreuves ayant été enlevée en moins d'un mois. Comme prévu, les milieux qui ont le mieux réagi ont été les associations cynégétiques ainsi que les amateurs encore peu familiarisés avec l'étude des oiseaux. C'est précisément le but que nous recherchions. On se souvient, en effet, qu'il n'a jamais été question d'éditer un ouvrage pour les ornithologistes avertis, mais bien de faire œuvre de propagande et de bonne vulgarisation, afin d'élargir le nombre de personnes susceptibles de s'intéresser sérieusement aux oiseaux. Quoique nous ne soyons qu'au tiers de nos publications, on peut d'ores et déjà affirmer, ne serait-ce que par le nombre considérable de lettres de félicitations reçues, que c'est une pleine réussite. »

Le Président prend ensuite la parole et donne lecture du rapport moral :

« Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu à déplorer la mort de six de nos collègues : MM. BAHOT, CHAVÉ (ce dernier en 1952, mais nous n'en avions pas été avertis), COMBANÈRE, HÉMERY, SÉRARDY, WATTIER.

« Le Colonel HÉMERY était un des membres les plus anciens de notre Société et il en était aussi le Vice-Président. Ceux d'entre nous qui ont eu le plaisir de visiter sa collection d'Oiseaux savent le soin avec lequel il procédait lui-même à leur montage et la beauté de leur présentation. Il possédait également une très belle collection d'œufs des Oiseaux de notre pays, patiemment réunis par lui-même. Une importante série de pontes parasitées par le Coucou gris d'Europe était une des raretés de sa collection. Nous avons toujours regretté que notre ami n'ait pas publié dans *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* un travail d'ensemble sur le parasitisme du Coucou basé sur les pontes qu'il avait en sa possession.

« Quand on parle du Colonel HÉMERY on oublie souvent le rôle qu'il joua dans la création de la réserve des Sept Iles. C'est lui qui, le premier, jeta un cri d'alarme à la suite des massacres de Macareux dont il avait été le témoin peu de temps avant la guerre de 1914-1918 : c'est à la suite de ses démarches auprès du préfet des Côtes-du-Nord que le monde

scientifique s'interessa à ce groupe d'îles et que M. CHAPPELLIER prit en main la création de ce sanctuaire magnifique dont il fit une des plus belles réalisations françaises en matière de protection.

« M. COMBANÈRE, qui habitait aux environs de Vichy, était également un soigneux collectionneur ; aussi, c'est avec plaisir que nous avons appris que ses richesses ornithologiques avaient été acquises par le Musée Crozatier de la ville du Puy.

« Si nous avons dû enregistrer onze démissions au cours de l'année 1953-1954, nous avons, par contre, accueilli parmi nous 34 nouveaux membres : M[mes] BAROTH, CANTONI, LAFOSSE, SAINT-LÉGER ; M[lle] BEAUSSIER ; MM. DE BOECK (Belgique), BOITAUX, BULIDON, BURNEL, CARVALLO MONTEIRO (Portugal), COMTE, CORLEY-SMITH, DOMERGUE, DRAGESCO, DUSSUD, le Comte D'ELBÉE, Maître FARCY, FEDELI, FREI, GUILLAUME, le Prof. HARANT, Maître MERVIEL, Maître MOTAIS DE NARBONNE, NICOL, OLIVE, PEUGEOT, POIZAT, POUILLOT, le Docteur ROBIN, RYCKEBUSCH, SCHERER, STAHEL, TENNEVIN, Vogelwarte Radolfzell.

« Vous savez que, grâce au Professeur BERLIOZ, notre Société a pu installer dans les locaux du Laboratoire de Mammalogie et Ornithologie du Muséum une salle de réunion-bibliothèque que fréquentent, deux fois par semaine, bon nombre de nos membres. Nos collègues, le D[r] ENGELBACH et le Colonel HÉMERY, assumaient la permanence. Depuis la mort de ce dernier, le D[r] ENGELBACH seul en supporte la charge. Je tiens ici à le remercier tout spécialement de son dévouement à la Société. Mes remerciements iront aussi à M. RONSIL, notre bibliothécaire, qui a su, en quelques années, créer un ensemble extrêmement riche grâce, surtout, à des échanges avec de nombreux périodiques purement ornithologiques du monde entier. Il a droit à toute notre reconnaissance pour son zèle, car nous savons qu'il nous consacre les rares instants que lui laissent ses activités professionnelles fort absorbantes.

« Grâce à quelques-uns de nos collègues, les collections ornithologiques du Muséum se sont, cette année encore, enrichies de nombreuses peaux recueillies en particulier au Gabon par notre ami l'Administrateur des Colonies Pierre ROUGEOT, et en Terre Adélie par la troisième expédition antarctique française. M. PRÉVOST, jeune biologiste attaché à cette mission, a pu, comme ses prédécesseurs MM. les D[rs] SAPIN-JALOUSTRE et CENDRON, rapporter une belle série d'oiseaux du

Pôle antarctique. Nous aurons tout à l'heure le plaisir d'admirer les films et photos en couleur pris au cours de cette expédition et que M. PRÉVOST lui-même vous présentera en les commentant.

« Vous savez les difficultés que nous rencontrons dans l'établissement de notre budget annuel et les pressants appels que nous devons faire aux organisations susceptibles de nous aider. Grâce au zèle et au dévouement de notre Secrétaire Général, qu'il m'est agréable de remercier publiquement aujourd'hui, nous obtenons des subsides sans lesquels notre Société ne pourrait que difficilement assurer nos publications, lesquelles, vous le savez, tiennent un rang plus qu'honorable parmi les revues étrangères analogues. Aussi je tiens à assurer ces divers organismes de notre profonde reconnaissance, en particulier le Conseil Supérieur de la Chasse, les Gouvernements de S. M. Bao Daï, de l'A.O.F. et A.E.F., du Cameroun et de Madagascar. Je ne saurais oublier l'Office de la Recherche Scientifique d'Outre Mer dont le Directeur, le Professeur COMBES, nous apporte également, chaque année, sa généreuse contribution. Ainsi, Messieurs, l'année qui vient de s'écouler a été pour notre Société l'occasion de prouver une fois encore sa vitalité ; celle-ci ne peut que progresser si chacun de nos collègues contribue à lui apporter son concours. »

Le Secrétaire Général présente ensuite un film sur la Réserve belge de l'Upemba, gracieusement prêté par M. VAN STRAELEN. Nous avions espéré un moment que l'auteur, M. VERHEYEN, présenterait lui-même son œuvre. Paris étant sur le chemin de Bâle où nous savions qu'il devait se rendre pour le XI[e] Congrès Ornithologique, malheureusement les dates ne coïncidèrent pas et, finalement, il ne put se rendre à notre invitation. Ce film n'est pas à proprement parler un film ornithologique, mais au cours de la promenade qu'il fait faire dans cette belle réserve du Congo, il offre de nombreuses occasions de voir des oiseaux.

Après avoir remercié nos amis belges de leur aimable geste à notre égard, le Président passe la parole à M. CENDRON, biologiste de la troisième expédition Paul Emile Victor en Terre Adélie. Celui-ci résume lumineusement les principaux résultats acquis à la suite des travaux effectués par cette équipe de huit hommes qui, volontairement, stationna toute une année à proximité d'une colonie de Manchots empereurs, afin d'essayer de leur arracher le secret de leur comportement si

différent de celui de tout autre oiseau. Cette conférence est illustrée de magnifiques clichés en couleur parmi lesquels nous nous devons de citer tout particulièrement une admirable photographie d'un couple de Pétrels des neiges au nid, avec des effets d'ombre bleue sur la glace de toute beauté. Deux films en noir terminent l'exposé ; l'un sur différents oiseaux nicheurs de l'antarctique, Pétrels et Skuas, l'autre sur la vedette de cette expédition : le Manchot empereur. Le succès justifié obtenu par l'auteur nous réjouit d'autant plus qu'il affermissait ce dernier dans son projet de faire un nouvel exposé sur le même sujet au Congrès International, quinze jours plus tard, à Bâle. Projet que nous avions toujours fortement soutenu, sachant combien cet apport scientifique basé sur des documents inédits serait tout à l'honneur de la science française. En fait, ces travaux devaient être classés parmi les meilleurs de cette grande manifestation scientifique.

Comme chaque année, un dîner suivit l'Assemblée. Quoique la maladie et les voyages lointains nous aient privés de certains de nos plus fidèles collègues, et quoique notre hôte d'honneur, M. Nissen, le bibliographe d'Histoire Naturelle bien connu, ait été obligé de s'excuser au dernier moment, l'ambiance générale n'en souffrit nullement. Il est vrai que ces défections furent agréablement compensées par la présence de plusieurs nouveaux membres.

R.-D. Etchécopar.

LE XI[e] CONGRES ORNITHOLOGIQUE

Le samedi 29 mai 1954, à 14 heures, le Professeur Portmann, Secrétaire Général du XI[e] Congrès Ornithologique International, souhaitait la bienvenue en français, en anglais, puis en allemand, à la foule des congressistes réunis pour la première fois en cette occasion dans le grand amphithéâtre de l'Université de Bâle.

Cette semaine scientifique promettait d'être fort courue... elle dépassa pourtant les prévisions les plus optimistes. Plus de 650 personnes (contre 400 en 1950), parmi lesquelles on pouvait relever la presque totalité des grands noms de l'ornithologie mondiale, avaient tenu à se rendre en Suisse pour assister de manière effective aux diverses manifestations qui

se succédèrent à un rythme précipité au cours des huit jours qui suivirent.

Le choix de ce siège en plein cœur de l'Europe occidentale avait évidemment facilité la venue de nombreux amateurs, il n'en reste pas moins que trente-trois pays, dont certains fort éloignés, s'étaient fait représenter : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israel, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tunisie, U.R.S.S., U.S.A. et Venézuéla.

Nous tenons à souligner plus particulièrement la présence des ornithologues russes, car elle fut, pour beaucoup, une heureuse surprise, leur venue étant restée incertaine jusqu'à la dernière minute, au point même qu'ils ne s'étaient pas fait inscrire. Pour ceux d'entre nous qui correspondaient avec le Prof. Dementiev, ce fut une grande joie de le rencontrer (1).

Quoique moins largement représentée que l'Allemagne, la Grande-Bretagne et même les États-Unis, la France tenait pourtant une place importante. Même si l'on omet de porter sur notre liste les noms de MM. Delacour (cette fois delégué officiel du County de Los Angeles, U.S.A.), Pasteur (qui représentait l'Institut chérifien de Rabat) et Hoffmann qu'en toute autre circonstance nous placerions parmi nous, mais qui, dans sa ville natale, comptait au nombre de nos hôtes accueillants, nous étions encore une trentaine : M. et Mme Barruel, le Prof. Berlioz, le Dr et Mme Bouet, le Prof. et Mme Bourlière, le Dr et Mme Deramont, M. et Mme Dorst, le Cte et la Ctesse d'Elbée, M. R.-D. Etchécopar, le Prof. et Mme Grassé, le Prof. Heim de Balsac, M. et Mme Hue, M. Chr. Jouanin, M. et Mme Mayaud, M. G. Prévost, M. et Mme Regnier,

1) On se souvient que le Prof. Dementiev collaborait souvent à notre Revue. Sa profonde connaissance de notre langue lui permettait de rédiger ses articles directement en français. Malgré la reprise des relations internationales à la suite de la libération (ce qui lui permit de publier plusieurs articles, notamment sur la systématique du Faucon sacre et sur le Gerfaut d'Altaï, en 1947), il n'a jamais terminé sa longue étude sur l'avifaune de l'U.R.S.S., « Systema avium rossicarum », dont le premier volume seul est paru ; aussi sommes-nous heureux d'annoncer que nous avons obtenu cette fois une promesse de notre collègue de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour terminer son travail aussi rapidement que possible. Nous nous en réjouissons d'autant plus que nous savons, par la correspondance reçue, combien cet ouvrage est impatiemment attendu.

M. et Mme RIVOIRE, le D^r^ et Mme SAPIN-JALOUSTRE, le Prof. WOLFF.

Encore avons-nous regretté quelques défections de la dernière heure : notre Vice-Président, le Dr ENGELBACH, retenu, comme le Dr DELEUIL, de Tunis, pour raison de santé ; M. G. OLIVIER rappelé précipitamment en France avec M. EDMOND-BLANC le jour même de leur arrivée ; le Prof. HARANT, notre collègue de Montpellier, et quelques-uns de ses élèves ; sans parler de MM. CLAUDON, LABITTE et LANGUETIF, lesquels nous avaient donné un moment l'espoir qu'ils pourraient se joindre à nous.

En l'absence du Dr ENGELBACH notre Société n'était officiellement représentée que par son Président, le Dr BOUET, et son Secrétaire Général, M. R. D. ETCHÉCOPAR, mais, en fait, la quasi totalité des Français présents auraient pu être délégués comme « membres actifs » de notre association.

Le discours inaugural fut prononcé par le Président du Congrès, élu en 1950 à Upsala : Sir LANDSBOROUGH THOMSON. C'est avec autorité qu'il traita de la place de l'Ornithologie dans la Biologie générale, en faisant ressortir combien les ornithologistes avaient été pour beaucoup dans l'avancement de cette dernière discipline.

Il fut suivi par plusieurs conférenciers, notamment par notre collègue suisse, M. GÉROUDET qui, à l'instar de Miss BAXTER lors du grand meeting d'Ecosse en 1947, nous parla de l'évolution de l'avifaune de son pays au cours des cinq dernières décades. Il aurait été obligé de remonter beaucoup plus loin dans le passé s'il avait tenu à nous parler de l'époque où la Suisse possédait encore des Ibis noirs, *Comatibis eremita*, dont la silhouette si particulière ornait nos insignes de congressistes en mémoire de cette espèce probablement disparue d'Europe depuis le XVe siècle.

Nous n'avons malheureusement pas la place de donner ici le compte rendu des communications qui nous furent faites au cours de ces quelques jours, aussi nous contenterons nous d'en énumérer les titres en fin d'article. Ces travaux feront, dans quelques mois, l'objet d'une publication spéciale, comme il est d'usage bien établi.

C'est au cours de la séance d'ouverture que M. FRANKE nous présenta son excellent film sur la nidification du Pluvier guignard, *Eudromias morinellus*, en Autriche, illustrant à

nouveau la familiarité de cet oiseau comme l'a déjà fait l'auteur suédois BENT BERG dans *Mon ami le pluvier*.

Dès le premier soir la même « Aula » (1) connaissait à nouveau la grande affluence pour la présentation du film *Audubon America*, tourné sous les auspices de la Société Audubon du Massachusetts, à l'occasion du centenaire du grand naturaliste américain, et présenté par Miss K. TOLSEY. Très beau film qui reprenait chaque voyage d'Audubon en nous donnant des vues typiques de biotope, puis nous montrait quelques unes des célèbres planches, suivies de vues du même oiseau dans la nature. Au cours de cette séance, Miss TOLSEY multiplia les preuves de son extraordinaire talent imitateur de chants d'oiseaux.

Le lendemain, quoiqu'un dimanche, fut une journée de travail particulièrement bien remplie. Les séances de section commencèrent le matin dès 8 h. 30 et se succédèrent presque sans interruption jusqu'au soir. Encore était-il matériellement impossible, même au plus assidu, de les suivre toutes, car leur nombre avait obligé les organisateurs à convoquer jusqu'à quatre séries simultanées. Une heure à peine fut accordée au dîner. Dès 19 h. 30 débutait la seconde séance de films. Cette fois ce fut M. Peter SCOTT qui tint la vedette avec un très long compte rendu cinématographique de sa dernière expédition dans le centre de l'Islande, où il était allé baguer des Oies à bec court, en compagnie de MM. J. FISHER et G. GUDMUNDSSON. Nous avons déjà parlé de cette expédition lors de la présentation du livre *A thousand geese* (voir *L'Oiseau et la R. Fr. O.*, 1954, p. 83). La capture des jeunes Oies en mue, donc à une époque où il ne leur est pas possible de voler, obtint un succès particulièrement justifié. Cet ingénieux procédé permit l'obtention de résultats inespérés. Peut-être ce film aurait-il gagné à être plus condensé ; mais comme nous nous en ouvrions à l'auteur, celui-ci nous fit remarquer qu'il ne s'agissait pas de réaliser un film documentaire proprement dit, mais de consigner sur pellicule le maximum de renseignements susceptibles d'être utilisés par la suite, l'abondance des faits enregistrés pouvant avoir un jour un intérêt particulier en rapportant des détails que l'état de nos connaissance nous fait actuellement dédaigner.

Vint ensuite un charmant film, encore de M. FRANKE, sur

(1) Terme pour désigner le grand amphithéâtre d'une Université germanique.

la Mésange a moustache et la Remiz penduline. Ainsi nous avons pu voir la façon curieuse avec laquelle cette seconde espèce procède a l'édification de son remarquable nid, et surtout comment elle tisse les attaches de l'édifice, à la branche qui le supportera, en tournant indéfiniment autour de ce support pour enrouler les fibres variées qui lui servent de matériaux. Cette bande, à la fois jolie, amusante et instructive, eut un légitime succès. Elle se classait certainement parmi les productions les plus originales de cette session.

Elle fut suivie par un film en couleurs de E. G. Turbott sur le *Notornis*, qui ajoutait quelques informations inédites au film en noir présenté, il y a déjà quatre années, a Upsala, peu de temps après la redécouverte de cet intéressant oiseau de Nouvelle-Zélande.

Le lundi, proclame jour de repos, permit aux congressistes de visiter Lucerne d'où ils étaient invités à monter en funiculaire au sommet du Mont Pilate, qui domine de ses quelque 2.000 metres le Lac des Quatre Cantons, étrangement découpe dans un cadre majestueux de montagnes encore toutes enneigées. La promenade donna aux congressistes l'occasion de faire plus ample connaissance entre eux, mais n'offrit pas de grandes joies ornithologiques. Tout était en retard, c'est a peine si les gentianes commençaient à montrer le bleu de leur corolle. Le froid était vif, les oiseaux rares et la nidification partout fort discrète Quelques Chocards des Alpes et des Accenteurs alpins donnèrent aux plus fanatiques l'occasion d'utiliser leurs jumelles, encore ces oiseaux étaient-ils si peu sauvages qu'ils approchaient à quelques mètres des curieux, rendant inutiles les instruments d'optique perfectionnés dont chacun avait cru devoir se charger.

Le mardi vit la reprise des travaux en salle. L'après midi, toutefois, fut consacrée à la visite officielle du Parc Zoologique dont l'éloge n'est plus à faire. Nous fûmes frappés par l'étonnante familiarité des animaux C'est ainsi qu'après avoir assisté au repas puis a la baignade d'un Manchot empereur en compagnie de Manchots royaux, nous le vîmes retourner à sa cage, située quelques centaines de mètres plus loin, en déambulant avec toute la dignité que l'on sait, par les allées du jardin, en plein milieu d'une foule ravie mais bruyante dont la turbulence ne l'effrayait, ni même le troublait en rien. Notre Manchot, conscient de son prestige, semblait connaître toute l'importance de son personnage. Pourquoi aurait il ma-

nifeste de la nervosité ? Cette agitation n'était-elle pas la preuve d'une sympathie admirative ? De plus il savait fort bien qu'en rentrant dans sa cellule privée il y trouverait un frigidaire spécialement affecté à sa personne et conçu en vue de créer la fraîche (!) température qui lui est nécessaire pour supporter, par ailleurs, notre climat tempéré.

Il serait trop long de citer toutes les raretés en collection : Quetzal, Oiseaux-mouches, Souimangas, Paradisiers, etc..., mais il nous faut souligner que, même les espèces les plus délicates et les plus difficiles à conserver en captivité, paraissaient en parfaite condition de santé.

Entre temps, une réunion avait été organisée dans un des pavillons du jardin pour tenter de normaliser les méthodes internationales de baguage et de présentation des publications. Il ne semble pas que cette réunion ait donné les résultats que beaucoup d'entre nous attendaient, tout au moins dans un avenir rapproché, toute décision ayant été remise à la suite d'une étude plus approfondie des propositions formulées.

Quelques instants après, le Dr W. RYDZEWSKI nous faisait les honneurs d'une exposition dont le sujet était également le baguage. Un rapide historique sur les principaux promoteurs de cette branche de l'ornithologie, qui semble chaque jour prendre une place de plus en plus grande dans les études entreprises, un aperçu sur toutes les stations de baguage actuellement existantes dans le monde, la présentation des divers systèmes de baguage et des diverses formes de bagues (métal et matière plastique), enfin des graphiques de voies migratoires, suffisaient à remplir un vaste local d'une façon aussi attrayante qu'utile. Il est indubitable que le Dr RYDZEWSKI a su mener à bien un patient travail de documentation, prouvant ainsi qu'il aimait son sujet autant qu'il le connaissait dans ses moindres détails.

En fin d'après-midi, la Direction du Parc Zoologique offrit le thé à la foule des invités dans une des vastes salles du restaurant, en plein centre des jardins.

Le mercredi matin fut exclusivement consacré aux communications sur les Manchots des régions antarctiques. Pour une fois nous étions en vedette : sur cinq conférenciers, trois étaient français, grâce aux apports des expéditions Paul-Émile VICTOR. La plupart des exposés s'accompagnaient de films, ainsi nous fut-il donné de revoir ceux qui avaient

été présentés à notre Société, une partie en 1953 par le Dr Gendron, les autres enfin quelques jours plus tôt par M. Prévost. Ces films passèrent malheureusement après celui de M. W. J. L. Sladen sur les Manchots d'Adélie, film en couleurs remarquable et bien conçu ; en épuisant le sujet, il enlevait l'attrayant inédit de certains passages des nôtres. Si le hasard ne nous fut pas favorable en soulignant parfois d'inévitables redites, il n'en reste pas moins que ces films furent parmi les plus remarqués de ce Congrès.

L'après midi, en même temps que la Section d'écologie se réunissait à nouveau, d'autres films nous furent encore présentés. Nous citerons dans l'ordre celui de notre collègue F. Edmond Blanc, pris en Argentine, celui de H. Traber (Suisse) sur la Camargue et, enfin, celui de H. N. Kluyver (Hollande) sur le Hibou brachyote.

Le soir fut encore consacré au cinéma ! Un excellent film allemand sur les Pics dans lequel l'auteur, grâce à un fort ingénieux appareillage, nous permit de voir le comportement des oiseaux à l'intérieur du trou de nidification éclairé à l'infra-rouge, ce qui permettait d'impressionner la pellicule sans gêner l'oiseau. Plusieurs espèces étaient passées en revue : Pic noir, Pic épeiche, etc...

Puis vint le fameux « Sunrise serenade » sur les étranges parades de trois Grouses américains, dont l'exécution coûta une fortune à son producteur et que nous avons eu le plaisir de présenter à nos membres lors de notre Assemblée générale de 1951 (v. *Bulletin de la Société*, 1951, p. IV). Ce fut ensuite à l'artiste américain bien connu, R. T. Peterson (auteur des planches en couleur du récent *Guide des Oiseaux d'Europe*), de nous montrer le film qu'il prit au cours d'un voyage sur les rivages de la mer de Bering. Si l'artiste s'affirmait une fois de plus dans le choix des images reproduites, l'intérêt de ce travail résidait surtout dans le fait qu'il nous montrait des espèces très rarement photographiées, comme par exemple *Erolia ptilocnemis* et toute une série de petits Alcidés. Ainsi termina-t-il avec brio cette journée de « gala cinématographique » devant un public conquis, quoique gâté par plus de six heures presque consécutives de salle obscure et rendu par suite sinon blasé, du moins très exigeant.

Le jeudi fut consacré à la visite de Berne et de Neuchâtel. Nous n'y participâmes pas, mais au dire des excursionnistes, ils n'eurent guère l'occasion de faire de l'ornithologie sur le

terrain ; le tourisme, par contre, eut largement sa revanche grâce à l'accueil partout réservé à nos amis.

Le vendredi fut le dernier jour de travail proprement dit. M. HOMOKI NAGY, le photographe hongrois qui nous avait tellement ravis quatre années plus tôt en nous montrant une séquence d'images de toute beauté (v. notre *Bulletin* 1950, p. XV), nous présenta cette fois un film sur le Faucon Kobez. Cette bande faite pour le grand public détaillait la façon dont on monte une expédition sur le terrain, puis les procédés employés pour l'observation, l'étude, la capture, l'élevage et le baguage de ces Faucons. Il y avait là d'indiscutables longueurs et des images superflues, mais elles étaient justifiées dans un film de vulgarisation dont le but est de convaincre la masse des indifférents et non les spécialistes avertis plus prêts à la critique qu'à l'admiration.

Le soir, près de 700 personnes étaient invitées au banquet de clôture offert par les autorités de la ville. Au cours de celui-ci, il nous fut donné d'entendre trois allocutions. La première, faite en allemand par le Prof. J. GANTNER, recteur de l'Université de Bâle, précisa avec beaucoup d'esprit la place occupée par l'ornithologie dans les arts : cette allocution très littéraire et de haute tenue fut longuement applaudie. Ensuite, le Prof. de BEAUMONT, de l'Université de Lausanne, fit en français une comparaison pleine d'humour entre l'entomologiste (qu'il est par profession) et l'ornithologiste (qu'il est par goût). Enfin, le Président du Congrès remercia en anglais tout ceux qui, depuis de longs mois, s'étaient dépensés sans compter pour organiser cette semaine où le travail avait été si heureusement entremêlé de divertissements.

Au dessert, nous eûmes une aubade typiquement bâloise. Un groupe de fifres et de tambours rythmèrent les accents du carnaval tel qu'il se passe traditionnellement dans cette ville depuis des temps immémoriaux. Cette aubade fut suivie par des airs populaires alémaniques chantés par un chœur dont la valeur artistique était indéniable.

Le samedi matin vit la fin du Congrès. Sir LANDSBOROUGH-THOMSON, dans un rapide discours de clôture, remercia à nouveau les organisateurs, puis nous fit part des décisions prises en comité concernant le XIIe et prochain Congrès, qui venait d'être fixé en Finlande. Le Congrès applaudit avec beaucoup de chaleur lorsqu'il apprit que le nouveau président était notre collègue et ami, le Prof. BERLIOZ. Notre délé-

gation fut particulièrement sensible à ce choix. L'hommage public ainsi rendu par l'ornithologie mondiale à notre éminent collègue, flattait à travers lui toute l'ornithologie française. Le Comité exécutif permanent était également modifié en application des nouveaux règlements. Sa composition est actuellement la suivante (en plus du président), MM. EICHHOFF-COPAR (France), HORSTADIUS (Suède), JUNGE (Hollande), KRAMER (Allemagne), MILLER (U.S.A.), PORTMANN (Suisse), SALIM ALI (Inde), A. L. THOMSON (Grande-Bretagne).

De même au Comité ornithologique international, les délégués français sortants (le Prof. BOURDELLE, MM. LEGENDRE et RAPINE) étaient remplacés par le Prof. BOURLIÈRE, MM. DORST et JOUANIN.

Parallèlement aux manifestations que nous venons de passer rapidement en revue, Bâle avait voulu multiplier à notre intention les plaisirs et les distractions. Nous ne parlerons pas toutefois des réunions privées organisées par la société bâloise pour distraire les femmes de congressistes qui ne partagent pas systématiquement les goûts ornithologiques de leurs époux ! Par contre, une galerie particulière avait profité de l'occasion qui lui était offerte pour exposer des objets d'art dont le sujet était principalement l'Oiseau. Entre bien d'autres œuvres, nous revîmes avec plaisir maints bois gravés de R. HAINARD et toute une série d'aquarelles de notre ami P. BARRUEL, parmi lesquelles il avait adroitement glissé quelques dessins de fleurs et de mammifères, donnant ainsi une vue d'ensemble plus complète de son talent que nous avons si souvent admiré.

Le Musée d'ethnographie et d'histoire naturelle avait organisé une rétrospective sur les oiseaux dans la vie des peuples primitifs. Cette exposition était remarquable, non seulement par la richesse des objets exposés, mais encore par la façon et le goût avec lesquels ils étaient présentés. En même temps que l'on découvrait les trésors vestimentaires de peuplades diverses à côté des extraordinaires bijoux incas faits de plumes, on prenait une excellente leçon de muséologie. Les salles d'histoire naturelle traitaient de l'avifaune indo-malaise. Sous la carte de chaque île, on pouvait voir quelques spécimens des espèces typiques, lesquels, innovation heureuse, étaient en peau, prouvant de façon péremptoire que l'on peut éviter l'emploi des spécimens montés dont les

poses sont trop souvent malheureuses, même quand on s'adresse au grand public.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapide aperçu d'une manifestation qui demeure pour l'ornithologue la plus importante de toutes dans le cycle de quatre années sans adresser toutes nos félicitations à son organisateur, celui qui en assuma les plus lourdes charges : le Prof. PORTMANN, dont l'affabilité ne se démentit jamais au cours de ces exténuantes journées. Grâce à lui, et malgré le nombre considérable des participants, tout avait été réglé minutieusement dans le moindre détail et se déroula sans heurt.

Certes, sa tâche fut facilitée par une pléiade de jeunes gens qui se montrèrent tous plus que serviables, dans un secrétariat perpétuellement envahi de gens en quête de renseignements souvent compliqués et parfois saugrenus. Le cadre lui-même se prêtait merveilleusement aux réunions et contribuait à créer une atmosphère agréable ; en effet, tout le rez-de-chaussée de cette Université moderne donnait par d'immenses baies vitrées sur des jardins lumineux et frais où chacun pouvait aller se détendre entre deux séances

Pour être complet, il nous faut encore dire un mot des excursions organisées dans les environs de Bâle pendant le Congrès. Ceux qui, malgré les multiples occupations de la journée, avaient le courage de se lever à 4 heures du matin, pouvaient alors se faire guider par des ornithologues de la région et découvrir sans peine ce qu'en toute autre circonstance ils auraient dû longuement rechercher. C'est ainsi que certains d'entre nous purent voir la nidification du Pic épeiche, d'autres celle de la Huppe dont le nid était... éclairé à l'électricité sans que cela n'ait semblé apporter de perturbation dans le comportement des oiseaux !

Dans les jours qui précédèrent, comme au cours de ceux qui suivirent le Congrès proprement dit, d'autres excursions plus importantes avaient été mises sur pied. Nous lirons plus loin le compte rendu de l'une d'elles faite par le Dr BOULT. Nous n'avons malheureusement pu suivre celle qui promettait le plus et qui devait nous conduire au « Parc national », dans le Massif de l'Engadine. Beaucoup d'entre nous, il est vrai, connaissent déjà cette réserve intégrale, peut-être la plus belle d'Europe. Nous ne doutons pas que les participants en soient revenus plus que satisfaits.

Nous terminerons en regrettant une fois de plus que les

Français se soient montrés si « discrets », car à l'exception des communications sur l'Antarctique, dont nous avons parlé, les autres furent assez peu nombreuses.

R. D. ETCHÉCOPAR.

LISTE DES COMMUNICATIONS FAITES AU CONGRÈS DE BALE

DISCOURS PRÉSIDENTIEL D'OUVERTURE : The place of ornithology in biological science, par Sir A. LANDSBOROUGH THOMSON

1) AELLEN, E. — Verhalten eines mit Grauem Star (Katarakta congenita) blind geborenen Waldkauzes (*Strix aluco*)
2) ASH, J. S. — A population of partridges (*Perdix p. perdix* and *Alectoris r. rufa*) in a Hampshire estate.
3) BAER, J. G. — Facteurs écologiques et spécifité parasitaire.
4) BERNIS, F. — An ecological view of Spanish ornithology.
5) BLAKE, Ch. H. — The wings of *Teratornis*.
6) BOUET, G. — Acquisitions récentes reçues ou enregistrées sur la migration des Cigognes nord-africaines depuis le dernier congrès.
7) BOURLIÈRE, F. et DERAMOND, M. — Le développement post-embryonnaire de la cortico-surrenale chez les poussins nidicoles et nidifuges.
8) BOURLIÈRE, F. et PRÉVOST, J. — Sur le rythme reproducteur de quelques oiseaux antarctiques
9) CORTI, U. A. — Die Vogelwelt der Alpen.
10) CRÉPIN, J. — Remarques sur la mue du Guêpier d'Europe et du Loriot
11) CUNNINGHAM, J. M. — Diagrammatic expression of seasonal intensity of bird song.
12) DATHE, H. — Ueber Herbst-und Wintergesang italienischer Vögel.
13) DEIGNAN, H. G. — Avian geography in the Indo-Chinese Peninsula.
14) DEMENTIEV, G. P. — Nouvelles données de paléornithologie de l'U.R.S.S.
15) DEMENTIEV, G. P. — Quelques considérations sur la variabilité géographique des oiseaux
16) DERAMOND, M. — Voir BOURLIÈRE.
17) DINNENDAHL, L. — Windrichtung und nächtlicher Vogelzug auf Helgoland (Mitgeteilt von G. KRAMER).
18) DOBBEN, van W. — Strength of attraction of leading lines
19) DORST, J. et JOUANIN, Chr. — Découverte d'un Francolin particulier à la Somalie française.
20) DROST, R. — Sichtbarer Vogelzug auf Inseln.

21) DROST, R. — Neue Beiträge zur Soziologie der Silbermowe (*Larus a. argentatus*). Avec film et enregistrement sonore.

22) EICHLER, Wd. — Wirtsspezifität und Evolution.

23) EMLEN, J. T. — A method for describing avian habitats.

24) EYGENRAAM, J. A. — Some remarks on the catches of duck decoys in the Netherlands.

25) FERENS, B. — Découverte d'un lieu collectif, non synantropique, de couvaison à l'état de nature d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbica*) dans la Tatra polonaise à 1.209 m. d'altitude.

26) FISHER, J. — The dispersal mechanisms of some birds.

27) FITTER, R. S. R. — The spread of the Black Redstart (*Phoenicurus ochruros*) as a breeding species in England.

28) FRANKE, H. — *Eudromias morinellus* als Brutvogel in den Ostalpen. Avec film.

29) FREYE, H.-A. — Anatomische Befunde am Gehörorgan der Vögel.

30) FRITH, H. J. — Incubation in the Mallee Fowl, *Leipoa ocellata* (Megapodidae). Avec film.

31) FRUGIS, S. — The present situation of the heronries in Italy with some remarks on the social behaviour of the Night Heron (*Nycticorax nycticorax*).

32) GÉROUDET, P. — L'évolution de l'avifaune suisse dans la première moitié du XXe siècle.

33) GEYR VON SCHWEPPENBURG, H. — Allgemeine Prinzipien des Vogelzuges.

34) GOETHE, F. — Vergleichende Beobachtungen über das Verhalten der Silbermöwe (*Larus a. argentatus*) und der Heringsmowe (*Larus f. fuscus*).

35) GROSS, A. O. — Recent changes of sea bird populations along the New England coast of North America.

36) HAARTMAN, L. von — Brood size in polygamous species.

37) HALDANE, J. B. S. — The calculation of death rates from bird ringing data.

38) HALDANE SPURWAY, H. — Why the specific category appears the least arbitrary.

39) HAMERSTROM, F. and F. — Population density and behaviour in Wisconsin Prairie Chickens (*Tympanuchus cupido pinnatus*).

40) HOFER, H. — Neuere morphologische Untersuchungen über Kopfprobleme der Vogel.

41) HOLGERSEN, H. — Trapping shore birds in S.-W. Norway.

42) HORVATH, L. — The life of the Red-footed Falcon in the forest of Ohat, Hortobagy, Hungary.

43) HURRELL, H. G. — Simultaneous migration watches for Swifts in the British Isles.

44) HUNTINGTON, C. E. — Age determination in a breeding colony of the Herring Gull (*Larus argentatus*).

45) HUXLEY, J. — Morphism in birds.

46) INGRAM, C. — The order in which the remiges and rectrices are moulted in certain birds.

47) IVANÓV, A. — Ornithology in U.R.S.S. in the post-war period.

48) IVANOV, A. — The birds of the Pamir-Alai mountain system in the winter season.

49) Jany, B. — Schnabelborsten als Träger des jüngsten Sinnesorgans der Vögel.

50) Johansen, H. — Die Jenisseifaunenscheide in Sibirien und ihr Durchbruch.

51) Jouanin, Chr. — Voir Dorst.

52) Joudine, K. A. — A propos du mécanisme fixant l'articulation du coude chez certains Tubinares.

53) Kipp, F. A. — Fernwanderung und Kolonisation bei Zugvögeln.

54) Kœhler, O. — Vom unbenannten Denken. Avec film

55) Koskimies, J. — Factors affecting the juvenile mortality and population balance in the Velvet Scoter, *Melanitta fusca*, in maritime conditions

56) Kramer, G. — Die Sonnenorientierung der Vögel.

57) Lack, D. — Migration across the Pyrenees.

58) Liechtenstein, J. von. — Avifauna Liechtensteiniana (kurzer Ueberblick)

59) Löhrl, H. — Beziehungen zwischen Halsband- und Trauerfliegenschnapper (*Muscicapa albicollis* und *M. hypoleuca*) in demselben Brutgebiet. Avec enregistrement sonore.

60) Löppenthin, B. H. O. F. — Some isolated Northwest European bird population and their possible origin.

61) Lundevall, C. F. and Rosenberg, E. — Some aspects of the behaviour and breeding biology of the Pallid harrier (*Circus macrourus*). With colourfilm by A. Moberg.

62) Malmberg, T. — Topographical concentration of flight-lines

63) Mayaud, N. — Sur les migrations en Méditerranée et Atlantique de *Larus melanocephalus*.

64) Mayr, E. and Phelps, W. — Origin of the bird fauna on the table top mountains of Southern Venezuela.

65) Merikallio, E. — Ueber die Anwendung der quantitativen Untersuchungsmethode bei der Darstellung der regionalen Verbreitung und der Anzahl der Vögel in Finnland.

66) Miller, A. H. — Breeding cycles in a constant equatorial environment in Colombia, South America.

67) Moltoni, E. — La Tortora dal collare orientale (*Streptopelia decaocto*) in Italia.

68) Moreau, R. E. — The bird-geography of Europe in the last glaciation

69) Mountfort, G. — Observations on the behaviour of the Hawfinch, *Coccothraustes coccothraustes*.

70) O'Ruadhain, M. R. — Birds in Irish Folklore.

71) Pettingill, O. S. — The Penguins of the Falkland Islands.

72) Phelps, W. — Voir Mayr.

73) Portmann, A. — Die postembryonale Entwicklung der Vögel als Evolutionsproblem.

74) Poulsen, H. — Experiments with anting by birds. Avec film

75) Prévost, J. — Voir Bourlière

76) Prévost, J. — Le Manchot Empereur. Avec film.

77) Régnier, R. — Les Corbeaux-Freux dans le Nord-Ouest de la France

78) Reichel, M. — Démonstration d'un modèle structural de la plume

79) Rosenberg, E. — Voir Lundevall.

80) ROTHSCHILD, M. L. — The diurnal movements of the Mountain Chough (*Pyrrhocorax graculus*) in the Wengen and Kleine Scheidegg (Bernese Oberland) areas, during the months of January, February and March.

81) ROUSTAMOV, A. K. — La faune avienne des déserts de l'U.R.S.S.

82) RYDZEWSKI, W. — The nomadic movements and migrations of the European Heron.

83) SALOMONSEN, F. — Evolution and bird-migration.

84) SAPIN-JALOUSTRE, J. — Le Manchot Adélie. Avec film. Introduction par F. BOURLIÈRE.

85) SAUER, F. — Entwicklung und Regression angeborenen Verhaltens bei der Dorngrasmucke (*Sylvia communis*). Mit Tonbandaufnahmen.

86) SCHAUB, S. — Demonstration der fossilen Vogelreste des Naturhistorischen Museums Basel (Osteologische Abteilung).

87) SCHILDMACHER, H. — Photoperiodizitat des Stoffwechsels beim Vogel.

88) SCHNEIDER, W. — Lebensdauer und Brutgrosse beim mitteldeutschen Star (*Sturnus vulgaris*).

89) SCHUZ, E. — Ueber den Altersaufbau von Population des Weiss-Storches (*Ciconia ciconia*).

90) SIBLEY, G. C. — Hybridation in birds. Occurence and significance.

91) SICK, H. — Nistweisen brasilianischer Segler.

92) SIMMS, E. A. and WADE, G. F. — Conversational calls of British birds, as revealed by new methods of recording. Avec enregistrements sonores.

93) SLADEN, W. J. L. — Life History of the Adelie Penguin (*Pygoscelis adeliae*). Avec film en couleurs.

94) SMYTH, J. C. — The study of wading birds in relation to the ecology of the sea shore.

95) STADLER, H. F. — Vögel im Winterschlaf.

96) STEINER, H. — Das Brutverhalten der Prachtfinken, Spermestidae, als Ausdruck ihres selbständigen Familiencharakters.

97) STORER, R. W. — Weight, wing area and skeletal proportions in three species of *Accipiter*.

98) STRESEMANN, E. — Ueber eine neue Gattung und Art aus der Familie der Cotingidae. Mit Demonstration.

99) SUTTER, E. — Vogelzug in den Alpen.

100) SCHWARTZKOPFF, J. — Schallsinnesorgane, ihre Leistung und biologische Bedeutung bei Vögeln.

101) THORPE, W. H. — The analysis of bird song with special reference to the song of the Chaffinch (*Fringilla coelebs*).

102) TIMMERMANN, G. — Die verwandtschaftlichen Beziehungen einiger Watvogelgruppen im Lichte der vergleichenden Parasitologie.

103) TRATZ, E. P. — Der Gansegeier (*Gyps fulvus*) und der Bartgeier (*Gypaëtus barbatus*) in den Salzburger Alpen. Avec film.

104) TURCEK, F. J. — Bird populations of some lowland forests near the Danube in Southern Slovakia.

105) TUTT, H. R. — Deposition of eggs by *Cuculus canorus*.

106) VALIKANGAS, I. — Kontinentdurchquerung bei Mowen und Seeschwalben Finnlands.

107) VAN TYNE, J. — Evolution in the toucan genus *Ramphastos*.

108) Vaurie, Ch. — « Pseudo-subspecies. »
109) Voipio, P. — On a Finnish big lake population of the Yellow-legged Herring Gull.
110) Volsöe, H. — Origin and evolution of the Canarian avifauna.
111) Voous, K. H. — Origin of the avifauna of Aruba, Curaçao and Bonaire.
112) Wade, G. F. — Voir Simms.
113) Wagner, H. O. — Experimentelle Untersuchungen über den Rhythmus des Vogelzuges.
114) Williamson, K. — Migrational drift. (Lu par J. Fisher.)
115) Wolff, E. — Le rôle des hormones dans la différenciation des caractères sexuels primaires des oiseaux.
116) Wynne-Edwards, V. C. — Low reproductive rates especially in sea birds.
117) Zink, G. — Die Verwendung der Randlochkarte für die Wiederfundkartei.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C. I. P. O.

Accompagnant, selon la tradition, la réunion du XI[e] Congrès International Ornithologique en Suisse, une réunion plénière du C. I. P. O. (Comité International pour la Préservation des Oiseaux) s'est tenue à Scanfs (Haute Engadine) du 23 au 27 mai 1951, sous la présidence de M. J. Delacour, Président international, assisté de M. J. Benzon (Danemark), Président de la Section européenne et de M. W. Phelps Jr (Venézuéla), Président de la Section panaméricaine.

Plus de vingt nations étaient représentées à cette réunion par des délégués, ou tout au moins des observateurs, afin de participer aux débats, dont l'ordre du jour avait été préparé par Miss Ph. Barclay-Smith, la dévouée secrétaire du C.I.P.O., en partie selon les directives qui avaient été adoptées lors de la précédente réunion plénière tenue à Upsala en 1950. Les débats se déroulant en trois langues : allemand, anglais et français, Miss Barclay-Smith y apportait en outre son précieux concours de traductrice, secondée en cette tâche par le D[r] Zink (Allemagne) et M. G. Olivier (France).

Certains points de l'ordre du jour firent l'objet de discussions particulièrement animées, entre autres lorsque les différents points de vue nationaux ne concordaient pas, comme ce fut le cas sur les mesures à prendre, après les

enquêtes locales prescrites à Upsala, vis à vis de certaines espèces d'oiseaux considerées comme plus ou moins nuisibles à un bon équilibre naturel, par exemple les Mouettes et surtout le Goéland argenté, dans les pays du Nord de l'Europe. Les effets de la pollution des eaux de mer par le mazout et les remèdes envisagés lors d'une récente Conférence internationale tenue à Londres, pour tenter de les réduire le plus possible, furent également l'objet d'une communication et de discussions importantes. Signalons encore l'unanimité des Congressistes pour s'opposer aux habitudes de plus en plus repandues de destruction excessive et irraisonnée des Oiseaux de proie, et d'autre part, aussi pour demander un renforcement efficient des mesures de protection concernant certains Oiseaux gibiers migrateurs en voie de diminution, en particulier les Oies sauvages. Enfin, divers problèmes d'intérêts, comme la limitation du commerce des Oiseaux de cage (et surtout des Perroquets d'Australie) et les moyens de destruction utilisés actuellement en Afrique pour réduire le nombre des « Mange mil » nuisibles à l'agriculture, ont été également abordés et discutés.

En séance finale, un certain nombre de « vœux » résumant les aspirations et les suggestions essentielles de ce congrès ont été émis à l'unanimité ; on en trouvera le texte dans les procès verbaux détaillés publiés par la suite.

Comme à l'accoutumée, cette réunion et ces débats se sont déroulés dans l'atmosphère générale de la plus parfaite compréhension réciproque et de la plus franche cordialité, à laquelle avait d'ailleurs largement contribué l'aimable bienvenue du Comité d'accueil suisse, avec à sa tête nos dévoués collègues MM. ZIMMERLI et SCHIFFERLI. Scanfs, agréable et tranquille localité de la Haute-Engadine, avait été un heureux choix pour une réunion de cet ordre en raison de ses ressources touristiques et de sa proximité du Parc national des Grisons. En plus des promenades matinales presque quotidiennes, trois magnifiques excursions plus lointaines, fort bien organisées et généreusement offertes aux congressistes, devaient permettre à ceux-ci de prendre un contact plus étroit avec la nature alpestre de la région et avec son avifaune. Je mentionnerai entre autres, toutes deux favorisées par un temps splendide, l'excursion dans la Basse-Engadine jusqu'à Schuls-Tarasp, ville d'eau célèbre que domine si majestueusement le vieux château féodal, dont la visite fut à tout point de vue un

enchantement, et l'excursion au Parc national lui-même, à travers une nature forestière imposante et sauvage, jusqu'au Col d'Ofen, qui, à 2 100 m d'altitude, parmi l'étagement des derniers Conifères émaille encore à cette date de vastes plaques de neige, ouvre une vue lointaine sur l'Ortler.

Au point de vue des observations spécialement ornithologiques, le retard très marqué, cette année, de la saison printanière (le 24 mai, la Haute Engadine avait encore été tout entière submergée sous une épaisse chute de neige) apporta sans doute quelques déceptions, car les Oiseaux ne se montrèrent pas toujours très nombreux. Du moins, à côté d'espèces plus banales largement représentées : Corneilles, Pinsons, Alouettes, etc., quelques Aigles royaux survolant les cimes, un couple de Grands Corbeaux aperçu en vol, des Becs-croisés abondants dans les forêts du Col d'Ofen, des Mésanges à tête noire familières auprès de Scanfs, et surtout le fameux couple de Craves, régulièrement nicheur depuis quelques années dans une meurtrière du château de Tarasp (où un dispositif ingénieux permet, en passant dans les souterrains du château, d'en voir de près le nid), réservèrent-ils aux excursionnistes quelques impressions originales, caractéristiques du pays parcouru.

Je m'en voudrais en outre de négliger la visite de la petite station biologique si bien aménagée à Il Fuorn, dans le Parc national, en vue de l'étude scientifique des ressources de celui-ci, visite qui fut faite sous l'aimable et diserte conduite du Professeur Baer, de Neuchâtel, et dans le séduisant décor bleu et or des parterres naturels de gentianes et de renoncules tout nouvellement épanouies. Car cela nous rappela aussi que dans ce parc, comme dans les autres organisations similaires, il y a place à la fois pour les satisfactions émotives profondes qu'assure à tout ami sincère de la nature l'aspect d'une terre respectée, et aussi pour l' « exploitation » intellectuelle de cette dernière, lorsque cette exploitation ne revêt aucune forme destructrice.

J. Berlioz.

EXCURSION AU LAC DE CONSTANCE

A l'occasion du XIe Congrès International Ornithologique qui s'est tenu à Bâle, il nous fut possible de participer à l'une des excursions prévues au programme. Nous avons ainsi visité Schaffouse, puis remonté le cours du Rhin jusqu'à sa sortie du lac de Constance (Bodensee des Suisses alémaniques et des Allemands). La première journée (24 mai) a été consacrée à la visite ornithologique de Schaffouse où niche, grâce à l'ingéniosité d'un naturaliste local, M. Stemmler, une colonie de Martinets alpins, *Apus melba*. Les clochers locaux renferment des nids de Choucas, *Coloeus monedula*. Le Martinet noir, *Apus apus*, est commun dans la ville. Dès cette journée, nous avons pu observer dans Schaffouse même la familiarité de la plupart des oiseaux locaux, due à l'universelle protection dont ils sont l'objet de la part de la population.

C'est ainsi que chez M. Minder, qui fut l'un de nos guides au cours de cette excursion, nous avons vu de nombreux nichoirs : dans l'un d'eux, un couple de Mésanges avait établi son nid ; dans un autre, un Etourneau, *Sturnus vulgaris*, s'est introduit sous nos yeux à quelques mètres de nous. Un rapace nocturne, sans doute une Effraye, se reproduit depuis plusieurs années dans un grand arbre où on lui a installé un confortable nichoir. Des Pinsons sont venus prendre, à quelques décimètres de notre hôtesse, des graines de sapin qu'on trouve toutes préparées et qui sont vendues dans toute la Suisse. Le Rouge-queue noir, *Phoenicurus ochruros*, n'est pas rare dans les jardins des villas.

A 14 heures, nos deux aimables guides, MM. le Dr Noll et Minder, nous font visiter, avec M. Stemmler, la colonie des Martinets alpins et des nids de Choucas ; puis, vers 16 heures, nous prenons place sur le canot à moteur qui se met immédiatement en marche. Les bords du fleuve, dont la largeur varie de 200 à 300 mètres, présentent presque constamment une bordure de plantes aquatiques, qui s'étend sur une vingtaine de mètres, et dans laquelle se réfugie, au bruit de notre moteur, toute une faune d'oiseaux d'eau. Même en dehors des abords des villages, où on les nourrit, de nombreux Cygnes, *Cygnus olor*, vivent par couples en semi-domesticité. Nous en apercevons plusieurs sur leurs nids, à quelques mètres du bord de l'eau dans les roseaux. Parmi les Canards, *Anas platyrhynchos* est le plus commun. Nous voyons

quelques couples de Brantes roussâtres, *Netta rufina*. Les Foulques, *Fulica atra*, sont nombreuses et plongent dès que notre canot s'approche. Il en est de même des Grèbes, dont deux espèces *Podiceps cristata* et *ruficollis*, sont fréquemment rencontrées. Pendant tout le trajet, les Hirondelles, *Hirundo rustica*, *Riparia riparia*, volent au ras de l'eau et aux abords des villages, en bordure du fleuve ; *Delichon urbica* n'est pas rare, mais semble peu s'éloigner de son nid. A trois ou quatre reprises, des Herons solitaires, *Ardea cinerea*, furent aperçus, en général perchés sur des sapins en bordure du fleuve. Survolant ces bois de sapin, des Buses furent signalées ; citons encore le Milan noir, *Milvus migrans*. Enfin, les Rousserolles, *Acrocephalus scirpaceus* et *arundinaceus*, ont été vues par plusieurs membres de l'excursion. Lors d'un arrêt à Stein-sur-le-Rhin, nous admirons le cachet particulier d'un grand nombre de maisons ornées de peintures murales, rappelant l'histoire de ce village ; nous notons l'extrême abondance des Hirondelles de cheminée et de fenêtre dont beaucoup pénètrent dans l'intérieur des maisons où les premières ont leur nid. Dans un nichoir, placé sous l'auvent de la toiture d'une maison, nous avons pu voir s'introduire un Gobe-mouches. Il va sans dire que partout les Cygnes étaient nombreux, quémandant le pain qu'on leur distribue. Après cet arrêt, qui coupa fort heureusement notre trajet, nous reprîmes notre voyage pour pénétrer dans le diverticulum du lac désigné sous le nom de Untersee. Nous rencontrâmes alors les premiers Goélands, *Larus ridibundus*, excessivement nombreux, perchés sur les piquets de bois dont le lit de cette partie du lac est parsemé et qui servent sans doute à maintenir des filets de pêche. Des Sternes Pierre Garin, *Sterna hirundo*, en moins grand nombre, étaient mélangées aux Mouettes rieuses. Ce furent les seules espèces de Laridés aperçues au cours de ce voyage sur le lac de Constance. Il était près de 20 heures quand nous abordâmes au petit village de Gottlieben, situé à quelques kilomètres de Constance où nous devions coucher. A cet endroit, le lac se rétrécit et la rive nord n'est guère qu'à 200 mètres.

L'hôtel où nous sommes accueillis restera comme un souvenir des plus agréables de ce voyage. Entièrement restauré, nous y trouvons le plus parfait confort. Les chambres sont climatisées, et la température que nous y trouvons nous remet de la sensation de froid que nous avons tous éprouvée

sur le lac depuis le coucher du soleil. En fin d'un aimable dîner, le programme du lendemain est discuté. Le départ aura lieu vers 5 heures et l'on visitera l'important marais de Wollmatingerried, qui s'étend sur 5 ou 6 kilomètres en longeant la partie nord du lac. Du point de vue ornithologique, l'excursion est fort intéressante : les Canards sont nombreux, *Netta rufina, Spatula clypeata, Anas querquedula* et *crecca*, des Rapaces nocturnes, *Asio otus* et *Tyto alba*, un Ardeide, *Ardetta minuta*, etc. Nous rejoignons la grande route qui va de Constance à Radolfzell, où le car va nous transporter, après le visa de nos passeports par les douaniers allemands venus spécialement à cet effet de Constance. Le pays est le même que sur la rive suisse. Nous traversons quelques îlots de forêt, et dans les champs nous constatons le grand nombre de pommiers cultivés qui rappellent des coins de Normandie ou de Bretagne.

Au cours du trajet, nous voyons quelques Buses, *Buteo buteo* ; un Milan royal, *Milvus milvus* ; une Pie-grièche, *Lanius senator*, perchée sur un fil télégraphique ; deux Grimpereaux et, finalement, nous arrivons, sans avoir traversé Radolfzell, au château de Moggingen, où est installé le nouveau centre allemand de baguage qui remplace la station de la Prusse Orientale de Rossitten. Nous sommes reçus par le Comte Bodman, propriétaire du château ; le Prof. Dr Schüz, directeur de la station, et ses assistants, dont l'aimable Dr Kuhk. Nous visitons le petit musée ornithologique local, annexe de la station, et les archives qui sont encore en période d'organisation. Tous les documents de la station de Rossitten n'ont pu être sauvés de l'invasion russe. Nos hôtes regrettent les possibilités de baguage qu'ils avaient en Prusse Orientale, notamment en ce qui concerne les Ardéiformes (Cigognes), les migrateurs nordiques, Ansériformes, etc. Une excursion avec le car, après le thé qui nous fut offert par le châtelain, nous permet d'observer en forêt une aire de *Milvus milvus*, placé sur un sapin en contrebas et qui contient un jeune en duvet. Un Faucon pèlerin, *Falco peregrinus*, quitte son nid placé au flanc de la falaise qui surplombe et domine ce diverticulum. Au cours de cette rapide promenade, nous pouvons observer *Motacilla alba, Muscicapa hypoleuca, Upupa epops, Sylvia atricapilla, Phylloscopus Bonelli*. Un repas froid est dégusté dans le sous-bois avant de retourner à Gottlieben en passant par Constance. Il est 4 heures quand

nous reprenons la route qui, longeant constamment les bords du lac de Constance, va nous conduire jusqu'à son extrémité la plus orientale, à Rheinneck, où nous devons coucher. Le 27 mai, dès 5 heures du matin, nous parcourons des zones marécageuses en bordure du lac qui vont nous mener jusqu'en territoire autrichien et où nous pourrons observer des oiseaux de marais et les Mouettes très abondantes partout. Un nid de Courlis *Numenius arquata* nous est signalé. Il renferme 4 œufs dont 2 sont « béchés ». Puis nous allons passer des bords du lac de Constance (395 m.) à une altitude de 1.300 m. à Schwagalp. Une excursion ornithologique, l'ultime, est prévue avant l'arrivée à notre dernier gîte d'étape. Elle va nous permettre de voir bon nombre d'oiseaux que nous n'avons pas encore rencontrés : *Parus ater*, *Parus cristatus*, *Parus atricapillus montanus*, le rare Pic noir *Dryocopus martius*, *Carduelis spinus*, *C. cannabina* et son nid, *Carduelis citrinella*, *Turdus pilaris*, *T. philomelos* et *T. torquatus alpestris* ? . Un nid de Merle à collier nous est montré, mais les jeunes ne sont pas encore éclos. Nous voyons encore *Anthus spinoletta*, un Accenteur alpin *Prunella collaris*, et les deux Roitelets : *Regulus ignicapillus* et *R. regulus*, dans les Conifères. Nous n'avons pas vu les deux Tétras dont le propriétaire de l'hôtel où nous allons descendre possède deux spécimens montés, tués par lui dans les environs. Cependant, l'un des ornithologistes de l'excursion en a entendu le cri de bonne heure le lendemain matin.

Le vendredi 28 mai le funiculaire nous transporte au sommet du Santis, à 2.504 m. d'altitude. La montagne est encore couverte de neige. Il faut un peu plus d'un quart d'heure pour arriver à la plate-forme. Nous ne nous lassons pas d'admirer le magnifique paysage qui se déroule sous nos yeux. Ce sont des chaînes blanches à perte de vue. Nous passons là presque une heure. Il fait, en effet, un temps magnifique. On nous a promis que nous verrions des Chocards des Alpes. Notre attente n'est pas déçue. Ces oiseaux *Pyrrhocorax graculus* sont nombreux et d'une familiarité étonnante. Avec un peu de patience, on arrive à leur faire prendre du pain dans la main. Ils en sont surtout friands quand le pain est beurré ! Mais le temps passe et le déjeuner nous attend au pied du funiculaire. C'est notre dernier repas avec nos guides, le car va nous conduire à la gare de Gossau d'où le train nous ramènera à Bâle pour l'ouverture du Congrès.

G. BOUET.

VISITE AU REFUGE DE LA POINTE D'ARÇAY (VENDÉE)

Le Conseil d'Administration de la Section Nationale des Fédérations Départementales Côtières de Chasseurs, que préside avec autorité et une large compréhension des problèmes de la chasse M. de Coniac, a organisé, le lundi 3 mai dernier, une visite officielle d'information, à la réserve de la Pointe d'Arçay (Vendée). Les membres de notre Société connaissent déjà ce refuge d'oiseaux, dont le Professeur Berlioz les a entretenus ici même, voici deux ans (*Bull. Soc. Ornith. France*, 1952 : 6), et qui a été institué en 1951 par les arrêtés respectifs de M. le Ministre de l'Agriculture du 14 juin et de M. le Ministre de la Marine Marchande du 5 décembre. Cette mesure s'inscrit dans le programme, actuellement à l'étude, de création d'escales-refuges, où les oiseaux migrateurs seraient assurés d'un repos sans risque, et d'une manière plus générale encore dans le cadre de la Protection de la Nature, dont la nécessité se fait sentir avec urgence à notre époque de transformation accélérée du monde vivant. En ce qui concerne le gibier d'eau, il ne fait pas de doute que la multiplication des permis de chasse, et l'assèchement progressif des marais, lui portent un préjudice très grave qui, sur l'avis éclairé du Conseil Supérieur de la Chasse, a retenu l'attention des pouvoirs publics : dans l'intérêt même, bien compris, de la chasse et pour ménager ses possibilités dans l'avenir, il devient nécessaire de créer des refuges dans un certain nombre de zones convenablement choisies. Nous devons féliciter les pouvoirs publics de l'avoir rapidement compris et de s'être attelés à cette tâche en dépit des difficultés d'ordre pratique que soulève la réalisation d'un tel programme.

Par ailleurs le rôle géographique essentiel de notre pays dans les déplacements saisonniers des oiseaux n'est plus à démontrer : la France reçoit chaque année la visite de populations d'oiseaux d'origines très diverses, britannique, scandinave, germanique et même balte ou slave, de sorte que toutes les mesures prises en France en faveur du gibier migrateur revêtent une importance internationale. C'est une raison de plus pour que nous nous réjouissions des efforts entrepris dans ce sens et des réalisations déjà acquises.

A la visite du 3 mai dernier à la Pointe d'Arçay, avaient

été conviées de nombreuses personnalités du monde cynégétique, du monde scientifique et des administrations techniquement intéressées qui ont pu, de la sorte, confronter largement leurs points de vue, tant au cours de l'excellent repas gracieusement offert à L'Aiguillon-sur-Mer par la S.N.F D.C.C., que pendant l'excursion qui suivit dans la réserve elle-même

Dans la matinée, les invités s'étaient donné rendez-vous à Beautour, dans la propriété toujours si accueillante de notre dévoué collègue M. Georges Durand, qui fit les honneurs de sa remarquable collection ornithologique comprenant plus de trois mille spécimens : ces montages, tous soigneusement étiquetés, constituent un ensemble régional et paléarctique des plus importants. A la demande de ses visiteurs, M. Durand consentit également, avec sa bonne grâce habituelle, à montrer quelques uns de ses cartons d'insectes, notamment de papillons et de chenilles soufflées, qui témoignent de l'eclectisme des goûts de ce naturaliste à la vaste culture.

Pour gagner la Pointe d'Arçay, on s'embarqua à L'Aiguillon-sur Mer et on traversa à marée haute l'estuaire du Lay. Mais, tandis qu'un groupe, poursuivant l'excursion en vedette, s'approcha de l'extrémité de la réserve et put apercevoir à distance une bande importante de limicoles pouvant comporter plusieurs milliers d'individus, un autre groupe débarqua et traversa à pied la Pointe d'Arçay dans toute sa largeur de bois de pins, coupés de canaux marécageux, gagnant ainsi les dunes et les grèves sablonneuses du Pertuis Breton où il put approcher, au bord de l'Océan, une petite troupe mêlée de Barges rousses et de Bécasseaux cincles.

Malheureusement la date qu'il avait été possible de retenir pour cette visite officielle était trop tardive en saison pour que l'on ait pu s'attendre à rencontrer, malgré le prolongement exceptionnel des froids hivernaux, un nombre et une diversité de migrateurs comparables à ceux qui doivent se reposer là au plus fort du passage d'octobre ou de mars. Cette visite aura cependant permis à tous ceux qui ne la connaissaient pas déjà, de se rendre compte par eux-mêmes de la situation singulièrement favorable de la Pointe d'Arçay. Sans doute la surface de la réserve est-elle relativement réduite : seule la moitié terminale environ de la langue de terre qui s'étend entre l'estuaire du Lay et le Pertuis Breton a pu être érigée en réserve, soit environ 500 hectares seulement. Ce défaut d'étendue ne permet évidemment pas d'envisager le

refuge d'Arçay comme une importante réserve de nidification, bien que le biotope nous ait paru propice à la reproduction de certains Anatidés et Charadriidés, et bien que l'on puisse espérer y voir s'établir à nouveau dans l'avenir les colonies de Sternes à front blanc, détruites il y a quelques années par des actes de vandalisme inqualifiables. Mais l'exiguïté de la réserve est compensée par son isolement au sein d'une région particulièrement recherchée des migrateurs et reputée auprès des chasseurs côtiers : les prairies humides du Marais Poitevin, les vasières de la Baie de L'Aiguillon et de l'estuaire du Lay, sont autant de haltes propices sur la voie de migration qui longe le littoral de l'Atlantique. Nous nous sommes laissé dire par des personnes résidentes que, d'ores et déjà, depuis deux à trois ans que la réserve est instituée, on avait ressenti son effet favorable sur la densité et la durée des passages dans la région : c'est avec un grand intérêt que nous suivrons dans l'avenir les conséquences de la mise en réserve de la Pointe d'Arçay sur la presence du gibier dans ces parages.

Nous ne saurions manquer, en terminant, d'adresser nos vifs remerciements, ainsi que nos chaleureuses félicitations, pour la parfaite organisation de cette réunion, à M. HUGUET DU LORIN, Secrétaire Général de la S.N.F.D.C.C., et au Commandant GOURRAUD, Directeur Administratif de la Fédération Departementale des Chasseurs de Vendée.

Chr. JOUANIN.

EXPOSITION JEAN DRAGESCO

La galerie Saint-Jacques (189, rue Saint-Jacques, Paris 5e) a exposé, du 28 juin au 7 juillet dernier, une centaine de photographies d'histoire naturelle dues au talent de notre collègue M. J. DRAGESCO. On sait que celui-ci joint à ses connaissances zoologiques éprouvées des qualités de photographe remarquables, et qu'il occupe la majeure partie du temps que lui laissent libre ses recherches au Collège de France, à photographier des animaux vivants. Sa récente exposition avait pour but de nous faire connaître les meilleurs de ses récents clichés : nous sommes heureux de signaler ici un large panneau tout entier consacré aux oiseaux. A côte d'excellentes images

d'un style classique, mais témoignant d'indéniables dons d'observation et d'une grande patience sur le terrain (oiseaux couvant, œufs à l'éclosion, poussins : Hérons, Butors, Avocettes, Hirondelles), mentionnons particulièrement des images de vol d'une facture plus originale : M. DRAGESCO s'est efforcé de fixer l'oiseau dans des attitudes de mouvement et il a obtenu de brillantes réussites : la « course » des Flamants prenant leur vol, la plongée du Fou de Bassan émergeant les bras repliés, sont des documents de grand intérêt, fixant des gestes fugitifs qui échappent plus ou moins à l'observation courante ou dont l'œil humain ne peut saisir le déroulement exact. M. Dragesco réunit ainsi peu à peu une photothèque où les naturalistes et les auteurs en quête d'illustration trouveront des documents de premier ordre.

Chr. JOUANIN.

AVANTAGES EN NATURE

Nous rappelons à nos membres que l'un de nos buts premiers est de les aider dans toute la mesure de nos moyens.

C'est ainsi que notre bibliothèque, chaque jour plus importante, est mise à leur disposition deux fois par semaine, les jeudis et samedis, de 14 heures à 18 heures. On y peut consulter plus de mille volumes, parmi lesquels des séries de publications d'une quarantaine de revues étrangères d'ornithologie pure.

Par ailleurs, nous nous sommes fait accorder des réductions de prix

1°) Par l'édition de *Naturalia* pour les abonnements à cette revue d'Histoire Naturelle

2°) Par l'une des meilleures marques françaises pour tout achat de jumelles.

Dans le cas où ces propositions vous intéresseraient, il suffit de vous adresser à notre Secrétariat 55, rue de Buffon, Paris-Ve, qui vous fournira les renseignements nécessaires

Si d'autres suggestions nous étaient faites, c'est avec intérêt que nous étudierions la façon de les satisfaire.

ENQUETE SUR LES FREUX

effectuée par

LE GROUPE DES JEUNES ORNITHOLOGISTES

Questionnaire à remplir

NOM et ADRESSE de l'observateur

EMPLACEMENT de la Corbeautière étudiée

1° La Corbeautière est-elle de formation ANCIENNE, depuis quand? .
RÉCENTE » »

2° Y a-t-il dans les environs une Corbeautière importante aujourd'hui ?
TRÈS RÉDUITE DISPARUE

3° La Corbeautière est-elle soumise à des destructions?
lesquelles? .... Depuis quand?
RÉGULIÈRES OU OCCASIONNELLES

4° Importance approximative de la Corbeautière ·
de 2 à 50 nids
50 à 100
100 à 500
500 à 1.000
au-delà de 1.000 ..

5° Nombre de nids par arbres . arbres de 1 nid ..... de 2 nids
..... arbres de 3 nids ..... 4 nids
..... arbres de 5 nids ..... 6 nids

6° Nombre de nids par essence d'arbres nids sur Peupliers blancs
. nids sur Hêtres
. . nids sur Platanes
..... nids sur Marronniers,
etc. .

7° La plantation est-elle uniforme (Peupleraie p. ex.) ....
variée (Indiquez sommairement la proportion des essences) . ...
.. ..

8° Description des alentours immédiats de la Corbeautière (rivière, champs, prés, forêts, collines) ..

9° L'emplacement de la Corbeautière sert-il de *dortoir* l'hiver? ....

10° D'autres Freux non nicheurs le fréquentent-ils à l'époque des nids?

11° A quelles dates les Freux commencent-ils à

visiter les anciens nids .

construire .. .. pondre

couver .... sortie des jeunes .

12° S'il vous a été possible d'avoir en mains un certain nombre de Freux (adultes ou jeunes), indiquez sur feuille annexe si vous avez remarqué chez certains d'entre eux un ou plusieurs des caractères suivants :

1° Pattes avec *ongles blancs* (en précisant s'il s'agit :

a) de la patte droite, de la patte gauche, ou des deux à la fois;

b) du doigt interne, médian, externe, postérieur ou de plusieurs à la fois).

2° *Bec blanc* (en précisant s'il s'agit :

a) de la mandibule supérieure, inférieure, ou des deux;

b) si cette coloration pour chaque mandibule est totale ou .... partielle).

3° Menton blanc

13° Si vous avez pu étudier de façon précise la nourriture des Freux au moment des nids, veuillez nous l'indiquer en mentionnant le moyen d'étude :

Adultes

Jeunes . .

14° Y a-t-il dans votre région d'autres biotopes favorables non occupés?

Ou Lesquels ...

Pourquoi à votre avis? .

15° Renseignements complémentaires

Adressez vos réponses au Siège du Groupe, 129, Boulevard Saint-Germain, Paris VI[e], ou directement au D[r] Deramond, 11, Avenue Cl.-Péroche, à Nogent-sur-Oise (Oise).

BULLETIN

DE LA

Société Ornithologique de France et de l'Union Française (1954)

COMMENTAIRES SUR LA NOUVELLE LOI DE PROTECTION DES OISEAUX EN ANGLETERRE

par R.-D. ETCHÉCOPAR

Le 4 juin 1954 le Parlement anglais votait ce qu'il convint lui-même d'appeler le :

« Protection of Birds Act 1954 ».

Comme son nom l'indique, cet instrument juridique traite de la protection des oiseaux. Il prit effet le 1er décembre suivant et s'applique, territorialement parlant, à l'Angleterre, y compris les Iles Scilly qui sont curieusement mentionnees dans un paragraphe special, a l'Ecosse, au Pays de Galles et (pour certains articles et paragraphes seulement) à l'Irlande du Nord.

Avant d'être voté, le texte fut l'objet de débats qui ne furent pas toujours dépourvus de chaleur ni même de passion. Ces débats éclairent d'un jour intéressant les mobiles du législateur et les motifs évoqués tant par les adversaires que par les partisans de la loi. Aussi avons-nous cru qu'il serait utile de se pencher aussi bien sur le texte lui-même que sur les discussions qui précédèrent le vote afin d'en tirer de profitables conclusions. Nous savons en effet que les Anglais ont toujours été des précurseurs en matière de Protection au sens large du mot et la critique impartiale de leurs travaux ne peut manquer de nous servir avec profit, car il s'agit d'un problème aussi important à étudier que difficile à résoudre.

Quoique cet « Act » ne soit, en fait, qu'un renforcement des dispositions déjà en vigueur Outre Manche (1) : réglementation simplifiée pour la creation de « Sanctuaires d'oiseaux » (art. 3) ; interdiction d'utiliser certaines méthodes de capture (piégeage, empoisonnement, etc... (art. 5) ; création

(1) V. la traduction des extraits qui nous intéressent en fin d'article

de deux « Conseils de la Protection » pour l'Angleterre d'une part et l'Ecosse de l'autre (art. 11), etc..., il comporte cependant quelques innovations dignes d'être regardées de plus près. Nous n'avons pas l'intention d'en faire ici une étude juridique approfondie, car ce n'en est pas la place et nous n'en aurions ni les moyens ni la compétence (n'étant nullement expert en droit britannique), mais nous aimerions souligner l'intérêt de ces innovations que l'on peut, croyons-nous, résumer en trois points tout en négligeant un quatrième dont l'intérêt pratique touche seulement la Grande-Bretagne : nous voulons parler de l'unification d'une législation jusqu'ici disparate et quelque peu anarchique par suite de la multiplicité des lois en la matière (1), lesquelles s'étaient superposées sans s'annuler depuis un siècle. A celles-ci (26 en tout) venaient, en outre, s'ajouter 250 règlements locaux sans aucun lien de doctrine entre eux !

Ces trois nouveaux points sont les suivants :

a) L'interdiction de vente s'étend désormais aux spécimens d'Histoire naturelle et restreint certaines activités qui s'exerçaient jusqu'ici sans limite, notamment aux dépens d'espèces parfois menacées d'extinction. Cette mesure frappe quelques collectionneurs mais, surtout, les commerçants.

b) Le critère de base des mesures de Protection prises ou à prendre en faveur d'une espèce animale n'est plus sa valeur économique, mais l'appréciation quantitative de sa population. Autrement dit, quand un oiseau est rare il doit être protégé même si son comportement habituel peut le faire considérer par certains comme nuisible.

c) Le principe suivant lequel tout oiseau peut être détruit s'il ne fait pas l'objet d'une mesure spéciale de protection est remplacé par celui diamétralement opposé suivant lequel tout oiseau est protégé à l'exception de quelques espèces nommément désignées comme pouvant être détruites ou chassées.

*
* *

L'article 6 consacre le premier point. Il interdit la vente ou le stockage en vue de la vente de :

(1) Qu'il nous suffise de citer les lois de Protection générale de [illegible]-1881-1894-1896-1902-1904-1908-1925 et 1933, celles relatives à la protection de certaines espèces particulières : 1888 (Gangas) — 1937 (Cailles) — 1943 (Ansériformes), celles enfin concernant la protection dans la chasse : 1831-1832-1860-1921, etc...

1° Tout oiseau sauvage et vivant, faisant l'objet d'une liste précise (annexe 4) dans laquelle on trouve la majeure partie des insectivores vivant en Angleterre ;

2° Ses œufs pleins ou vides ;

3° Sa peau ou sa dépouille, à moins que l'on puisse prouver qu'elle ait été obtenue : soit en Grande-Bretagne, soit par importation, sans contrevenir à la loi.

Quelques exceptions sont faites en faveur des œufs qui ont traditionnellement servi à la consommation : Goélands, Vanneaux... ou qui furent de tout temps prelevés pour l'élevage artificiel, Cygnes, Oies et Canards d'ornement.

L'article 7 interdit l'importation :

a) de toute Caille morte ou vivante ;

b) des oiseaux-gibier migrateurs faisant l'objet d'une nouvelle liste (troisième annexe) pendant la fermeture ;

c) du Vanneau et de ses œufs après le 15 avril.

En outre le Secrétaire d'Etat peut restreindre l'importation de toute autre espèce, et ce pendant tout ou partie de l'année, s'il le juge utile.

Ces deux articles furent, on le devine, âprement débattus. Les intérêts en jeu étaient importants. Ils amenèrent en fin de compte la limitation des nouvelles prescriptions aux seuls oiseaux vivant ou de passage en Grande-Bretagne, à l'exception des autres dont le commerce reste encore licite pour le moment.

Personnellement nous ne pouvons qu'approuver ces dispositions. En effet les spécimens d'Histoire naturelle ne sauraient être objets de commerce. Si les collectionneurs furent amenés à leur attribuer une valeur exprimée en argent pour faciliter les échanges, cette conception dégénéra rapidement. La *valeur d'échange* devint *valeur de vente* et beaucoup voulurent voir dans le total de la valeur d'échange de leurs spécimens la *valeur capital* de leur collection. De là à ne plus considérer celle-ci qu'en tant qu'élément de richesse il n'y avait plus qu'un pas à faire ; il fut vite franchi. Alors se greffèrent, sur le louable mobile des ornithologistes sincères, toutes sortes de considérations commerciales qui faussaient l'esprit des recherches au point de faire négliger l'intérêt scientifique qui aurait dû rester le but unique de chacun. Les vrais naturalistes se virent submerger par des gens dont les moins dangereux ne voulaient voir dans leur ensemble qu'une

collection pure et simple à l'instar des philatélistes ou des numismates. D'autres y trouvaient un moyen de faire du sport ou des voyages à moindres frais en vendant à bon prix, au retour de leurs expéditions, une partie de leurs trouvailles. On devine qu'animés d'un tel esprit, ils n'hésitèrent pas à sacrifier un individu ou une ponte d'une espèce rarissime afin de « boucher un trou de leur collection » ou « payer leur retour ». Enfin, pour quelques-uns, la cupidité l'emportait même sur toute autre considération, et les scrupules s'évanouissaient devant l'appât du gain ; aussi en arrivaient-ils à pratiquer des truquages et autres supercheries qui enlevaient tout intérêt au matériel collecté en même temps qu'ils discréditaient tous les collectionneurs sans discrimination.

A côté de quelques marchands naturalistes sérieux, on vit alors fleurir, notamment au siècle dernier, toute une serie d'officines qui se livraient à de nombreux et profitables abus.

La Protection de la nature eut, elle aussi, à souffrir de cet état de chose désastreux. Tant qu'un collectionneur n'opérait que pour lui ou quelques amis avec lesquels il échangeait ses trouvailles, il ne risquait guère de mettre en danger les espèces mêmes rares de sa région. Mais quand il eut l'assurance de pouvoir écouler par la vente tout ce qu'il pouvait recolter, les excès commencèrent à se manifester. Que ce fût pour gagner de l'argent ou pour augmenter leurs collections, certains prélevaient tout ce qu'ils trouvaient, sans s'occuper des résultats de leurs prélèvements sur l'avenir de l'espèce. Ces collecteurs, qui n'avaient de naturalistes que le nom, firent plus de mal aux vrais naturalistes que les marchands eux-mêmes, car plus que tout autre ils savaient apprécier la rareté d'une prise et, par suite, sa valeur marchande. Plus une espece devenait rare et plus ils cherchaient à en prélever des exemplaires, contrairement a ce qu'aurait fait un véritable ami de la nature. Certaines colonies d'oiseaux rares furent ainsi complètement annihilées. Ces excès dépassèrent même tout ce que l'on peut imaginer, et l'on connaît des expéditions qui detruisirent systématiquement certaines faunes insulaires (tâche rendue facile par la familiarité des bêtes, l'exiguïté du territoire et le petit nombre d'individus existants) dans le seul but d'augmenter la valeur des spécimens rapportés !

Ce sont ces excès et ces excès seulement que les nouvelles dispositions légales cherchent à combattre. Il n'est nullement

question de viser le matériel pieusement recueilli et conservé par les vrais naturalistes. Notons du reste en passant que ceux-ci n'ont pas été complètement sacrifiés puisqu'il est admis qu'ils pourront se départir de leur collection, tout en récupérant (partiellement au moins) une partie des sacrifices qu'ils ont consentis au cours de leur vie pour construire un instrument de travail sérieux. De plus, rien ne les empêchera de poursuivre leurs travaux puisque des licences spéciales sont justement prévues pour faire face à leurs besoins.



Le texte de loi proprement dit est suivi d'un certain nombre d'annexes qui consacrent les autres principes nouveaux. Les quatre premières nous donnent autant d' « inventaires », ceci sous forme de listes énumérant les oiseaux sauvages qui, désormais :

a) sont protégés par des pénalités renforcées pendant toute l'année : 49 espèces (Part. I), ou pendant la fermeture de la chasse : 10 espèces (Part. II) (Première Annexe) ;

b) peuvent être détruits pendant toute l'année mais par des personnes spécialement autorisées à cet effet (Deuxième Annexe : 20 espèces) ;

c) peuvent être tués pendant la période d'ouverture de la chasse (Troisième Annexe) : 23 espèces non compris le gibier sédentaire ;

d) ne peuvent être vendus, sauf si elles ont été élevées en captivité (Quatrième Annexe : 60 espèces).

Si l'on examine ces listes avec attention on s'aperçoit que la première ne désigne que des oiseaux considérés comme rares Outre-Manche. Ainsi la totalité des rapaces (y compris le dangereux Autour) sont désormais protégés toute l'année, à l'exception, par contre, de la Buse variable, de l'Epervier et, surtout, ce qui est significatif, de l'inoffensive Crécerelle, parce que seules espèces vraiment communes en Grande-Bretagne. Cet exemple fait ressortir l'idée directrice du législateur anglais qui abandonne délibérément l'ancienne conception de la Protection à but utilitaire pour adopter celle plus récente dont le but est de conserver des « spécimens témoins » de toute chose. Pour employer les termes mêmes de Lord Tweedsmuir à la Chambre des Lords le 13 mai 1954 : « Le Canon devient : la Rareté ».

La seconde liste de cette première Annexe ne fait que renforcer les lois sur la chasse en matière de répression du braconnage pendant la période de fermeture. Assez curieusement on y voit figurer un unique passereau : le Pinson du Nord, à côté de divers Canards, de l'Oie cendrée, de la Barge à queue noire et du Courlis corlieu.

La seconde Annexe peut paraître, à première vue, moins révolutionnaire ; elle renverse pourtant l'ancien principe en vertu duquel tout oiseau non protégé pouvait être abattu. Désormais seuls quelques oiseaux nommément désignés peuvent être systématiquement détruits, encore faut-il que cela le soit par des personnes dûment autorisées. Du même coup le législateur renverse le mode de preuve, car on ne peut plus invoquer l'ignorance pour se disculper, puisqu'il faudra tout au contraire parfaitement reconnaître l'espèce avant d'acquérir le droit de la tirer. Parmi les 20 oiseaux ainsi désignés notons le « Pigeon domestique » retourné à l'état sauvage. Il est significatif de voir combien le législateur attache peu d'importance aux réactions des propriétaires, sinon cette mesure serait difficile à mettre en application. En effet, comment déterminer de façon précise et sans arbitraire que l'oiseau aperçu est bien « retourné à l'état sauvage », même si l'observateur possède tous les documents, licences et permis lui donnant le droit d'opérer ?

La troisième Annexe précise les oiseaux qui pourront être chassés en dehors des oiseaux gibier sédentaires (Perdrix, Grouses, Lagopèdes et Faisans). Nous y trouvons énuméré tout ce que, pratiquement, nous mettons sous le vocable de « sauvagine », à l'exception de certaines espèces qui sont définitivement classées dans la première Annexe et jouissent désormais d'une protection absolue, comme le Râle des genêts, les Cygnes et certains Bécasseaux.

Enfin, la quatrième énumère tous les oiseaux qui ne pourront être vendus vivants, sauf s'ils proviennent de captivité. Nous y retrouvons tous nos petits insectivores, même les plus communs, comme le Merle, le Rouge gorge, le Rossignol, etc., qui bénéficient de la même protection chez nous.

Nous ne pouvons qu'approuver l'esprit de la nouvelle loi anglaise, quoique nous ne soyons jamais très partisans du système des listes : leur côté rigide s'adapte mal aux fluctuations des phénomènes naturels ; en outre, leur longueur rend souvent l'application difficile, ce qui réduit leur efficacité.

en effet, on ne peut pratiquement pas demander à chaque citoyen de connaître par cœur les quelque 160 espèces énumérées, dont l'identification exige, au surplus, des connaissances ornithologiques que bien peu sont à même de posséder. Combien de chasseurs peuvent, en effet, reconnaître à portée de fusil et même en main ! le Bécasseau de Temminck, spécialement protégé, des autres petits Bécasseaux ?

Pour ceux qui reprocheraient à la nouvelle loi d'avoir trop sacrifié aux « maniaques de la Protection », soulignons que ses promoteurs firent preuve de sagesse en acceptant de nombreuses concessions ; citons seulement : le refus de prendre des mesures particulières en faveur du Martin-pêcheur, oiseau dangereux pour la pisciculture, et le refus, contraire au désir de certains membres des deux Chambres, d'interdire totalement la collecte des œufs de Vanneau qui reste légale jusqu'au 15 avril ; tout au moins pendant une période expérimentale de cinq années à la fin desquelles une décision définitive sera prise en fonction des résultats obtenus.

Par ailleurs, il faut reconnaître que la loi ne manque pas de sens pratique. C'est ainsi qu'elle n'interdit pas le dénichage d'oiseaux communs. Lors de la seconde lecture à la Chambre des Lords, le 19 novembre 1953, Lord Templewood répondait à ceux qui voulaient interdire toute espèce de prélèvement : « Il ne paraît pas sage d'exiger que la police locale passe une grande partie de son temps à poursuivre les enfants en quête d'œufs de grives ou de merles. » Il est bien rare, en effet, que l'oiseau de nos régions dont on a pris la ponte ne la remplace pas au cours du même printemps. L'expérience prouve le peu de tort que de telles pratiques font subir aux espèces communes. Elles ont de tous temps supporté ce tribut sans que leur nombre ait en rien diminué. Les oiseaux communs savent très bien se défendre eux-mêmes. Certes il n'en est pas de même pour les oiseaux dont le nombre est très limité, mais dans ce cas ce ne sont plus les enfants qui les recherchent... et qui les trouvent, à quelques rares exceptions près. Quelques instants plus tard, Lord Jowitt déclarait, à juste titre, qu'alourdir les pénalités serait perdre tout sens de la mesure : « Il vaut beaucoup mieux essayer d'apprendre aux enfants à ne plus voler les œufs et à se contenter de découvrir le nid et noter leurs observations sur un carnet... que de les traîner devant les tribunaux. » Ces arguments furent repris et développés par Lady Tweedsmuir à la Chambre des Communes,

le 4 décembre suivant, soutenue par Sir H. Lucas-Tooth lorsqu'il ajoutait : « Il y aurait de nombreux éléments raisonnables de la nation qui considéreraient cette interdiction comme inutile et abusive. Une telle mesure aurait pour résultat que la loi ne serait pas intégralement appliquée... » Or, il n'est rien de plus dangereux que d'édicter des lois que l'on ne veut ou ne peut faire respecter.

Aussi pensons-nous, quoique collectionneurs nous-mêmes, que le législateur s'est montré hardi mais sage et qu'il a fait œuvre utile en supprimant la spéculation (au sens boursier du mot) dans un domaine qui aurait dû lui rester totalement étranger, et en portant un coup que nous souhaitons mortel à toutes les collections qui n'ont de raison d'être que le lucre, car non seulement elles ne présentent aucun intérêt scientifique, mais encore elles suscitent, nous l'avons vu, des truquages inadmissibles tout en demeurant une menace permanente pour les espèces rares ou en voie d'extinction

Nous l'approuvons aussi d'avoir courageusement modifié les principes structuraux de la Protection, au risque de soulever contre lui tous ceux qui préfèrent sacrifier les idées généreuses et nobles à un intérêt matériel immédiat et direct.

TRADUCTION D'EXTRAITS DE LA LOI DU 4 JUIN 1954

Que soit promulgué par la très Excellente Majesté de la Reine, par et avec l'avis et le consentement des Lords Spirituels et Temporels et des Communes, assemblés en ce présent Parlement et par l'autorité des mêmes (1),

Ainsi qu'il suit :

1. — Si...

6. (1) Si toute personne vend, met en vente, ou possède en vue de la vente (sauf lorsqu'elle en est autorisée par licence accordée conformément à l'article 10 de la présente Loi) :

(1) Nous avons essayé de respecter *la forme* du texte aussi fidèlement que possible, afin de souligner le côté traditionnel si pittoresque du vocabulaire et de la langue parlementaire anglaise, mais peut-être au prix de quelques lourdeurs et au détriment de la clarté.

(a) tout oiseau sauvage vivant, faisant l'objet de l'Annexe 1 de la présente Loi, d'une espèce sédentaire ou de passage dans les Iles Britanniques à l'état sauvage, autre que tout spécimen bagué, élevé en captivité ;

(b) tout œuf (y compris les œufs vides) d'oiseau sauvage de quelque espèce que ce soit, si un oiseau de cette espèce a niché à l'état sauvage dans les Iles Britanniques ;

(c) tout oiseau sauvage mort, faisant l'objet de la troisième Annexe de la présente Loi, ou tout canard sauvage, ou oie sauvage (que ces derniers soient ou non compris dans ladite Annexe) et ce pendant la période de toute année commençant le 28 février et se terminant au 31 août ;

(d) tout oiseau sauvage mort, autre que ceux mentionnés au paragraphe (c) ci-dessus, à moins qu'il ne soit démontré que l'oiseau ait été tué sans contrevenir à cette Loi ou à tout autre règlement subséquent, ou ait été légalement importé ;

(e) toute peau ou plumage d'oiseaux sauvages autre que ceux mentionnés au paragraphe (c) ci-dessus, à moins qu'il soit démontré que cette peau ou ce plumage provienne d'un oiseau tué autrement qu'en contravention avec la présente Loi ou tout autre règlement subséquent, ou que cette peau ou ce plumage ait été légalement importé,

elle sera coupable d'avoir contrevenu à la Loi si cette contravention est commise au détriment d'un oiseau faisant l'objet de la première Annexe de cette Loi ou au détriment de son œuf, de sa peau ou de son plumage, et sera passible d'une pénalité spéciale ;

Etant admis qu'une personne ne sera pas déclarée coupable, en vertu du paragraphe (b) de la présente section d'article, si l'on peut démontrer que l'œuf a été vendu, offert à la vente ou stocké en vue de la vente :

(1) dans le cas d'un œuf : de Mouette rieuse, de Goéland marin, de Goéland brun, de Goéland argenté, de Goéland cendré, en vue de la consommation par l'homme ou de son utilisation comme nourriture pour la volaille, les canards ornementaux, les oies et les cygnes ornementaux ;

(II) dans le cas où il s'agit d'un œuf de canard sauvage, de cygne ou oie sauvage dans le but de le faire incuber artificiellement ;

(III) dans le cas où il s'agit d'un œuf de Vanneau à toutes époques, de quelque année que ce soit, et ce avant le quinzième jour d'avril.

Toutes mentions à la vente dans cette section d'article doivent être interprétées comme mentionnant également le troc et l'échange.

(2) Si un juge de paix considère comme satisfaisante une information sous serment attestant qu'il y a raisonnablement lieu de suspecter une contravention à ces prescriptions et que preuve peut en être faite sur place, il peut déléguer tout officier de paix pour pénétrer et chercher, sur les dits lieux, la preuve de l'évidence des faits.

L'application de ce paragraphe en Ecosse implique que, lorsque la loi en réfère au juge de paix, elle désigne également le shériff.

7. (1) Toutes les importations suivantes sont interdites, à moins d'être autorisées par licence accordée conformément à l'article 10 de la présente Loi, savoir :

a) toute caille vivante ou morte ;

b) tout oiseau sauvage mort, compris à l'Annexe 3 de la présente Loi, tout canard sauvage, toute oie sauvage (qu'ils soient ou non inclus dans cette liste) pendant la période de toute année commençant le premier jour de février et finissant le 31e jour du mois d'août ;

c) tout Vanneau mort ou tout œuf de cette espèce à compter du 15e jour d'avril (compris) de chaque année.

(2) Le Secrétaire d'Etat peut, par arrêté :

a) étendre la période dont il est question au paragraphe (b) du présent article ou totalement prohiber l'importation de tout ou de l'un des oiseaux auquel ce paragraphe s'applique, sauf lorsqu'une autorisation est accordée par licence ainsi qu'il est dit ci-dessus ;

b) interdire l'importation de tout oiseau sauvage mort ou de tout oiseau sauvage vivant ou de tout œuf d'oiseau sauvage (y compris les œufs vidés) pendant tout ou partie de l'année, sauf lorsqu'une autorisation est accordée par licence, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

ANNEXES

Première Annexe

Oiseaux sauvages et leurs œufs protégés par des pénalités spéciales (1)

PREMIÈRE PARTIE : à toute époque de l'année

Avocette
Guêpiers (toutes espèces)
Butors (toutes espèces) (2)
Bruant des neiges
Outarde
Bondrée
Crave
Râle des genêts
Bec-croisé (en Angl. et au Pays de Galles)
Plongeon catmarin
» lumme
» imbrin
Pluvier guignard
Aigles (toutes espèces)
Autour
Grèbe à cou noir
Grèbe esclavon
Chevalier à pieds verts
Busard Saint-Martin
Hobereau
Huppe
Milan
Busard harpaye
Emerillon
Busard Montagu
Loriot
Balbuzard
Pélerin
Phalarope à bec étroit
Gravelot de Kent
Petit gravelot
Caille
Rouge-queue noir
Rollier
Combattant
Spatule
Echasse
Bécasseau de Temminck
Oedicnème
Cygne sauvage
» de Bewick
Guifette noire
Sterne de Dougall
Mésange à moustaches
» huppée
Pitchou
Rousserolle aquatique
Troglodyte de Saint-Kilda
Torcol

DEUXIÈME PARTIE : pendant la fermeture

Pinson du Nord
Barge à queue noire
Corlieu

Canards sauvages des espèces suivantes :

Macreuse noire
Sarcelle d'été
Garrot
Harelde glacial
Milouinan
Macreuse brune

Oies sauvages de l'espèce suivante :

Oie cendrée

(1) Les oiseaux sont rangés dans l'ordre alphabétique des noms courants anglais.

(2) « Bittern » en anglais désigne à la fois le Butor et le Blongios (Little Bittern).

Deuxième Annexe

Oiseaux sauvages qui peuvent être tués ou capturés en tout temps par des personnes autorisées

Grand Cormoran
Corneille noire
» mantelée
Pigeon domestique redevenu sauvage
Harle bièvre (en Ecosse seulement)
Goéland marin
» brun
» argenté
Choucas
Geai
Pie
Harle huppé (en Ecosse seulement)
Pigeon biset (en Ecosse seulement)
Freux
Cormoran huppé
Moineau domestique
Epervier
Etourneau
Pigeon colombin
» ramier

Troisième Annexe

Oiseaux sauvages qui peuvent être tués ou capturés en dehors de la saison prévue

Tous les oiseaux compris dans la deuxième partie de l'Annexe I de la présente Loi et :

Grand tétras
Foulque
Courlis (autre que l'Œdicnème) (1)
Barge à queue rousse
Poule d'eau
Pluvier doré
» argenté
Gambette
Bécassine
» sourde

Canards sauvages des espèces suivantes :

Milouin
Chipeau
Col-vert
Pilet
Souchet
Sarcelle d'hiver
Morillon siffleur

Oies sauvages des espèces suivantes :

Oie des moissons
Bernache du Canada (2)
Oie à bec court
Oie à front blanc
Bécasse

Quatrième Annexe

Oiseaux sauvages qui ne peuvent être vendus vivants à moins d'être bagués et de provenir de captivité

Merle
Fauvette à tête noire
Gorge-bleue
Pinson du Nord
Bouvreuil
Bruants (toutes espèces)
Pinson
Pouillot véloce
Crave
Becs-croisés (toutes espèces)
Coucou
Cincle
Litorne
Roitelet triple-bandeau
Gobe-mouches (toutes espèces)
Roitelet huppé
Chardonneret
Verdier
Gros-bec
Huppe

(1) L'Œdinème s'appelle en anglais « Stone curlew », soit « Courlis de roche ».
(2) Les Bernaches indigènes : nonnette et cravant, sont donc totalement protégées.

Geai
Martin-pêcheur
Alouettes (toutes espèces)
Linotte
Pie
Hirondelles (toutes espèces
Rossignol
Engoulevent
Sittelle
Loriot
Hiboux (toutes espèces sauf la Chevêche)
Pipits (toutes espèces)
Corbeau
Sizerins (toutes espèces)
Rouges-queues (toutes espèces)
Mauvis
Merle à collier
Rouge-gorge
Pies-grièches (toutes espèces)
Tarin
Accenteur
Moineau domestique
» friquet
Étourneau
Traquet-Pâtre
Hirondelle des cheminées
Grives (toutes especes)
Mésanges (toutes especes, y compris la Mésange à moustaches)
Grimpereau
Linotte à bec jaune
Bergeronnettes (toutes espèces)
Fauvettes (toutes espèces)
Jaseur
Traquet
Tarier à sourcils blancs
Fauvette grisette
Pics (toutes espèces)
Troglodyte
Torcol
Bruant jaune

Cette liste, en français, peut paraître se répéter sur plusieurs points : par exemple elle désigne « le Merle, le Merle à collier, la Litorne et la Mauvis », puis ajoute « Grives de toutes espèces ». Ou encore, elle cite « Bruants de toutes espèces », « Hirondelles de toutes espèces », etc. pour ensuite, ajouter le Bruant jaune et l'Hirondelle de cheminée, mais souvenons-nous que cette énumération n'est pas faite pour les spécialistes de la systématique et que souvent, rien dans le nom vernaculaire anglais n'indique la parenté entre deux oiseaux ou espèces génériquement voisines, exemple : le Bruant jaune devrait s'appeler « Yellow bunting » alors qu'il est dénommé communément « Yellow hammer ». De même « Martin » désigne l'Hirondelle des fenêtres, alors que « Swallow » se rapporte à l'Hirondelle de cheminée. Un peu comme chez nous, il y a « Mouette » et « Goéland » pour désigner les oiseaux du même genre « Larus ».

BULLETIN

DE LA

Société Ornithologique de France et de l'Union Française (1954)

TABLE DES MATIÈRES

Supplément à l'Oiseau et R.F.O., V. XXV, 1er tr. 1955.

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

fondée sous la direction de J. DELACOUR

Comité de Rédaction :

MM. J. BERLIOZ, R.-D. ETCHECOPAR et J. RAPINE

Secrétaire de Rédaction : M. M. LEGENDRE

Abonnement annuel : France. 1.800 fr. ; Etranger, 2.300 fr.

Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée au Secrétariat : 55, rue de Buffon, Paris (V^{e}).

Tout envoi d'argent doit être adressé au nom de la « Société Ornithologique de France »

Compte Chèques postaux Paris 544-78.

AVIS IMPORTANT

L'incendie de Clères, en 1939, nous a privé de toutes nos archives et réserves, aussi nous est-il actuellement impossible de satisfaire aux nombreuses demandes qui nous sont envoyées par des membres désireux, soit de compléter leur collection, soit d'acheter la totalité des annuités antérieures.

Dans le but d'être utile à tous, nous vous proposons de centraliser toutes les demandes et toutes les offres concernant les annuités ; nous prions donc tous ceux d'entre nous qui ont des fascicules en double, ou des années dont ils voudraient se dessaisir, et notamment des années 1944, 1945 et 1948, de nous le faire savoir en nous indiquant leurs conditions.

Les auteurs sont priés d'envoyer leurs manuscrits dactylographiés, sans aucune indication typographique.

Le Gérant : P. ANDRÉ. Imp. Pacteau, Luçon. — Dépôt légal, 1er trimestre 1955
No Insc. Com. Par. Papiers de Presse 24.082